Nos 178-179 JUILLET-AOÛT 1934

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

La sainteté de Marie

Trahe nos, Virgo immaculata...

C'est un axiome reçu parmi les fidèles et accepté par la théologie catholique : la sainteté de Marie est telle dès ses débuts qu'elle surpasse la sainteté à laquelle parviennent à la fin de leur vie les plus grands serviteurs de Dieu. Marie part, dans son ascension vers Dieu, du point où les autres s'arrêtent : *Ubi pro aliis est gratiae terminus, ibi pro Maria est gratiae initium,* dit un théologien moderne (1).

La sainteté de Marie, dit-on encore, n'est pas seulement supérieure à celle de chacun des saints pris en particulier : elle dépasse celle de tous les saints pris ensemble. Rassemblez par la pensée tout l'amour, toutes les souf-

(1) PESCH, *Praelectiones dogmaticae,* t. IV : De B. V. Maria. Prop. 48, n° 588.

frances, tous les mérites accumulés par les saints qui ont vécu depuis l'origine du monde ou qui vivront jusqu'au jugement dernier : entassez ces richesses en un amoncellement qui semble, comme les hautes chaînes de montagnes, atteindre jusqu'aux cieux : c'est plus haut encore que la sainteté de Marie a ses origines : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* (1).

Essayons de mieux comprendre ce que signifient ces affirmations générales : la piété devient plus vive quand elle est plus éclairée.

*
* *

Une idée aussi profonde qu'ingénieuse sur laquelle saint Augustin aime à revenir dans ses sermons va nous mettre sur la voie.

Saint Paul, remarque-t-il, enseigne que Jésus-Christ est la pierre angulaire (*Eph.*, II, 20) et comme le fondement (*I Cor.*, III, 11) sur lequel est construit le temple spirituel que forment tous les chrétiens (*Ibid.*, 17). Puisque le Christ est le fondement, il faut donc que toute la construction vienne s'appuyer sur lui.

Or le Christ est ressuscité; il est au ciel :

> C'est donc du côté du ciel qu'il faut que nous allions chercher notre appui. Quand il s'agit de construire sur terre un édifice avec des matériaux que leur poids tire nécessairement en bas, il faut bien poser en bas les fondations; mais, pour nous, c'est le contraire : la Pierre qui constitue le fondement de l'édifice a été placée en haut; elle nous attire donc en haut par la charité qui devient notre pesanteur propre : *nobis e contrario sursum est positus*

(1) *Ps.* LXXXVI, 1. — Cf., pour la justification de ces affirmations, avant tout saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Les Grandeurs de Marie*, II[e] Partie, disc. II; et pour leur degré de certitude, PESCH, *l. c.*; HERRMANN, *Institutiones theologiae dogmaticae*, t. II, tract. V, cap. II, art. 1, § 1, quaeritur 2[a]; LAHITTON, *Theologiae dogmaticae theses*, t. III, thesis 103.

Lapis ille fundamentalis, ut sursum nos rapiat etiam pondere caritatis (1).

C'est par là, dit-il ailleurs (2), que l'édifice spirituel se distingue des constructions matérielles : le premier est attiré vers le ciel, les secondes s'appuient lourdement sur la terre; le premier comme les secondes sont soumis à la loi de la pesanteur, mais celle-ci les pousse en sens inverses. Quand il s'agit des volontés humaines, la pesanteur qui les entraîne, c'est l'amour auquel elles se sont livrées : *pondus meum, amor meus* (3).

*
* *

Parce qu'ils avaient la charité surnaturelle ici-bas, les saints subissaient ce *pondus caritatis*, cette attraction vers « la Jérusalem qui s'édifie dans les cieux » et dont le Christ est la pierre fondamentale.

Cependant tous les saints, sans exception, portaient en eux une attraction contraire qui sans cesse les tirait en bas, paralysant en grande partie leur élan vers le Christ.

(1) Sermo 337, c. IV, n. 4; P. L., t. XXXVIII, col. 1477. — Cf. Enarr. in Ps. 86, n° 3.

(2) In Ps. 121, n° 4 : « Dicit Apostolus Paulus : *Templum enim Dei sanctum est quod estis vos* (I Cor., III, 17). Ipsa ergo modo civitas aedificatur; praeciduntur de montibus lapides per manus praedicantium veritatem, conquadrantur ut intrent in structuram sempiternam... Est ergo ista *Jerusalem quae aedificatur ut civitas* (Ps. CXXI, 3) : fundamentum ipsius Christus est... Fundamentum quando ponitur in terra, desuper aedificantur parietes, et pondus parietum ad ima tendit, quia in imo positum est fundamentum. Si autem fundamentum nostrum in caelo est, ad caelum aedificemur. Corpora aedificaverunt istam structuram, quam videtis amplam surrexisse, hujus basilicae (il s'agit de la basilique de Carthage dans laquelle il prêchait), et quia corpora aedificaverunt, fundamentum in imo posuerunt; quia vero spiritualiter aedificamur, fundamentum nostrum in summo positum est. » (P. L., t. XXXVII, col. 1620-1621.)

(3) *Confess.*, lib. XIII, cap. IX, n. 10.

Ce poids lourd, c'est le goût que notre pauvre nature humaine, déséquilibrée et désaxée par les suites funestes du péché originel, garde toujours ici-bas pour les satisfactions du corps et de l'amour-propre. Semblables à l'oiseau qui retombe par son propre poids dès qu'il cesse son effort, ainsi les saints, même les plus grands, doivent lutter contre leur inertie naturelle; ils peuvent monter, et même très haut, par les actes volontaires de leur charité; mais dès que leur effort fléchit ou cesse, ils redescendent ou retombent parce qu'ils subissent même involontairement l'attrait des choses d'en bas. Jamais en eux la grâce n'est victorieuse au point de supprimer cet appel des abîmes inférieurs. C'est pour eux un tourment, un déchirement intime, une sorte de captivité dont ils aspirent à être délivrés : « Qui me libérera donc de ce corps de mort? » s'écriait l'Apôtre (*Rom.*, VII, 24).

La délivrance, l'élan pleinement affranchi vers le Christ, ils ne le connaissent qu'à la mort, quand ils ont réalisé toute la mesure de sainteté que Dieu leur destinait et qu'ils sont mûrs pour la récompense. Ainsi, quand ils achèvent leur marche pénible et lente, alors, et alors seulement, ils voient tomber les liens qui les empêchaient de courir et de voler vers Dieu, d'être emportés sans résistance vers le Christ par l'attraction de l'amour, par le « poids de leur charité ». Et volontiers on imaginerait chez les plus généreux d'entre eux un peu de mélancolie et comme une sorte de regret de ce qu'ils obtiennent la liberté de croître sans mesure dans l'amour divin à l'instant même où cette croissance leur devient définitivement impossible...

*
* *

Rien de tel en Marie.

Libérée par la grâce de sa conception immaculée de

toute souillure du péché originel, elle le fut en même temps des désordres qui en sont la suite lamentable : le « foyer du péché » a été éteint en elle, suivant l'expression des théologiens; disons plus exactement qu'il n'y a jamais été allumé. L'attraction désordonnée des choses d'en bas ne s'exerçait pas sur elle. Aucun poids mort ne contrariait ou ne retardait l'élan de sa volonté libre vers les hauteurs. Son âme, dès le premier instant de son existence, ne connut pas d'autre pesanteur que le *pondus caritatis* : son mouvement naturel la portait en haut.

Ainsi, vivant sur la terre, Marie appartenait déjà à un autre monde que le nôtre. Pour elle la loi de la pesanteur jouait en sens inverse : seule l'attraction du ciel s'exerçait. Elle commençait vraiment par où les saints finissent. Elle n'était point comme l'oiseau qui doit vaincre par ses efforts l'obstacle qu'oppose à son vol la lourdeur de son corps; elle était plutôt semblable à ces vapeurs d'encens, auxquelles l'Église la compare dans sa liturgie, dont le mouvement propre est de monter, ou à ces aréonefs plus légers que l'air qui bondissent vers le ciel dès qu'on les met en liberté. A cet attrait que Dieu, pareil à un aimant très puissant, exerçait sur elle, Marie s'est abandonnée pleinement; elle s'est laissé emporter par « le poids de sa charité » vers ces espaces qui, dès l'aube de sa vie, s'ouvraient tout grands devant elle, et que nul autre qu'elle n'avait jamais parcourus et ne parcourrait jamais.

Pourtant, même si elle s'exerce en sens inverse, la loi de la pesanteur reste identique à elle-même : elle exprime dans sa formule l'accélération progressive dans la rapidité du mouvement qui entraîne un objet vers son centre de gravité.

La charité divine produisit en Marie cette accélération.

Le progrès spirituel uniformément accéléré existait en la

bienheureuse Vierge Marie pendant sa vie terrestre, car il n'y eut jamais en elle de péché véniel ni d'imperfection qui retardât l'élan de sa charité. La plénitude initiale de la grâce qu'elle avait reçue à l'instant de sa conception immaculée dépassait déjà la grâce de tous les saints et de tous les anges réunis, comme le diamant vaut plus à lui seul que toutes les pierres précieuses. Dans la suite, chacun de ses actes de charité, plus intense que le précédent, multipliait incessamment ce trésor spirituel, selon une progression merveilleuse qu'on ne saurait imaginer (1).

Cette progression conduisit Marie à un tel degré de charité qu'à la fin son âme dénoua l'étreinte de son corps très pur pour aller se fixer en Dieu par une mort dont la vraie cause fut un excès d'amour.

*
* *

O Marie toute sainte, nous vous admirons dans ce merveilleux élan qui vous porte, du sommet des plus hautes montagnes, dans un vol toujours plus rapide, jusqu'au sein même de Dieu! Pauvres êtres rampants sur cette terre, nous voyons les meilleurs d'entre nous s'élever péniblement, retomber parfois, et ne réussir jamais à quitter dans leur vol les basses couches de notre atmosphère. Et cependant, l'azur nous appelle et nous attire! mais nous sommes rivés par le poids du péché à notre misérable terre. Du moins, nous sommes fiers de vous voir, ô Marie, notre Sœur, réaliser si splendidement ce qui n'est en nous qu'une aspiration inefficace!

Mais vous n'êtes pas seulement notre Sœur, vous êtes notre Mère! Vous ne vous contentez pas de nous animer à monter vers Dieu par le spectacle prodigieux que nous

(1) Garrigou-Lagrange, *L'amour de Dieu et la Croix de Jésus*, t. I, pp. 436-437.

donne votre charité; vous descendez aussi vers nous; votre voix nous encourage; votre main nous caresse; votre manteau nous couvre et nous protège; il fait passer sur nos âmes la fraîcheur vivifiante des grandes altitudes... Ah! maintenant, je sais bien ce que je ferai : je saisirai votre main, je m'accrocherai du moins à votre manteau! Vous ne me repousserez pas, car vous êtes ma Mère. Et dans l'élan victorieux qui vous porte jusqu'au sein de la Divinité, vous m'entraînerez avec vous. L'attrait qui m'appelle vers la terre et ses bassesses me paraît parfois bien puissant; mais pourrait-il résister au « poids de votre charité » qui accélère sans cesse vos ascensions vers les célestes cimes? Oh! je ne desserrerai pas mon étreinte, sachant trop quel serait mon sort si je cessais de m'attacher à vous! Je profiterai, ô Marie, de votre force ascensionnelle pour aller avec vous jusqu'au lieu de votre repos, en Dieu même... Vous pardonnerez à mon audace, vous sourirez à ma confiance, et vous me présenterez à Jésus, votre Fils et mon Frère, votre Dieu et mon Dieu, comme un imitateur du bon larron, comme un de ceux qui ont trouvé moyen d'entrer subrepticement au paradis; et votre Jésus sourira à son tour, en constatant que les leçons données par lui quand il vivait sur la terre ont porté quelque fruit et qu'il arrive parfois que l'astuce des fils de ce siècle est encore dépassée par celle des fils de lumière... C'est ainsi que, me blottissant contre vous, j'espère entrer au ciel, non pas par mes mérites — je n'en ai pas, — mais par la vertu de votre amour pour Dieu et par « le poids de votre propre charité ». *Trahe nos, Virgo immaculata...*

Langres.

F.-M. CATHERINET.

Le don de Sagesse

« O immensité profonde des richesses de Dieu ! (1) »

I. — Point de départ

Avant de pénétrer dans la suprême région accessible sur terre à notre intelligence guidée, poussée par le Saint-Esprit, avant de parler du don de Sagesse qui fait entrer définitivement dans les profondeurs de Dieu, remettons-nous dans l'état d'esprit où nous établit l'inspiration des dons de Science et d'Intelligence. C'est la foi, « fides », mais non plus la simple vertu de foi, c'est la foi *perfectionnée* par un fruit spécial du don d'Intelligence que nous appelons aussi du nom de *foi*. L'exercice habituel de ce don de lumière amène la vertu de foi à sa perfection dernière et heureuse. Cette perfection est un fruit savoureux qui donne à l'âme de jouir de la divine certitude. Ce fruit est donc foi par excellence, foi ferme, bien éclairée, qui n'a plus ce mouvement de va-et-vient du début, mais qui se porte vers son objet avec un consentement rempli de lumière. L'obscurité de la foi, sous l'action de Dieu, est traversée par des éclairs et, à ce degré, la nuit est une véritable illumination, tant il y

(1) Rom., xi, 33.

règne de délices (1). Car, par cette foi, l'âme a senti, fixé Dieu a travers les créatures et la révélation où Il rayonne. Cette foi est une mer de délices pour la charité. Guidée par une foi qui ne cherche plus, mais dont la nuit est remplie des illuminations des dons de Science et d'Intelligence, la charité se sent à son aise. Les saints chez qui ces dons se développent sont dans l'oraison de recueillement et de quiétude. L'âme n'est plus tourmentée par les créatures; elle voit, par cette science, sa petitesse et son péché, et elle s'en détourne. A travers elle-même, elle voit Dieu et remonte jusqu'à Lui. De ce premier chef, la foi est devenue joyeuse, lucide ; elle est libérée du fardeau des créatures. Par le don d'Intelligence, elle s'élance dans le monde des révélations divines, débarrassée des nuages de l'imagination gênante pour fixer Dieu qui est esprit, délivrée des erreurs de l'amour-propre; elle pénètre le sens des mystères de la religion, à fond, par un sentiment du cœur qui est une lumière, un goût divin dans lequel passe la lumière du Saint-Esprit : état heureux pour la foi qui expérimente ces choses.

Cette illumination de la nuit de la foi ne va pas, nous l'avons dit, sans des arrachements pénibles. Il faut renoncer à des habitudes chères, à la lumière de nos yeux. C'est la nuit des sens, condamnés à rester silencieux, eux si vivants ! La nuit de l'esprit, condamné à ne plus raisonner, lui si raisonneur ! Malgré ces arrachements, la lumière du Saint-Esprit se fait. Ainsi, le vent enlève les nuages et le soleil apparaît. C'est au milieu des peines de l'âme que se produit l'entrée de la divine lumière. L'âme est bienheureuse de se sentir en contact avec son vrai Dieu; heureuse dans sa charité qui, appuyée sur la grâce du Christ et illuminée par les dons de Science et d'Intel-

(1) Ps. CXXXVIII, 11.

ligence, est inclinée à croire fermement et dans une parfaite certitude.

II. — Nécessité du don de Sagesse

Est-ce le dernier terme de notre vie contemplative, de notre vie d'amour sur terre? Non. Malgré ces lumières, la charité éprouve encore un besoin. Sant Paul nous en donne la raison : « La charité ne meurt pas (1). » La foi et l'espérance s'évanouiront à notre entrée au ciel. Pas plus que notre âme qui est immortelle, la charité, qui a son siège en elle, ne disparaîtra. Il faut que la foi disparaisse par la vision, l'espérance par la possession; la charité est aussi réelle dans l'absence de l'objet aimé que dans la possession. C'est la même âme avec le même amour qui aime Dieu sur la terre et qui l'aimera au ciel. Une seule chose est changée : ici-bas la charité est guidée par la lumière de la foi; dans le ciel, elle est guidée par la claire vision. Différence considérable au point de vue de la connaissance de Dieu, mais c'est la même charité : dans le ciel, charité exaltée, consommée; ici-bas, charité en mouvement, à cause de la foi qui la guide vers son terme lointain.

Pourquoi donc le cœur chrétien souffre-t-il sur terre? La raison de cette souffrance dont nous parlions est claire. Dès maintenant, la charité est faite pour le ciel, à la mesure du ciel, à la mesure d'un Dieu vu face à face, dans toute sa beauté ravissante. Elle a des virtualités infinies qu'elle ne peut déployer ici-bas, même avec le

(1) I Cor., XIII, 8.

secours des dons de Science et d'Intelligence. Les idées avec lesquelles nous regardons Dieu sont du créé, du limité, du fini. Or la charité de la terre voudrait viser Dieu infini en tant qu'Il est infini, et elle le connaît d'une manière si imparfaite! « O grandeur, ô profondeur des richesses de Dieu ! »

Notre charité veut donc qu'on lui montre Dieu face à face. La foi, fruit du don d'Intelligence, si ferme qu'elle soit, ne peut le lui montrer ainsi. Il y a de ce fait dans la charité une amplitude d'amour qui n'est pas satisfaite.

C'est d'ailleurs pour cela que, sur terre, la charité est un amour de Dieu par-dessus tout. Examinant toutes les créatures que nous aimons, nous trouvons que Dieu les dépasse, que rien ne lui est comparable. C'est là cependant quelque chose de purement négatif, ce n'est pas l'amour d'un infini visible, perçu dans les profondeurs de ses attraits. Par suite, la charité demeure inassouvie, tant qu'elle ne fait que suivre la foi, même illuminée par les dons qui la renforcent, enlevant les obstacles et mettant son objet en pleine valeur. Que fera donc la charité emprisonnée par la foi? Celui qui aime Dieu, tourmenté par cette disproportion entre la lumière finie qui le guide et l'instinct infini de son amour, reviendra vers son propre cœur pour y trouver un mouvement d'amour qui échappe à cette étreinte, à cette camisole de force de la foi. S'il était possible sur terre de trouver une lumière qui nous fît sentir le Divin, non plus d'une façon négative mais positivement !

Dans sa charité même, dans sa vertu de charité, l'âme ne pourra pas trouver cette lumière; la charité est amour, elle n'est pas lumière, elle est faite pour suivre la foi. Mais au-delà de la charité, il y a son Créateur. « L'amour de Dieu a été diffusé dans notre cœur par le Saint-

Esprit, lequel nous est donné avec elle (1). » Le Saint-Esprit demeure dans le fond des âmes saintes, et le terrain de son influence, c'est cette charité qui est quelque chose de Lui-même, qui Le représente au cœur de l'homme. Il veille sur elle, Il l'entoure de soins, Il la meut sans cesse. Il va trouver le moyen de fournir à cette charité de la terre une lumière qui, en un sens, dépassera celle de la foi.

Le Saint-Esprit voit Dieu face à face, profondément. Dieu n'a pas pour lui cette inaccessible hauteur, profondeur, grandeur dont s'extasiait saint Paul. Il est à hauteur. Il est Dieu. Il va, dans l'âme qu'Il habite, faire passer, dans une impulsion, une inspiration, quelque chose de cette vision face à face qui fait son bonheur ; et nous avons un don pour recevoir cette impulsion : le don de Sagesse.

III. — Objet et activité de la Sagesse

L'inspiration de la Sagesse n'est pas autre chose qu'une motion du Saint-Esprit, par laquelle Il nous communique, par la voie du cœur, comme une expérience de la vision céleste.

Nous restons dans la sphère de la foi : c'est la foi qui détermine l'objet de notre amour. Mais le Saint-Esprit infuse d'une manière cordiale, expérimentale, une connaissance de cet objet de foi, laquelle nous fait pénétrer, sentir, non pas avec les yeux du corps, ni avec ceux de l'intelligence, mais avec les « yeux illuminés du cœur », l'infini de Dieu, ce « par-dessus tout » qui est la loi même

(1) Rom., v, 5.

de la charité. C'est une expérience obscure de l'immensité profonde de la Divinité. L'âme qui est sous l'impression de cette inspiration s'abîme, s'enfonce dans un sentiment intense du *tout* de Dieu. Elle expérimente Dieu en quelque manière. Elle est bien au-dessus de ce que la foi, même aidée du don d'Intelligence, lui révèle en termes précis. Dans ce sentiment, elle se prosterne dans une attitude d'adoration devant l'excès divin. Tout en croyant, elle renonce à se servir des expressions de la foi, à s'arrêter dans ses concepts, elle se perd dans un sentiment intense de la transcendance divine. Nous ne voyons pas, mais ce sentiment du cœur, cette expérience, équivaut à la vision, parce que c'est une participation de la vision du Saint-Esprit, lequel témoigne, au fond de notre âme, que ce que nous sentons est la vérité.

Lorsque, dans l'oraison, nous avons fixé dans l'objet de notre foi une vérité suprême, par exemple : « Je suis celui qui suis », ou bien : « Dieu est Charité », et que le don d'Intelligence nous en ouvre le sens profond, nous pénétrons toujours davantage, répétant : Dieu *est* ; moi, rien, un pur néant. Lui, Il est. Il est éternellement, éperdûment. Il est Celui qui est... Tout à coup, dépassant cette pensée, nous éprouvons le besoin de nous abîmer dans un sentiment d'adoration devant Celui dont l'altitude nous est ainsi révélée. La pensée de l'Écriture disparaît du premier plan de la connaissance, où elle est comme à portée de la foi explicite; les concepts qui l'expriment disparaissent aussi, et l'intelligence, comme d'un tremplin, s'élance et s'abîme devant l'Être de Dieu ; il n'y a plus qu'une adoration, un *amen*, un mouvement de l'âme qui se perd en Dieu. Elle renonce momentanément à toute conception définie, même à celles qui l'ont conduite à cet état. Voilà donc l'acte du don de Sagesse : l'Esprit divin nous fait faire un acte d'intelligence envers

Dieu, qui est digne de l'Être de Dieu, de sa transcendance. Ce n'est pas un acte de l'intelligence qui pense positivement, mais de l'intelligence qui renonce à penser, à concevoir. Au ciel, nous penserons, nous verrons dans la lumière de gloire; ici-bas, nous sommes dans l'étreinte de la foi; nous y échappons en nous abîmant dans l'adoration. C'est la seule attitude de l'esprit adéquate à l'altitude divine. Nous ne disons rien, nous ne pensons rien, mais notre attitude intellectuelle proclame : « O profondeur des richesses divines ! »

Voilà jusqu'où peut nous conduire l'Esprit de Sagesse. Cela dure un instant. C'est un ravissement fugitif, un vol de l'esprit, comme un bond rapide. Nous retombons bien vite sur le terrain de la foi. Puis nous recommençons. Comme dit saint François de Sales, nous prenons terre sur le sol de la foi, nous nous ranimons par une bonne pensée, nous prenons des forces pour remonter de nouveau.

C'est un acte qui ne peut pas durer parce qu'il tient de l'état des élus; il nous met dans l'attitude propre de ceux qui voient, et sur terre on ne peut pas longtemps souffrir des états pareils, ce sont des états angéliques. Cependant, grâce à Dieu, ils existent. Nous avons éprouvé qu'il faut dépasser toute créature, toute expression créée de Dieu, nous avons senti cette espèce de « sortie de tout ». Ce n'est pas l'extase, état extraordinaire, mais une sortie totale des créatures. On ne voit rien, l'heure du face-à-face n'a pas sonné. On saisit cependant que Dieu dépasse absolument toute créature, on se sent tout petit en face de Lui, on est pénétré par la grandeur de ses attributs, on a le sentiment intense de son Infini, et on s'abîme dans l'adoration.

C'est l'acte le plus sublime, le plus apparenté à la vision des élus. Il s'obtient en renonçant aux ressources

propres de l'intelligence humaine, aux perfectionnements dont elle est enrichie, par un dépouillement total, pour devenir un être qui s'abîme dans l'adoration devant l'Être divin.

Mais de quelle douleur nous devons acheter pareille lumière du Saint-Esprit ! Il faut en effet que notre esprit se disloque intérieurement, qu'il se dilate au point de se distendre, pour avoir un contact avec l'Infini tel qu'Il est. Il y a là un moment terrible, c'est ce que les mystiques appellent *la grande ténèbre*. Tout ce qui a fait la lumière de nos yeux n'est plus avec nous. Il faut renoncer aux procédés naturels de notre esprit, à l'évidence; il faut comme anéantir l'acte de l'esprit qui se complaît dans ce qu'il voit. C'est douloureux, mais cette douleur engendre une grande joie. Cette docilité totale, allant jusqu'au bout du renoncement et des forces de l'esprit, rend à Dieu le seul hommage égal à sa majesté.

IV. — Bienheureux effets du don de Sagesse

Quand l'esprit s'abîme ainsi, la charité se réjouit. Ce mouvement est comme infini : on ne sait pas jusqu'où peut s'abîmer l'âme en cette adoration : l'abîme est sans fond. Et la charité s'élève ainsi à des degrés toujours plus hauts, sans mesure : elle est à son aise, elle a trouvé la lumière adéquate à la hauteur de son instinct intime. L'esprit s'est dilaté aux dimensions de l'infini de Dieu qu'il touche, dont il témoigne, puisqu'il s'abîme; l'amour a trouvé en lui une mesure à sa hauteur : c'est l'amour à son plus haut degré sur terre, quoiqu'il ne soit pas consommé. Nous sommes alors adorateurs « en esprit et en vérité ».

La charité, dis-je, a trouvé sur Dieu un « renseigne-

ment » à la hauteur de son instinct. L'esprit du croyant, animé par la Sagesse, parle à son propre cœur du Bien-Aimé selon tout ce qu'Il est. La charité est heureuse ! Ce qu'elle demandait en vain à la foi explicite, elle l'a trouvé lorsque la Sagesse s'est communiquée à l'intelligence. Elle peut vivre ces minutes de jouissance que la charité des saints éprouve quand l'intelligence ravie en Dieu s'abîme devant la majesté infinie. Ce sont les plus délicieuses qu'il soit donné à l'amour d'éprouver sur terre.

Lorsque cette oraison se fait à propos de Notre-Seigneur ou de l'Eucharistie, ou de tout objet de ce genre, elle ne saurait s'abstraire du créé. Notre-Seigneur est homme; cependant, comme Il est Dieu, tout en tenant compte de la nature finie à laquelle la divinité est unie, la Sagesse nous porte à voir en lui une sublimité inouïe par une pénétration de connaissance expérimentale que nous n'avions pas auparavant. Ainsi, par les paroles du *Gloria* : *Tu solus sanctus*, *Tu solus Dominus*, *Tu solus altissimus*, un mouvement me porte vers ce qui rend le Christ si saint et tellement le *Seigneur* et le *Très-Haut*, et il m'est possible, en suivant ce mouvement, de le dépasser pour ainsi dire et de rester devant le Sauveur dans l'attitude où j'adore sa grandeur. C'est un genre d'oraison où la Sagesse nous instruit ineffablement de la divinité de Jésus, non pas de son humanité, qui, prise à part, n'est pas l'objet direct de la Sagesse. Nul n'a pour Notre-Seigneur un amour à la hauteur de sa bonté s'il ne s'abîme devant sa divinité et ne l'adore : « *Adoro Te, latens Deitas* : Divinité cachée, je t'adore. »

Mais il est un terrain d'élection, un objet prédestiné de la Sagesse, c'est la Trinité. La Trinité est partout. Cependant elle est dans l'âme sainte d'une façon toute particulière. Elle y est comme plus attentive à son œuvre d'amour, plus riche de dons, donnant et la nature et la

grâce. De plus, l'âme la reçoit en soi comme une amie qui a dans ce cœur son « chez soi », sa « demeure ». Tel est l'objet préféré des méditations des saints. La divine Trinité est au fond de leur âme ; elle y demeure comme chez elle, reçue dans l'âme capable de la saisir et de la posséder.

V. — L'oraison d'union

Les saints considèrent Dieu ainsi, substantiellement présent en eux. Rentrons ainsi, par une pensée de foi, en nous-mêmes, éclairés par la foi et la charité surnaturelle. La Science écarte les obstacles; l'Intelligence, par une parole, nous révèle dans l'intérieur ce qu'Il est ; mais c'est surtout par l'inspiration de la Sagesse que nous rejoignons Dieu, que nous arrivons, pour ainsi parler, jusqu'à le toucher. La foi ne peut pas le faire; fatalement elle est environnée par les idées dont elle use; elle se manifeste à nous par des paroles, des idées humaines, une représentation; si l'être des choses était intelligiblement au dedans de l'entendement, nous n'aurions pas besoin d'idées. Lorsque nous allons à Dieu avec la foi, nous supposons qu'il est distant. Mais qu'il se produise, par le don de Sagesse, un mouvement d'âme sans idée précise, l'obstacle est enlevé : nous nous abîmons alors devant le Dieu résidant au fond de l'âme. Quand l'âme s'abîme ainsi, entre elle et le Dieu qui est en elle comme dans un temple, il se produit un contact; il n'y a plus d'idée, de représentation qui sépare, il n'y a plus, dans l'indivisibilité de l'âme, qu'une âme en adoration et le Dieu infini, substantiellement présent, objet d'expérience immédiate et de contact. C'est le dernier mot de l'union et de l'oraison d'union. Sainte Thérèse sortait de

cette oraison avec la certitude qu'elle était allée en Dieu, présent en elle. Il n'y a que la Sagesse qui puisse appliquer ainsi notre esprit à la substance de Dieu dans le fond de notre âme, mais elle nous conduit jusque-là.

Volontiers, nous croirions que ces choses sont faites pour quelques âmes plus élevées, une sainte Catherine, une sainte Thérèse. Mais, avec l'état de grâce, nous avons tous les dons, y compris la Sagesse, et la capacité d'éprouver ces choses. Elles sont faites pour nous; elles sont dans la puissance de la grâce ordinaire, et destinées à développer les virtualités de cette grâce.

Les états d'oraison ne sont pas une voie extraordinaire, mais l'extase, le ravissement, le rapt, ainsi que les grâces « *gratis datae* » (1). Nous-mêmes qui cherchons la perfection de l'amour de Dieu, n'aurions-nous pas été, sans le savoir, dans cet état d'oraison, d'union ? A certains moments, n'avons-nous pas éprouvé cette sorte d'anéantissement devant Dieu, présent au fond de nous-même, peut-être à l'occasion d'une communion... ? Alors la proximité de Notre-Seigneur est très grande. Cette proximité a mis notre âme en mouvement; nous avons été plus avant vers la divinité présente au fond de nous-même. Dieu était là, et, ne cherchant plus à comprendre, nous nous sommes abîmés dans un sentiment intime de sa présence immédiate, et nous avons, par l'attitude de notre esprit et la puissance de notre charité, pris contact avec ce Dieu.

Ces choses arrivent, mais nous en percevons difficilement la valeur, la dignité et l'existence normale dans notre vie; nous n'y attachons pas d'importance. Nous disons bien : C'est une grâce, un événement de ma vie spirituelle. Mais pourquoi ne pas souhaiter renouveler cette expérience ? Nous ajoutons : Il faut que Dieu nous

(1) Par ex., le don des miracles, le don de prophétie, etc.

mette en cet état. Il le fera, mais il faut que nous nous disposions à si grande faveur.

Si notre vie se passe dans la pratique des vertus morales infuses, avec les dons qui les aident, elle se trouve ainsi pacifiée. Si nous sommes en présence des créatures comme n'en voulant pas, ne considérant que ce qu'elles nous disent sur Dieu, si nous sommes entrés par l'Intelligence dans la connaissance des choses divines, nous sommes à la porte de l'oraison d'union, nous n'avons plus qu'à la franchir et, puisque nous avons dans le don de Sagesse la capacité d'être impressionnés par cette merveilleuse inspiration, il n'est pas trop téméraire d'espérer qu'elle soufflera quelquefois. L'erreur serait d'y rechercher une gourmandise spirituelle, de « s'attacher aux jeux de physionomie de Dieu », comme dit saint Augustin, plus qu'à Dieu Lui-même, d'en faire une délectation. Ce serait encore de prétendre à ces choses élevées alors que nous ne pratiquons pas les commandements ordinaires de Dieu et ses conseils de perfection. Mais si le Saint-Esprit nous a Lui-même purifiés, élevés, fait monter vers ces sommets, pourquoi ne rendrions-nous pas à Dieu ce suprême hommage de nous abîmer devant son Être avec notre esprit et notre cœur, si le Saint-Esprit nous en donne le pouvoir? Ne craignons pas d'aller au-devant de ces faveurs ; ce n'est ni imagination ni ambition : la miséricorde de Dieu nous en a donné les moyens; elles font partie d'une vie chrétienne parfaite normale.

fr. Ambroise Gardeil, O. P.

Les âmes attardées

Nous avons parlé ici, il y a quelque temps, de la seconde conversion par laquelle on passe, avec plus ou moins de générosité, de la voie purgative des commençants à la voie illuminative des progressants. Il importe de noter que certaines âmes, par suite de leur négligence ou paresse spirituelle, ne passent pas de l'âge des commençants à celui des progressants ; ce sont des âmes attardées, comme il y a des enfants plus ou moins anormaux, qui ne traversent pas heureusement la crise de l'adolescence et qui, sans rester des enfants, n'arrivent jamais au plein développement de l'âge adulte. Ainsi ces âmes attardées ne se rangent ni parmi les commençants ni parmi les progressants. Elles sont, hélas ! fort nombreuses.

Parmi ces âmes attardées, plusieurs autrefois ont servi Dieu avec fidélité; elles se trouvent maintenant dans un état voisin de l'indifférence. Si elles connurent jadis une vraie ferveur spirituelle, on peut dire, sans crainte de jugement téméraire, qu'elles ont fait un grand abus des grâces divines; sans cet abus, en effet, le Seigneur aurait continué en elles ce qu'il avait commencé, car il ne refuse pas son secours à ceux qui font ce qui est en eux pour l'obtenir.

Comment ces âmes sont-elles arrivées à cet état de tiédeur? On en indique généralement deux causes principales : la négligence des petites choses dans le service de Dieu, et le refus de faire les sacrifices demandés par Lui.

*
* *

La négligence des petites choses

La négligence des petites choses paraît légère en elle-même, mais elle peut devenir grave par ses suites. C'est ordinairement avec de petits actes de vertus que, du matin au soir, se constitue notre mérite quoditien. Comme les gouttes d'eau peu à peu amollissent la pierre et la creusent, comme les gouttes de pluie fécondent une terre desséchée, ainsi nos actes bons par leur répétition engendrent une bonne habitude, une vertu acquise, la conservent et l'augmentent, et, s'ils procèdent d'une vertu infuse, ou surnaturelle, ils obtiennent l'accroissement de cette vertu.

Dans le service de Dieu, les choses qui paraissent petites en elles-mêmes sont grandes par leur relation à la fin dernière, à Dieu qu'il faut aimer par-dessus tout ; elles sont grandes aussi par l'esprit surnaturel de foi, de confiance et d'amour qui devrait nous les faire accomplir. Ainsi, nous garderions du matin au soir *la présence de Dieu*, chose infiniment précieuse, et nous vivrions de Lui, de son esprit, au lieu de vivre de l'esprit de nature selon l'inclination de l'égoïsme. Peu à peu grandirait en nous le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, tandis que nous pouvons finalement suivre la pente du naturalisme pratique et nous laisser dominer par un gros égoïsme plus ou moins inconscient, qui inspire beaucoup de nos actes.

La négligences des petites choses dans le service de Dieu conduit assez vite à la négligence des grandes; par exemple pour une âme sacerdotale ou religieuse elle conduit à dire l'office sans véritable piété, à ne plus guère se préparer à la sainte messe, à la dire précipitamment ou à

y assister sans l'attention voulue; à remplacer l'action de grâces par la récitation obligée d'une partie de l'office, de sorte que peu à peu disparaît toute piété personnelle, pour faire place à une piété en quelque sorte officielle et extérieure. Si le prêtre suivait cette pente, il deviendrait peu à peu comme un fonctionnaire de Dieu. On finirait par traiter avec négligence les choses saintes, tandis que peut-être on s'acquitterait avec le plus grand sérieux des choses qui assurent notre réputation de professeur, d'écrivain, de conférencier, ou d'homme d'œuvres. Peu à peu *le sérieux de la vie serait tout à fait déplacé.* Ce qu'il y a de plus sérieux et de plus grand pour le prêtre et pour le vrai chrétien, c'est évidemment le saint sacrifice de la messe, qui perpétue en substance le sacrifice de la Croix sur l'autel et nous en applique les fruits. Une messe bien célébrée ou bien entendue avec esprit de foi est très supérieure à notre activité personnelle; elle oriente cette activité vers son vrai but surnaturel et elle la féconde. On s'écarte, au contraire, de ce but, lorsqu'on en vient *à se rechercher soi-même dans son activité,* au point d'oublier *le salut des âmes* et tout ce qu'il exige de notre part. On peut être conduit à cet oubli, qui stérilise tout, par la négligence des petites choses dans le service de Dieu.

Il est dit au contraire en saint Luc, XVI, 10 : « *Celui qui est fidèle dans les petites choses est fidèle aussi dans les grandes.* » Celui qui est fidèle tous les jours aux moindres devoirs de la vie chrétienne, ou à ceux de la vie religieuse, recevra la grâce d'être fidèle jusqu'au martyre, s'il lui faut donner à Dieu le témoignage du sang. Alors s'accomplira pleinement en lui la parole évangélique : « C'est bien, serviteur bon et fidèle, parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître » (Matth., XXV, 23). Mais celui qui néglige habituellement les petites choses dans le ser-

vice de Dieu finira par négliger les grandes; comment dès lors accomplira-t-il les actes difficiles qui pourraient lui être demandés?

*
* *

Le refus des sacrifices demandés

Une seconde cause de la tiédeur des âmes attardées c'est le refus de faire les sacrifices que le Seigneur demande. Plusieurs se sentent appelées à une vie plus sérieuse, plus parfaite, à la véritable oraison, à la pratique réelle de l'humilité, sans laquelle il n'y a pas de vraies vertus; mais ces âmes refusent, sinon directement, du moins indirectement, en cherchant une diversion. Elles ne veulent pas entendre ces paroles qui reviennent tous les jours à l'Invitatoire des Matines : « *Si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra* : Si vous entendez la voix de Dieu, n'endurcissez pas votre cœur. » — Plusieurs, qui sont préoccupés *de faire quelque chose*, un livre, une œuvre, qui prouve leur existence, se disent de temps en temps : « Mais il s'agit d'abord *de se faire une âme intérieure* ; si l'âme est vide, elle ne peut rien donner ; *faire quelque chose d'extérieur n'est rien*, si l'âme n'est pas unie à Dieu. » Seulement il faudrait certains sacrifices d'amour-propre; il faudrait vraiment chercher Dieu, au lieu de se chercher soi-même ; sans ces sacrifices comment entrer dans la vraie vie intérieure? S'ils sont refusés, l'âme demeure attardée ; elle peut le rester toujours.

Elle perd alors le zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain, la ferveur de la charité; elle tombe dans la tiédeur, qui est, avec la négligence habituelle, l'affection au péché véniel, ou la disposition de la volonté à com-

mettre délibérément tel ou tel péché véniel, quand l'occasion se présente; il y a finalement comme le ferme propos de rester dans cet état.

Avec le manque d'esprit de sacrifice, d'autres causes peuvent produire cette tiédeur des âmes attardées : *la légèreté d'esprit*, l'inconsidération avec laquelle on dit par exemple des mensonges officieux, dès que l'occasion s'en présente; — *la paresse spirituelle*, qui porte finalement à abandonner le combat spirituel contre nos défauts, contre notre défaut dominant, qui cherche assez souvent à se faire passer pour une vertu, et qui suscite en nous les autres passions plus ou moins déréglées. On arrive ainsi à l'incurie et à l'indifférence à l'égard de la perfection; on ne tend plus véritablement vers elle. On oublie qu'on a fait peut-être la promesse d'y tendre par la voie des conseils, on oublie aussi l'élévation du précepte suprême : « Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, de tout ton esprit » (Luc, x, 27).

*
* *

La tendance à la raillerie

Parmi les causes de la tiédeur des âmes attardées, il faut aussi particulièrement noter la tendance à la raillerie. Saint Thomas parle du railleur à propos des vices opposés à la justice : injure, détraction, murmure contre la réputation du prochain. Il note (1) que railler ou ridiculiser quelqu'un, c'est montrer qu'on ne l'estime pas, et la dérision, dit-il, peut devenir un péché mortel, si elle porte sur des personnes ou des choses qui méritent

(1) II^a II^{ae}, q. 75, a. 2.

une haute estime. Il est grave de tourner en ridicule les choses divines, de rire sans respect d'un père, d'une mère, de ses supérieurs, de ceux qui vivent d'une façon vertueuse. Cette dérision peut même devenir très grave par ses conséquences, car elle peut détourner, et pour toujours, des âmes faibles de la pratique du bien. Job répond à ses amis (XII, 4) : « L'homme raillé par ses amis invoque Dieu, et Dieu daigne l'écouter. Le juste, l'innocent vous sert de risée. — Honte au malheur ! C'est la devise des heureux. » « *Deridetur enim justi simplicitas.* » Mais il est dit aussi des railleurs : « *Qui habitat in caelis irridebit eos :* Celui qui habite dans les cieux se moque d'eux » (Ps. II, 4). La terrible ironie d'en haut vient châtier celle d'en bas.

Le railleur est lui-même une âme attardée, qui attarde les autres, et qui devient, souvent sans en avoir conscience, l'instrument de l'esprit du mal. Sa tournure d'esprit, qui est à l'antipode de la simplicité évangélique, est la plus opposée à la contemplation surnaturelle.

Le railleur, qui veut « faire le malin », tourne en ridicule le juste qui tend vraiment à la perfection, il souligne ses défauts, diminue ses qualités. Pourquoi ? Parce qu'il sent qu'il a lui-même peu de vertu, et ne veut pas avouer son infériorité. Alors, par dépit, il diminue la valeur réelle et foncière du prochain, et la nécessité de la vertu elle-même. Il peut nuire beaucoup aux âmes faibles qu'il intimide, et, en se perdant, il peut travailler à leur perdition.

*
* *

Les suites malheureuses de cet état

Les saints disent que les âmes attardées et attiédies peuvent en venir à l'aveuglement de l'esprit et à l'endur-

cissement du cœur, si bien qu'il est très difficile de les amender. On cite les paroles de saint Bernard : « Vous verrez plus facilement un grand nombre de séculiers renoncer au vice et embrasser la vertu qu'un seul religieux passer d'une vie tiède à une vie fervente » (*Epist. ad Richard.*). Plus l'âme attardée ou attiédie a été élevée, plus sa chute est déplorable et aussi plus sa conversion est difficile; elle arrive en effet à juger que son état est suffisant, et elle n'a plus le désir réel de monter plus haut. Quand on méconnaît *l'heure de la visite du Seigneur*, il ne revient parfois qu'après de longues supplications. Ces âmes attardées sont en danger; il faut les confier à la Vierge Marie; elle seule peut les ramener vers le Sauveur, et leur obtenir les grâces qui feront revivre en elles le vrai désir de la perfection.

A ce sujet le Père Lallemant, S. J., a écrit un chapitre très frappant qui rappelle plusieurs pages de sainte Catherine de Sienne et de Tauler. Dans son beau livre *La Doctrine spirituelle*, Appendice, le chapitre VIII contient ces paroles :

> Il peut y avoir quatre sortes de religieux : les uns parfaits ; d'autres méchants, superbes, pleins de vanité, sensuels, ennemis de la régularité ; d'autres tièdes, lâches, nonchalants ; et les derniers vertueux et qui tendent à la perfection, quoiqu'ils n'y doivent peut-être arriver jamais.
>
> Les religions les plus saintes peuvent avoir de ces quatre sortes de gens, aussi bien que celles qui sont tombées dans le relâchement, toutefois avec cette différence que, dans un Ordre qui est déchu de sa première ferveur, le gros de l'Ordre est des tièdes, et le reste est composé de quelques méchants et d'un petit nombre qui travaillent à leur perfection et de très peu de parfaits. Mais dans un Ordre où l'observance régulière est encore dans sa vigueur, le gros de la communauté est de ceux qui tendent à la perfection, et le reste comprend quelques parfaits, peu de tièdes et très peu de méchants.
>
> On peut faire ici une remarque fort considérable. C'est

qu'un Ordre religieux penche à sa décadence quand le nombre des tièdes commence à égaler celui des fervents, je veux dire de ceux qui tâchent de jour en jour de faire de nouveaux progrès dans l'oraison, dans le recueillement, dans la mortification, dans la pureté de conscience, dans l'humilité. Car ceux qui n'ont pas ce soin-là, bien qu'ils se gardent du péché mortel, doivent passer pour tièdes, et corrompent beaucoup d'autres, nuisent extrêmement à tout le corps et sont eux-mêmes en danger, ou de ne pas persévérer dans leur vocation, ou de tomber dans un orgueil intérieur ou de grandes ténèbres.

Le devoir des Supérieurs dans les maisons religieuses est de faire en sorte, tant par leurs bons exemples que par leurs exhortations, par leurs entretiens particuliers et par leurs prières, que leurs inférieurs se maintiennent dans le rang des fervents qui tendent à la perfection, autrement ils en porteront eux-mêmes la peine, et une peine terrible.

Tout cela n'est que trop vrai, et montre combien il est facile de devenir une âme attardée, de s'écarter du chemin de la perfection, en cessant de vivre selon l'esprit de foi. Alors évidemment il devient difficile d'admettre que la contemplation des mystères de la foi soit dans la voie normale de la sainteté. Ou bien on conclut : « C'est une doctrine qui théoriquement paraît vraie, mais qui s'accorde peu avec les faits. » Il faudrait dire, pour être dans la vérité : En fait beaucoup d'âmes restent des âmes attardées; elles ne sont pas dans l'ordre; elles ne tendent pas réellement vers la perfection et *ne se nourrissent certes plus assez des mystères de la foi,* de celui de la Messe auquel pourtant elle prennent part très souvent, mais d'une façon trop peu intérieure pour progresser comme il faudrait.

Le Père Lallemant ajoute, *ibid.* :

Il y a quatre choses préjudiciables à la vie spirituelle et sur lesquelles se fondent les méchantes maximes qui se glissent dans les saintes communautés : 1° L'estime des

talents et des qualités purement humaines; 2° le soin de se faire des amis par des vues humaines; 3° une conduite politique et qui ne suit que la prudence humaine, un esprit rusé et contraire à la simplicité évangélique; 4° les récréations superflues que l'âme cherche; ou les entretiens et les lectures qui donnent à l'esprit une satisfaction toute naturelle.

De là, comme il est noté au même endroit, l'ambition, le désir des charges éclatantes ou celui de se faire un nom dans les sciences, et la recherche de ses aises; toutes choses manifestement contraires au progrès spirituel.

*
* *

A propos des âmes attardées notons enfin une chose des plus importantes : Il faut veiller beaucoup à conserver en notre âme *la subordination de l'activité naturelle de l'esprit* aux vertus essentiellement surnaturelles, surtout *aux trois vertus théologales*. Il est certain que ces trois vertus infuses et leurs actes sont très supérieurs à l'activité naturelle de l'esprit nécessaire à l'étude des sciences, de la philosophie et de la théologie. Le nier serait une hérésie. Mais il ne suffit pas de l'admettre en théorie. Autrement, on en viendrait à préférer pratiquement l'étude de la philosophie et de la théologie à la vie supérieure de la foi, à l'oraison, à l'amour de Dieu et des âmes, à la célébration du saint sacrifice de la messe, qu'on précipiterait sans aucun esprit de foi, pour donner plus de temps à un travail, à un surmenage intellectuel qui resterait assez vide et stérile, parce qu'il serait dépourvu de l'*esprit* qui doit l'animer. On tomberait ainsi dans un mauvais intellectualisme, où il y aurait comme une hypertrophie de la raison raisonnante au détriment de la vie de la foi, de la vraie piété et de la formation

indispensable de la volonté. Alors pratiquement la charité, la plus haute des vertus théologales, ne tiendrait plus véritablement la première place dans l'âme, qui resterait peut-être pour toujours une âme attardée et en partie stérile.

Pour remédier à cet attardement, il faut nous rappeler souvent que Dieu en sa miséricorde nous offre constamment la grâce pour nous faire accomplir chaque jour un peu mieux le précepte suprême, c'est-à-dire le devoir de tendre vers la perfection de la charité : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même » (Luc, x, 27). Rappelons-nous qu'au soir de notre vie nous serons jugés sur la sincérité de notre amour de Dieu.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Saint Louis, roi de France

C'est lui qui sera en Dieu la consommation et la couronne resplendissante de la race,
L'Ascension de la qualité française et cette lumière de l'intelligence qui lui est propre sur sa face,
Le Roi puisé de par le droit héréditaire dans le sol même, la fleur mâle puisée dans le mérite par la Grâce!
Car il y a bien des roses dans les jardins de Touraine, il y a bien des giroflées sur les vieux remparts de Senlis,
Mais c'est lui seul qui réalise le blason et qui est devenu le Lys!

PAUL CLAUDEL, *Saint Louis.*

Il y a eu beaucoup d'autres saints et beaucoup d'autres rois au Moyen-âge, et beaucoup d'autres saints qui furent rois et même empereur, tel saint Henri d'Allemagne. Dans cette rose mystique décrite par Dante aux derniers chants du *Paradis*, et où saint Louis de France n'est seulement pas nommé, le poëte voit beaucoup de trônes surmontés d'une couronne impériale et royale. A Saumur, en 1241, le saint roi tint une cour plénière où se trouvait Blanche de Castille. Or, la sœur de Blanche de Castille, Bérengère de Léon, était la mère de Ferdinand III, qui fut aussi un roi et un saint. Et, à cette même cour de Saumur, nous dit Joinville, « servait la reine... un Allemand de l'âge de dix-huit ans, que l'on disait fils de

sainte Élisabeth de Thuringe ; duquel on disait que la reine Blanche le baisait au front par dévotion parce qu'elle comprenait que sa mère l'y avait maintes fois baisé » (*Histoire de saint Louis*, 96). Et celui que saint Louis s'en allait vaincre à Taillebourg et à Saintes, n'était-ce pas cet Henri d'Angleterre que Dante appelle « le roi de la vie simple », celui que Louis proposait en exemple à Joinville, parce qu'il n'avait pas honte de laver et de baiser les pieds des pauvres, le jour du jeudi saint ? Cependant, parmi tant de saints rois qui gouvernaient alors le peuple chrétien, il n'en est pas un qui nous touche autant que Louis de France. Je ne crois pas que cela tienne uniquement, pour nous Français, au fait qu'il fut notre Roi. Mais c'est qu'on ne vit jamais chez nul autre plus de qualités royales unies à tant de sainteté.

Saint Louis est né le 25 avril 1214, à Poissy ; l'année même de Bouvines et de la Roche-aux-Moines. A l'heure où la maison capétienne se haussait par ses victoires au premier rang des monarchies chrétiennes, elle produisait aussi ce lys de sainteté. Dans l'histoire de l'Église peu d'époques auront été plus fécondes et plus glorieuses que ces premières années du XIII^e^ siècle. Le pontificat d'Innocent III n'est pas encore terminé ; déjà saint Dominique en Languedoc et saint François en Ombrie organisent leurs nouvelles milices d'Ordres mendiants ; l'Université de Paris reçoit du Pape et du Roi ses privilèges ; saint Bonaventure et saint Thomas ne sont pas loin ; et de partout s'élèvent, comme un hommage de la terre de France à son Créateur, les grandes cathédrales gothiques autour de Paris. Toutefois, ce serait être injuste envers saint Louis même que de laisser entendre qu'un pareil tableau fut sans ombres, et que la sainteté en ce temps-là fut facile ou vulgaire. Sans parler des hérésies qui désolaient le jardin de l'Église — nous sommes en pleine Croisade des Albigeois —, que de violences, que de rapines, que de blasphèmes et que de félonies autour de l'enfant royal ! Heureusement pour lui, Madame Blanche pourvut à l'éduquer avec une énergique fermeté. On sait

de quelle façon elle lui parlait du péché mortel; et beaucoup plus tard, dans cette fameuse conversation avec le sire de Joinville, où il s'agissait de savoir ce qui vaut mieux pour l'homme, de la lèpre ou du péché mortel, on vit bien que saint Louis n'avait pas oublié les enseignements de sa mère.

La note fondamentale de son caractère me paraît avoir été la droiture. Non seulement il ne mentit jamais ni à ses amis, ni à ses ennemis, mais il ne paraît pas seulement avoir soupçonné qu'entre l'intention et l'acte il puisse exister, pour un homme loyal, le moindre atome d'incertitude. De là cette gaieté, ce primesaut, cette gentille vivacité, qui signalèrent toutes ses démarches. Comme l'on croit, il faut agir. Saint Louis ne connaît point d'autre règle. A l'origine de sa foi le raisonnement le plus simple et le plus assuré. Devisant un jour avec le sénéchal de Champagne, il lui demanda

> comment mon père avait nom; et je lui dis qu'il avait nom Simon. Et il me demanda comment je le savais. Et je lui dis que j'en pensais être certain et que je le croyais fermement parce que ma mère m'en était témoin. Alors il me dit : *Donc vous devez croire fermement tous les articles de la foi, dont les apôtres témoignent, ainsi que vous l'entendez chanter tous les dimanches au Credo.* (Joinville, 45.)

Et encore :

> Le saint roi s'efforça de tout son pouvoir, par ses paroles, de me faire croire fermement en la loi chrétienne que Dieu nous a donnée ainsi que vous l'entendrez ci-après. Il disait que nous devions croire si fermement les articles de la foi que, pour mort ni pour malheur qui menaçât notre corps, nous n'eussions nulle volonté d'aller à l'encontre en paroles ni en actions. Et il disait que l'ennemi est si subtil que, quand les gens se meurent, il travaille tant qu'il peut afin qu'il les puisse faire mourir dans quelque doute sur les points de la foi; car il voit que les bonnes œuvres que les hommes ont faites il ne les leur peut ôter; et il voit aussi qu'ils sont perdus pour lui s'ils meurent

dans la vraie foi. — C'est pourquoi on se doit garder et défendre de ce piège en telle manière qu'on dise à l'ennemi, quand il envoie pareille tentation : « Va-t-en, doit-on dire à l'ennemi; tu ne me tenteras pas jusqu'à faire que je ne croie fermement tous les articles de foi : mais quand même tu me ferais trancher tous les membres, je veux vivre et mourir en ce point. » Et qui fait ainsi bat l'ennemi avec l'arme et l'épée dont il le voulait occire. (Ibid., 43-44.)

Cette foi si ferme, jusqu'au martyre inclusivement, était une foi éclairée. La reine Blanche avait fait donner à son fils, par des religieux, une instruction plus forte que celle des princes de son temps. Il entendait et parlait le latin. Il prenait plaisir à se faire lire des livres de théologie, et particulièrement les écrits des Pères. Lorsqu'il revint de Terre Sainte, il réunit dans la bibliothèque de sa chapelle les ouvrages originaux de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Grégoire et des autres docteurs orthodoxes. Il préférait ceux-là aux écrits des maîtres de son temps. Pourtant il n'aimait pas les discussions vaines, particulièrement avec les Juifs et les hérétiques. Voici l'histoire qu'il conta un jour à Joinville là-dessus :

Il me conta qu'il y eut une grande conférence de clercs et de Juifs au monastère de Cluny. Il y eut là un chevalier à qui l'abbé avait donné le pain en ce lieu pour l'amour de Dieu, et il demanda à l'abbé qu'on lui laissât dire la première parole, et on le lui octroya avec peine. Et alors il se leva et s'appuya sur sa béquille, et dit qu'on lui fît venir le plus grand clerc et le plus grand maître des Juifs, et ainsi firent-ils; et il lui fit une demande qui fut telle : « Maître, dit le chevalier, je vous demande si vous croyez que la Vierge Marie, qui porta Dieu en ses flancs et en ses bras, ait enfanté toujours vierge, et qu'elle soit mère de Dieu. » Et le Juif répondit que de tout cela il ne croyait rien. Et le chevalier répondit qu'il avait vraiment agi en fou quand, ne croyant en elle, ni ne l'aimant, il était entré dans son église et dans sa maison. « Et vraiment, fit le chevalier, vous le payerez. » Et alors il leva sa béquille

et frappa le Juif près de l'oreille, et le jeta par terre. Et les Juifs se mirent en fuite, et emportèrent leur maître tout blessé, et ainsi finit la conférence. Alors l'abbé vint au chevalier et lui dit qu'il avait fait une grande folie, et le chevalier répondit que l'abbé avait fait une plus grande folie encore d'assembler une telle conférence, car avant que la conférence fût menée à la fin, il y avait céans grande foison de bons chrétiens qui fussent partis de là tous mécréants parce qu'ils n'eussent pas bien entendu les Juifs. « Aussi, vous dis-je, fit le roi, que nul, s'il n'est très bon clerc, ne doit disputer avec eux ; mais un laïque, quand il entend médire de la foi chrétienne, ne doit pas défendre la foi chrétienne sinon avec l'épée, dont il doit donner dans le ventre autant qu'elle y peut entrer. » (Id., 51-53.)

N'allons pas croire, du reste, que saint Louis témoignât lui-même si peu de miséricorde aux Juifs, aux hérétiques et aux païens. Au contraire il en convertit un grand nombre par ses paroles et ses bons procédés. Mais il tient, avec tout le Moyen-âge, que les laïques, dans la mesure de la puissance qu'ils ont reçue de Dieu, doivent mettre la force au service de la vérité. Ils doivent se dévouer eux-mêmes tout entiers. Et ce n'est point d'abord sa faiblesse, mais sa force qu'offre un roi de France, qui est un chevalier.

Ame droite et pleine de foi, tel est déjà saint Louis dans les jours sombres de son enfance, où Madame Blanche est obligée de défendre contre les barons révoltés l'héritage royal.

Alors qu'il était encore tout jeune, selon Étienne de Bourbon, un matin quantité de pauvres s'étaient amassés dans la cour de son hôtel, attendant l'aumône. Profitant de l'heure où encore chacun dormait, il sortit de sa chambre accompagné seulement d'un serviteur chargé d'une grosse somme de deniers et distribua aux pauvres la dite somme. Il rentrait lorsqu'un religieux qui l'avait aperçu de l'embrasure d'une fenêtre lui dit : « Sire, j'ai vu vos méfaits. — Très cher frère, répondit Louis, les pauvres sont mes soudoyers ; ce sont eux qui attirent sur mon

royaume la bénédiction de la paix ; je ne leur ai pas payé tout mon dû. »

Il n'estimera jamais leur avoir payé tout son dû, car sa grande foi fleurit en ardente charité. Lorsqu'il s'arrête en n'importe quel lieu ou dans sa bonne ville de Paris, il ne se met pas à table qu'une centaine de pauvres au moins n'aient reçu de sa main leur nourriture. Et comme la coutume féodale voulait que devant chaque grand personnage il y eût un écuyer de haut rang pour lui trancher sa viande et son pain, ainsi le roi de France se tient debout en face des pauvres assis qui représentent le Roi des rois. Et il tranche pour eux. Encore cela ne lui suffit-il pas toujours, et il arrive qu'il garde auprès de lui quelques-uns de ces pauvres, les plus estropiés, les plus sales, et qu'il les fasse asseoir à ses côtés, à sa propre table. Quand il séjourne dans un monastère, il sert les moines au réfectoire et, comme ses mains tremblent parce que les écuelles sont trop chaudes, il salit toute sa chape et il n'en a pas honte. Au moins une fois par semaine il va visiter les pauvres dans les hôpitaux, et la puanteur des plaies, ni l'horrible spectacle de la lèpre et de la gangrène ne rebutent sa charité. Mais il donne lui-même à manger aux infirmes les plus répugnants, les baise sur la bouche, et il achève ce qu'ils laissent dans leurs écuelles. Les Turcs ayant massacré un grand nombre de femmes et d'enfants à Sayette qui est Sidon, le roi vint quelques jours après.

> Nous trouvâmes, dit Joinville, que le roi en personne avait fait enfouir les corps des chrétiens que les Sarrazins avaient occis, ainsi qu'il est dit plus haut. Et lui-même en personne portait les corps pourris et tout puants pour les mettre en terre dans les fosses sans qu'il se bouchât le nez; et les autres se le bouchaient. (Joinville, 382.)

Mais comme Dieu lui avait donné la puissance royale, il ne se contenta pas de ces œuvres de miséricorde qu'un particulier eût pu accomplir. Il fit édifier les Hôtels-Dieu

de Paris, de Pontoise, de Compiègne et de Vernon, et leur donna de grandes rentes.

> Il fit faire une autre maison en dehors de Paris, sur le chemin de Saint-Denis, qui fut appelée la Maison des Filles-Dieu; il fit mettre dans le logis une grande quantité de femmes qui par pauvreté s'étaient mises en péché de luxure, et leur donna quatre autres livres de rentes pour les soutenir. Et il fit en plusieurs lieux de son royaume des béguinages et leur donna des rentes pour elles vivre, et commanda qu'on y reçût celles qui voudraient se tenir et vivre chastement. (Joinville, 725.)

Et Joinville ajoute joliment :

> Ainsi que l'écrivain qui a fait son livre, et qui l'enlumine d'or et d'azur, le dit roi enlumina son royaume de belles abbayes qu'il fit, et de la grande quantité d'Hôtels-Dieu et de couvents de Prêcheurs, de Cordeliers et d'autres Ordres religieux qui sont ci-devant nommés. (Joinville, 758.)

Toutes ces œuvres extérieures, sur lesquelles il nous faudra pourtant encore revenir, n'étaient que la floraison au dehors d'une vie intérieure qui nous est presque entièrement cachée, mais dont la prière et les mortifications du saint Roi permettent de se faire une idée. Il menait dans le monde — et même pendant les chevauchées — la vie réglée d'un moine. Chaque nuit il se levait à Matines pour chanter ses heures. Le matin il entendait deux messes, et trois pendant l'Avent et le Carême. Lorsqu'il avait quelques moments de répit pendant la journée, il l'employait à quelque lecture pieuse. Le soir, avant de s'endormir, il faisait allumer une chandelle de trois pieds, et avant qu'elle ne fût consumée il lisait les Psaumes ou les Pères. Enfin, il avait avec Dieu de longs entretiens, au cours desquels il demandait le don des larmes, et lorsqu'il se relevait, titubant, les yeux vagues, il demandait : « Où suis-je ? »

Ses mortifications étaient extrêmes, et si Joinville n'a

pas beaucoup insisté là-dessus, en revanche nous sommes renseignés par d'autres témoins. Mais à quoi bon insister sur ce chapitre où saint Louis ne fait, en somme, que suivre l'exemple de tous les saints? Il est beaucoup plus remarquable d'observer à quel point ces vertus héroïques se sont alliées à l'exercice le plus parfait des devoirs d'état.

Pour bien comprendre saint Louis, en effet, il ne faut pas oublier qu'il fut un chevalier, un baron, un roi de France. Le plus beau chevalier que l'on vît jamais. Nous n'avons pas de lui de portrait authentique. Les peintures qui ornaient la Sainte-Chapelle ont été détruites; les miniatures des manuscrits, les statues des cathédrales, même celles de Saint-Germain-en-Laye et d'Amiens, ne sont pas d'une identification certaine. Du moins les contemporains nous ont-ils dépeint le saint Roi. Tous s'accordent à reconnaître qu'il était beau :

> Le roi, écrit le franciscain Salimbene, qui le vit en 1248, était long et grêle, *subtilis et gracilis, convenienter et longus*, avec un air angélique et un visage plein de grâce.

Voici, d'autre part, comment Joinville nous le montre à la bataille de Mansourah :

> Comme j'étais à pied avec un chevalier blessé ainsi qu'il est dit ci-devant, vint le roi avec son corps de bataille, à grands cris et à grand bruit de trompettes et de timbales, et il s'arrêta sur un chemin en chaussée. Jamais je ne vis si beau chevalier, car il paraissait au-dessus de tous ses gens, les dépassant des épaules, un heaume doré sur la tête, une épée d'Allemagne à la main. (Joinville, 228.)

Il nous est dit ailleurs qu'il avait des yeux de colombe et de longs cheveux blonds fort bien peignés. Son caractère était ardent et fier. Il avait eu beaucoup de peine à vaincre sa violence naturelle et un penchant à l'entêtement et à la contradiction. Joinville nous conte à ce sujet bien des anecdotes savoureuses, entre autres celle-ci :

> Tandis que le Roi fortifiait Césarée, j'allai dans son pavil-

lon pour le voir. Dès qu'il me vit entrer dans sa chambre, là où il parlait au légat, il se leva et me tira à part, et me dit : « Vous savez, dit le Roi, que je ne vous retiens que jusqu'à Pâques. Ainsi je vous prie de me dire ce que je vous donnerai pour être avec moi de Pâques en un an. » Et je lui dis que je ne voulais point de ses deniers plus que ce qu'il m'avait donné ; mais que je voulais faire un autre marché avec lui. « Parce que, dis-je, vous vous fâchez quand on vous demande quelque chose, je veux que vous conveniez avec moi que, si je vous demande quelque chose pendant toute cette année, vous ne vous fâcherez pas ; et si vous me refusez, je ne me fâcherai pas non plus. » Quand il ouït cela, il commença à rire aux éclats, et me dit qu'il me retenait à cette condition. (Joinville, 499-500.)

C'est bien souvent que retentit ainsi dans le livre de Joinville ce rire très clair de saint Louis. Avec la même promptitude il tire l'épée contre les infidèles. Le voici sur son vaisseau, devant la côte d'Égypte, prêt à y débarquer.

Quand le Roi ouït dire que l'enseigne de Saint-Denis était à terre, il traversa à grands pas son vaisseau, et malgré le légat qui était avec lui, jamais il ne la voulut laisser, et sauta dans la mer où il fut dans l'eau jusqu'aux aisselles. Et il alla l'écu au col et le heaume en tête et la lance en main jusqu'à ces gens qui étaient sur le rivage de la mer. Quand il vint à terre et qu'il aperçut les Sarrasins, il demanda quelles gens c'étaient, et on lui dit que c'étaient des Sarrasins ; et il mit la lance sous son aisselle, et l'écu devant lui, et il eût couru sus aux Sarrasins, si les prud' hommes qui étaient avec lui l'eussent souffert. (Joinville, 162.)

Regardez, maintenant, comme il se bat bien à Mansourah :

Et l'on dit que nous étions tous perdus dès cette journée, n'eût été le roi en personne. Car le sire de Courtenay et Monseigneur Jean de Saillenay me contèrent que six Turcs étaient venus saisir le cheval du roi par le frein et l'emmenaient prisonnier ; et lui tout seul s'en délivra, à grands

coups qu'il leur donna de son épée. Et quand ses gens virent la défense que faisait le roi, ils prirent courage et plusieurs d'eux laissèrent le passage du fleuve et se portèrent vers le roi pour l'aider. (Joinville, 236.)

Un preux chevalier, tel fut donc saint Louis, et qui tenait la prud'homie, c'est-à-dire la qualité des preux, en singulière estime.

Quand le roi était en gaîté, il me disait, raconte Joinville : « Sénéchal, dites les raisons pourquoi prud'homme vaut mieux que béguin. » Alors donc commençait la discussion entre moi et maître Robert. Quand nous avions longtemps disputé, alors le roi rendait sa sentence et disait ainsi : « Maître Robert, je voudrais bien avoir le nom de prud'homme, pourvu que je le fusse, et tout le reste je vous le laisserais; car ce nom de prud'homme est si grande chose et si bonne chose que, même à le prononcer, il emplit la bouche. » (Joinville, 32.)

Sans doute saint Louis s'amusait-il par jeu à mettre aux prises le Sénéchal de Champagne et le docte maître Robert. Néanmoins, lorsqu'il affirmait préférer à la dévotion la qualité de preux, sans démentir sa sainteté, il parlait en chevalier qu'il était, en laïque qui prise ses vertus d'état plus haut que n'importe lesquelles. Et certes, en dévotion, il ne le cédait à personne, puisqu'il fut plusieurs fois — et même publiquement — accusé de papelardise. Mais il lui plaisait que l'on n'oubliât point le cœur gentil qui battait dans sa poitrine. Ce délicat équilibre des vertus chrétiennes les plus héroïques et des qualités humaines les plus accomplies est justement ce qui donne à la figure de saint Louis son relief unique.

Et pas moins qu'un chevalier, ce fut un baron féodal. Il faut un certain effort, aujourd'hui, pour se représenter exactement la France du XIII^e^ siècle, la France de saint Louis. Nous vivons dans un État uniforme, où toutes les têtes ont plié sous le joug égalitaire; une même loi pour tous, et les mêmes droits, et les mêmes devoirs. Tout

autre était le Moyen-âge, où un pays comme la France était infiniment subdivisé en une multitude de seigneuries et de républiques grandes et petites, encastrées les unes dans les autres, subordonnées les unes aux autres; et leurs rapports étaient réglés par une foule de chartes et de coutumes qui différaient d'un endroit à l'autre; et tout homme avait son statut personnel qui n'était pas le même que celui du voisin. Saint Louis avait le sens exquis de toutes ces justices, de tous ces privilèges, de toutes ces frontières et de toutes ces nuances, plus variées que le plumage de la colombe. Si le roi ne respecte pas plus sévèrement et plus strictement qu'aucun de ses sujets le droit d'autrui, il n'y a plus de justice dans le royaume, et la monarchie chrétienne se tourne en tyrannie. Voici là-dessus un trait édifiant raconté par le confesseur de la reine Marguerite, au procès de canonisation :

> Comme le roi entendait dans le cimetière de Vitry le sermon de frère Lambert, des Frères Prêcheurs, assis aux pieds du dit frère, en présence d'une grande multitude de peuple, il advint qu'en une taverne assez voisine du cimetière une assemblée faisait grand bruit qui empêchait d'entendre le sermon. Alors le roi demanda à qui était la justice du lieu. On lui répondit qu'elle était à lui, et il fit cesser le tapage par ses sergents. Et on croit qu'il fit demander à qui était la justice pour ne pas empiéter sur la juridiction d'autrui.

Et l'on pourrait citer bien des exemples analogues de sa justice, qui consistait surtout à rendre à chacun son dû. Ce n'est pas lui qui cherchera, comme avaient fait tel de ses prédécesseurs, son grand-père Philippe-Auguste, ou comme fera tel de ses successeurs, son petit-fils Philippe le Bel, à étendre l'autorité royale aux dépens de celle des grands vassaux. Il laisse toute chose en sa place et ne veut être qu'un faiseur d'ordre et un faiseur de paix.

Mais enfin il était Roi de France, et c'est sous ce dernier aspect qu'il nous plaira surtout de le considérer.

Nulle charge ne lui imposa de plus lourds devoirs que ce sacerdoce royal conféré par l'onction de Reims. Le Roi est, pour ses sujets, le représentant de Dieu sur la terre ; ils sont le troupeau dont il est le pasteur, et, autant qu'aux évêques, c'est à un roi comme saint Louis que s'applique la parabole évangélique :

> Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire qui n'est pas le pasteur, et à qui les brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, laisse là les brebis et prend la fuite; et le loup les ravit et les disperse. Le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire, qu'il n'a nul souci des brebis. Je suis le bon pasteur, je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et que je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis. (Jean, x, 11-16.)

Et Joinville nous montre quatre fois saint Louis mettant son corps en péril mortel pour sauver son peuple.

> Le premier fait où il mit son corps en péril de mort, ce fut à notre arrivée devant Damiette. Là où tout son conseil fut d'avis, ainsi que je l'entendis, qu'il demeurât dans son vaisseau jusqu'à ce qu'il vit ce que ferait sa chevalerie qui allait à terre. — La raison pourquoi on lui conseilla ces choses était que, s'il débarquait avec eux, et que ses gens fussent occis, et lui avec, l'affaire serait perdue; tandis que s'il demeurait dans son vaisseau, de sa personne il pourrait recommencer à conquérir la terre d'Égypte. Et il ne voulut en croire personne et sauta dans la mer tout armé, l'écu au col, la lance au poing, et fut des premiers à terre. — La seconde fois qu'il mit son corps en aventure de mort, ce fut à son départ de la Mansourah pour venir à Damiette. Son conseil fut d'avis, ainsi qu'on me le donna à entendre, qu'il s'en vint à Damiette en galère. Et ce conseil lui fut donné, ainsi qu'on le dit, pour que, s'il arrivait malheur à ses gens, de sa personne il les pût délivrer de captivité. Et spécialement, ce conseil lui fut donné pour le mauvais état de son corps où il était par plusieurs maladies, qui étaient telles, qu'il avait une fièvre double-tierce et une dysenterie très forte, et la maladie de

l'armée dans la bouche et aux jambes. Il ne voulut jamais en croire personne, mais il dit qu'il ne laisserait pas son peuple et qu'il ferait la même fin qu'eux. — La troisième fois qu'il mit son corps en aventure de mort, ce fut quand il demeura quatre ans en Terre Sainte, après que ses frères en furent revenus. En grande aventure de mort fûmes-nous alors; car quand le roi fut établi en Acre, pour un homme d'armes qu'il avait en sa compagnie, ceux d'Acre en avaient bien trente, quand la ville fut prise. — Car je ne sais pas d'autre raison pourquoi les Turcs ne nous vinrent pas prendre dans la ville, sinon l'amour que portait au roi Dieu, qui mettait la peur au cœur de nos ennemis pour qu'ils n'osassent nous venir courir sus. Et sur ce il est écrit : « Si tu crains Dieu, tout ce qui te verra te craindra. » Et ce séjour il le fit tout à fait malgré son conseil, ainsi que vous l'entendrez ci-après. Il mit son corps en aventure pour garantir son peuple de la Terre Sainte qui eût été perdu dès lors s'il ne fût alors resté. — Le quatrième fait où il mit son corps en aventure de mort, ce fut quand nous revînmes d'outre-mer et vînmes devant l'île de Chypre, là où notre nef heurta si malheureusement que le fond où elle heurta emporta trois toises de la quille, sur quoi notre nef était construite. Après cela le roi envoya quérir quatorze maîtres nautonniers, tant de cette nef que d'autres, qui étaient en sa compagnie pour lui conseiller ce qu'il ferait. Et tous furent d'avis, ainsi que vous l'entendrez ci-après, qu'il entrât dans une autre nef, car ils ne voyaient pas comment la nef pourrait supporter le choc des vagues, parce que les clous avec quoi les planches de la nef étaient attachées étaient tout disloqués. Et ils montrèrent au roi un exemple du péril en cette nef, parce que, à l'aller que nous fîmes outre-mer, une nef en semblable cas avait péri; et je vis chez le comte de Joigny la femme et l'enfant qui seuls échappèrent de cette nef. A cela le roi répondit : « Seigneurs, je vois que si je descends de cette nef on n'en voudra plus; et je vois qu'il y a céans huit cents personnes et plus, et parce que chacune aime autant sa vie que je fais la mienne, nul n'oserait demeurer dans cette nef, mais ils demeureraient à Chypre. C'est pourquoi, s'il plaît à Dieu, je ne mettrai pas autant de gens qu'il y en a céans en péril de mort; mais je demeurerai céans pour sauver mon peuple. » (Joinville, 7-16.)

Lorsqu'il a procuré, au péril parfois de sa propre vie, le salut de son peuple, le devoir le plus impérieux d'un prince chrétien est de faire bonne et droite justice. Nous avons vu tantôt combien saint Louis, baron féodal, se montra respectueux des droits d'autrui. Mais la charge d'un roi est infiniment plus étendue que celle d'un simple baron. Souverain fieffeux de tout le royaume, le Roi de France est juge en dernier recours de toutes les causes. Saint Louis en France et en Terre Sainte n'a jamais cessé de rendre personnellement la justice. Tout le monde connaît le chêne de Vincennes où les plaideurs approchaient librement du roi. Peut-être une autre scène que je vais transcrire est-elle moins populaire.

> Je vis quelques fois, en été, que pour expédier ses gens il venait dans le jardin de Paris vêtu d'une cotte de camelot, d'un surcot de tiretaine sans manches, un manteau de taffetas noir autour de son cou très bien peigné et sans coiffe, et un chapeau de héron blanc sur sa tête. Et il faisait étendre des tapis pour nous asseoir autour de lui. Et tout le peuple qui avait affaire par devant lui se tenait autour de lui debout. Et alors il les faisait expédier de la manière que je vous ai dite pour le bois de Vincennes. (Joinville, 60.)

Cette justice était égale pour tous. Non seulement saint Louis ne tenait aucun compte du lignage et de la parenté (on le vit bien lorsqu'il parla si sévèrement à son frère Charles d'Anjou, à cause d'un pauvre chevalier qui avait fait appel au roi) ; mais encore il estimait que la justice royale est due, avant tout, aux faibles et à ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes contre les sévices des puissants. Dans les enseignements qu'à son lit de mort saint Louis donna à son fils Philippe, il disait :

> Pour rendre la justice et faire droit à tes sujets, sois loyal et roide, sans tourner ni à droite ni à gauche, mais toujours du côté du droit, et soutiens la plainte du pauvre jusqu'à tant que la vérité soit déclarée. (Joinville, 74.)

Le comble de la justice, c'est de s'y soumettre soi-même. Nul n'a pratiqué cette vertu, quelquefois héroïque, avec plus d'exactitude que saint Louis. Il savait combien il est dur de rendre, et à cet égard je veux rappeler un joli mot de lui.

> Il disait que c'était mauvaise chose de prendre le bien d'autrui : « Car rendre était si dur, que même à le prononcer, *rendre* écorchait la gorge par les *r* qui y sont, lesquels signifient les râteaux du diable qui toujours tire en arrière ceux qui veulent rendre le bien d'autrui. Et le diable le fait bien subtilement ; car avec les grands usuriers et les grands voleurs il les excite de telle sorte qu'il leur fait donner pour Dieu ce qu'ils devraient rendre. » (Joinville, 33.)

C'est ainsi que lui-même rendit à Renaud de Trie, héritier de la comtesse de Boulogne, le comté de Dammartin-en-Goële bien que le sceau de la charte de donation fût brisé. C'est ainsi encore que, par les Établissements de 1254, il pourvut à ce que ses représentants, baillis, prévôts et sergents ne pussent en aucune manière faire des gains illicites et opprimer le peuple. A cet égard, et sur le fait de la justice, Joinville rapporte du saint roi un mot bien édifiant :

> Le grand amour qu'il avait de son peuple paraît dans ce qu'il dit à Monseigneur Louis son fils aîné, dans une grande maladie qu'il eut à Fontainebleau. « Beau fils, dit-il, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume ; car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement, que si tu le gouvernais mal au vu de tous. » (Joinville, 75.)

Il n'ignorait pas que l'indignité des rois est une excuse à la désaffection des peuples, et il loua fort un frère mineur qui, à Hyères, comme il revenait de la Croisade, le lui rappela rudement.

Il y a toutefois, dans le gouvernement de saint Louis, quelque chose qui doit nous toucher plus encore que sa

justice. C'est que ce roi chevalier, et qui maniait si bien l'épée quand c'était nécessaire, voulut être avant tout, à l'intérieur et hors de son royaume, un faiseur de paix. Quand les plus humbles de ses sujets se présentaient à son rustique tribunal de Vincennes, avant de prononcer entre eux, il cherchait toujours à les accorder et y réussissait souvent. Mais les guerres privées étaient, comme on sait, le fléau du monde féodal. Outre certaines mesures d'ordre général saint Louis s'ingénia dans tous les cas à ramener la paix. Toute la seconde partie de son règne, depuis son retour de Terre Sainte, en 1254, fut employée à cette œuvre pacificatrice. Il arriva un jour que les conseillers du roi le blâmèrent de cette politique. Ils lui représentaient que les grands vassaux s'affaiblissaient réciproquement par leurs querelles, pour le plus grand profit de la couronne. Et voici comment saint Louis leur montra, non seulement que la sainteté est compatible avec la clairvoyance politique, mais encore que la politique la plus juste est aussi la plus profitable :

> Au sujet de ces étrangers [au domaine royal] que le roi avait réconciliés, aucuns de son conseil lui disaient qu'il ne faisait pas bien de ne pas les laisser guerroyer, car s'il les laissait bien s'appauvrir, ils ne lui courraient pas sus aussitôt que s'ils étaient bien riches. Et à cela le roi répondait disant qu'ils ne parlaient pas bien : « Car si les princes voisins voyaient que je les laissasse guerroyer, ils se pourraient aviser entre eux et dire : — C'est par méchanceté que le roi nous laisse guerroyer. — Alors il adviendrait qu'à cause de la haine qu'ils auraient contre moi, ils me viendraient courir sus et j'y pourrais bien perdre, sans compter que j'y gagnerais la haine de Dieu qui dit : Bénis soient tous les faiseurs de paix. » (Joinville, 883.)

Mais il fit une bien plus grande chose encore, lorsqu'il s'accorda avec le roi d'Angleterre Henri III. On sait que depuis le mariage d'Henri Plantagenet avec Aliénor d'Aquitaine (1152), les rois d'Angleterre possédaient en France, outre la Normandie et les Pays de Basse-Loire,

tout le territoire qui s'étend de la Loire aux Pyrénées, de l'Atlantique au Massif Central. La situation d'un vassal tellement plus puissant que son suzerain ne tarda pas à provoquer la guerre entre Capétiens et Plantagenets. Philippe-Auguste et Louis VIII, grand-père et père de saint Louis, profitant de circonstances heureuses, avaient à peu près complètement chassé les Anglais de leurs possessions continentales, ne leur laissant guère que la Guyenne et la Gascogne avec Bordeaux. Henri III se résignait mal à cet abaissement. En 1242, avec l'appui du comte de Toulouse et de quelques autres grands seigneurs, il avait essayé de prendre sa revanche. Mais saint Louis l'arrêta aux brillantes journées de Saintes et de Taillebourg. Il ne restait plus au roi de France, semblait-il, qu'à jouir en paix de ses victoires et de ses conquêtes. C'est bien ainsi que tout autre, à la place de saint Louis, eût fait. Mais saint Louis supportait mal la pensée qu'un parent, un prince qui était son beau-frère (puisque saint Louis et Henri III avaient épousé les deux sœurs provençales, filles de Raymond Bérenger), lui gardât une sourde rancune. Il rêvait de transformer en une paix définitive entre la France et l'Angleterre ces trêves précaires qui, chaque fois qu'elles venaient à expiration, mettaient la paix en péril. Cette paix, que tant de victoires passées n'avaient pu imposer au Plantagenet, il fallait la lui faire accepter. Dans ce but, saint Louis se décida à rendre une partie des conquêtes de son père. Il le fit sans y être obligé par les armes, et sans avoir le sentiment que la stricte justice l'imposât. A ses barons qui l'enfermaient dans ce dilemme : « ou bien les conquêtes de Philippe-Auguste et de Louis VIII sont injustes, dans ce cas il faut les rendre toutes et n'en rien retenir ; ou bien les conquêtes sont légitimes, et alors il n'y a pas de raison d'en restituer la moindre partie », saint Louis répondait selon Joinville :

> Seigneurs, je suis certain que les devanciers du roi d'Angleterre ont perdu tout à fait justement la conquête que je tiens ; et la terre que je lui donne, je ne la donne pas

comme chose dont je sois tenu à lui ou à ses héritiers, mais pour mettre amour entre mes enfants et les siens qui sont cousins germains. Et il me semble que ce que je lui donne je l'emploie bien, parce qu'il n'était pas mon homme, et que par là il entre dans mon hommage. » (Joinville, 679.)

Ce traité de 1259 a fait couler beaucoup d'encre, et ce n'est pas ici le lieu de prendre parti dans cette controverse. On peut bien dire, néanmoins, que saint Louis a donné ce jour-là un exemple d'une telle hauteur morale qu'on ne voit pas qu'il ait beaucoup été suivi. Je crois que, par là, le saint roi mérite d'être invoqué comme patron par tous ceux qui pensent qu'on ne saurait payer trop cher le bienfait de la paix. D'ailleurs les hommes du Moyen-Age, dont le sens chrétien était autrement vif que celui de nos contemporains, ne s'y trompaient pas. Pendant les dix ans qui s'écoulèrent entre le traité de Paris et le départ pour la dernière Croisade (1259-1269), saint Louis fut vraiment l'arbitre de l'Europe. Les princes étrangers venaient de toutes parts soumettre leurs querelles à celui qui avait su montrer un tel désintéressement dans sa propre cause. D'elle-même, autour du saint, pour la dernière fois peut-être, la chrétienté se reformait. Si bien que Péguy n'a pas tort lorsque, dans certains passages du *Mystère des Saints Innocents*, il n'appelle plus Louis roi de France, mais « roi de chrétienté ». Il tenta de rétablir la paix entre l'Empereur et le Saint-Siège; il la rétablit effectivement entre la Flandre et le Hainaut. Enfin en 1264, ce même Henri III, qui avait signé le traité de 1259, et ses barons révoltés s'accordèrent pour demander à saint Louis d'arbitrer entre eux. Jamais monarque chrétien ne fut entouré d'une gloire plus pure. C'est que le Moyen-Age savait reconnaître les saints, qu'ils fussent dans le cloître comme saint Bernard au XII^e^ siècle ou sur le trône comme saint Louis au XIII^e^.

Cependant, quelque sollicitude que Louis ait eue pour son royaume de France, son regard, au-delà de la mer, n'a jamais cessé de convoiter autre chose. Le royaume de

Jérusalem, à grand'peine fondé et maintenu, s'en allait par lambeaux. La dernière Croisade de l'Empereur Frédéric II n'avait abouti qu'à une restitution précaire et, en 1243, le Saint Sépulcre était retombé pour des siècles aux mains des infidèles. C'est alors que Louis décida de prendre la Croix, et désormais la Croisade restera la profonde nostalgie et la grande aventure de son existence. C'est peu pour lui de maintenir droit et justice, de faire régner l'ordre et la paix, de gouverner sagement le royaume que Dieu lui a confié, s'il ne met sa puissance tout entière au service du Christ contre les infidèles. Ce fut, dit-on, à l'occasion d'une très grave maladie, en 1244, que le roi décida de se croiser. La violence du mal était telle qu'il demeura plusieurs jours sans parole, et tout le monde le jugeait perdu.

> Et sitôt qu'il fut en état de parler, il requit qu'on lui donnât la croix, et ainsi fit-on. Alors la reine sa mère ouït dire que la parole lui était revenue, et elle en montra aussi grande joie qu'elle pût. Et quand elle sut qu'il était croisé, ainsi que lui-même le contait, elle montra aussi grand deuil que si elle l'eût vu mort. (Joinville, 107.)

En vain, plusieurs années durant, essaya-t-on de le retenir. Il se considérait comme lié par un vœu solennel, et ce fut vraiment sa « religion » à lui, (pour parler comme les gens du Moyen-Age), que la Croisade. Désormais le misérable royaume de Terre Sainte n'est pas moins le sien que le pays de France. Telle est l'unique guerre que saint Louis ait entreprise sans être provoqué. Mais c'est une guerre dont il n'attend pas de conquête ; nulle autre gloire que celle du Paradis. On part pour cette guerre comme on va au martyre, et ceux qui meurent en combattant pour le tombeau du Christ ont droit aux mêmes palmes que ceux qui sont tombés dans l'arène pour avoir confessé le Christ. Ce que fut en saint Louis, comme en tous les saints, le désir de cette gloire, ses actes nous le laissent deviner. C'est surtout dans l'adversité qu'il apparaît grand. Nous l'avons déjà vu, après

Mansourah, refuser, au péril de sa vie, d'abandonner son peuple. Maintenant le voici prisonnier du sultan d'Égypte.

> Les conseillers du soudan éprouvèrent le roi de la manière qu'ils nous avaient éprouvés, pour voir si le roi leur voudrait promettre de livrer aucuns des châteaux du Temple ou de l'Hôpital, ou aucuns des châteaux des barons du pays. Et ainsi que le voulut Dieu, le roi leur répondit tout à fait à la manière que nous avions répondu. Et ils le menacèrent et lui dirent que puisqu'il ne le voulait pas faire, ils le feraient mettre dans les bernicles. Les bernicles sont le plus cruel tourment que l'on puisse souffrir ; et ce sont deux morceaux de bois pliants, munis de dents au bout, et ils rentrent l'un dans l'autre et sont liés au bout de fortes courroies de bœuf, et quand ils veulent mettre les gens dedans, ils les couchent sur le côté et leur mettent les jambes parmi les chevilles dedans; et puis alors ils font asseoir un homme sur les morceaux de bois; d'où il advient ainsi qu'il ne demeure plus un demi-pied entier d'os qui ne soit tout brisé. Et pour faire du pis qu'ils peuvent, au bout de trois jours, quand les jambes sont enflées, ils remettent les jambes dans les bernicles, et les rebrisent tout derechef. A ces menaces, le roi leur répondit qu'il était leur prisonnier, et qu'ils pouvaient faire de lui à leur volonté. (Joinville, 340.)

Cependant le roi, en butte à tant d'ennemis, réussit à procurer la délivrance des siens et la sienne propre sans souscrire à des conditions déshonorantes. Et Joinville loue avec raison sa sagesse et sa fermeté.

Mais, pour le roi, la Croisade n'est pas finie ; elle ne sera jamais terminée tant qu'il ne sera pas mort à la peine. En Acre, c'est en vain que tous ses chevaliers, sauf deux, dont Joinville, lui conseillent d'abandonner une entreprise perdue. Il leur donne congé de partir, mais il reste, avec très peu de monde. Il sait qu'il est désormais l'unique soutien des chrétiens de Terre Sainte accrochés encore à quelques châteaux de Galilée ou au bord de la mer. Face aux Sarrasins triomphants, le dernier Croisé chevauche, suivi de quelques compagnons d'Acre à Sidon,

de Sidon à Césarée. Il fortifie les courages, relève les remparts, nourrit les veuves et les orphelins. Les Croisades, certes, comptent beaucoup de pages glorieuses, mais aucune n'égale celles que le Roi de France écrivit en Terre Sainte, de 1250 à 1254. Son cœur semble enfin avoir trouvé le lieu où il désirait reposer. A l'horizon là-bas, derrière les collines de Judée, brûlées de soleil, il sait que s'élèvent les tours de la Cité Sainte, et son regard ne peut se détacher de l'horizon de l'Est. Un jour, il crut pouvoir accomplir enfin son grand rêve. Il avait décidé de partir, en simple particulier, pour aller vénérer le tombeau du Christ. Quoi de plus facile? Il était tout prêt, et il n'y avait qu'à étendre la main.

> Tandis que le roi était à Jaffa on lui dit que le soudan de Damas lui permettrait bien d'aller à Jérusalem, et avec un bon sauf-conduit. Le roi en tint grand conseil ; et le résultat du conseil fut tel, que personne n'engagea le roi à y aller puisqu'il eût fallu qu'il laissât la Cité en les mains des Sarrasins... Parce que si lui, qui était le plus grand roi des chrétiens, faisait son pèlerinage sans délivrer la cité de Dieu, tous les autres rois et les autres pèlerins qui viendraient après lui se tiendraient tous pour contents de faire leur pèlerinage ainsi que le roi de France l'aurait fait, et ne s'inquiéteraient pas de la délivrance de Jérusalem. (Joinville, 554 et 557.)

Saint Louis s'inclina devant ces raisons, et jamais sans doute la couronne royale ne fut si lourde à son front.

Après la mort de la reine Blanche, qui gouvernait le royaume en l'absence du roi, il fallut retourner en France. Mais saint Louis, désormais, n'est plus, dans son propre pays, qu'un exilé, un exilé de la croix. Il a laissé son cœur en Terre Sainte. Dès 1266, il prévient le Pape qu'il va se croiser pour la seconde fois. En 1267, à Paris, il annonce solennellement à ses barons la croisade de Tunis. Peu le suivirent, et beaucoup plus par crainte du Roi que par amour de Dieu. Joinville lui-même demeura dans son château. Cette dernière Croisade ne fut

rien qu'une marche à la mort. On a beau jeu d'en critiquer la conduite. Au fond, nous n'en savons pas grand' chose d'autre que le résultat. Nous ignorons, par exemple, quel fut le rôle de Charles d'Anjou, longtemps accusé d'avoir entraîné son frère en Tunisie. Peut-être vaut-il mieux croire que saint Louis voulait rendre à la foi chrétienne, avant de partir pour l'Orient, la terre de saint Cyprien, de sainte Perpétue, de sainte Félicité, de saint Augustin, de tant de martyrs et de docteurs. Et c'est, en tout cas, pour nous, une chose bien touchante à penser, que saint Louis ait été le premier Franc à toucher le sol du Maghreb, que, le premier, il ait pris possession au nom du Christ de ce pays où plus tard les Lavigerie et les Charles de Foucauld devaient déployer leur zèle. La Croisade débarque à Carthage le 28 juillet 1270 et s'installe sur le plateau où fut jadis l'antique métropole. Bientôt la peste ravage l'armée. Saint Louis se prodigue auprès des malades. Il en a l'habitude. Mais c'étaient ici le temps et le lieu où Dieu avait choisi de le rappeler. Il tombe malade à son tour et meurt le 25 août sur un lit de cendres, après avoir donné à son fils Philippe les plus belles instructions que monarque ait jamais laissées à son héritier. Il meurt en croisade comme il vivait depuis le vœu de 1244. Il invoque, sur la terre infidèle, les saints protecteurs : saint Jacques d'abord, parce que saint Jacques est le patron des pèlerins, et que toute croisade est un pèlerinage; ensuite ceux qui sont particulièrement chargés de veiller sur son royaume de la terre : saint Denis de France et « Madame sainte Geneviève ».

> Après le saint roi se fit coucher sur un lit de cendres, et mit ses mains sur sa poitrine, et en regardant vers le ciel remit à notre Créateur son esprit, en cette heure même que le Fils de Dieu mourut pour le salut du monde sur la croix. (Joinville, 756, 757.)

Ailleurs Joinville a bien raison de dire que ce roi confesseur méritait la pourpre des martyrs. Il était très con-

venable que cette grande entreprise des Croisades, où tant de barons chrétiens versèrent leur sang pour la Foi, se terminât par la mort d'un saint. Car la mort des saints est indéfiniment féconde.

Puissent ces quelques pages, trop inférieures à leur sujet, nous rappeler, en ces temps difficiles, que nous avons au ciel, dans la personne de saint Louis de France, un protecteur et un intercesseur tout-puissant ! Nul, sans doute, n'a aimé d'un plus ardent amour cette terre française que Dieu lui avait donnée en héritage. Aucun ne fut plus merveilleusement français que ce Roi de France. Mais si sa vie comporte une leçon suprême, il me semble que c'est celle-ci : nul ne trouve Dieu et ne se trouve soi-même que d'abord il n'ait tout abandonné pour Le suivre. C'est pourquoi saint Louis deux fois est parti en Croisade ; c'est pourquoi il est mort exilé en terre d'Afrique. Et nous-mêmes, Français, ce ne sont pas nos propres qualités qu'il nous faut admirer avec satisfaction dans l'âme du saint Roi, mais ces vertus que le Christ a proposées à l'imitation de tous les hommes et de tous les siècles. Ainsi nous serons les dignes fils de saint Louis et les héritiers de sa plus durable grandeur.

JACQUES MADAULE.

TEXTES ANCIENS

Thomas de Vio, dit Cajetan

(1468-1534)

L'Onction de Béthanie

Le 9 août prochain sera le quatrième centenaire de la mort de frère Thomas de Vio, O. P., dit Cajetan, parce qu'il naquit à Gaëte, 38e Maître général de l'Ordre et Cardinal de Saint-Sixte.

C'est un des princes de la Théologie : son commentaire de la Somme Théologique a été joint au texte de saint Thomas dans l'édition Léonine. Cette rare distinction montre en quelle estime l'École Dominicaine tient ce maître éminent. Mais Cajetan a commenté aussi presque toute la Bible : tous les livres de l'Ancien Testament, sauf le Cantique des cantiques et les Prophètes; tout le Nouveau Testament, sauf l'Apocalypse. Il s'attache particulièrement au sens littéral, et en tire, avec les ressources philologiques dont il disposait, tout ce dont est capable son génie pénétrant et subtil de dialecticien inventif. Outre ces commentaires proprement dits, Cajetan donna, en douze chapitres, des explications sur soixante-quatre passages détachés du Nouveau Testament. Elles ont été réunies par l'auteur sous le titre de « Jentacula » *ou* « Déjeuners ». *Pour Cajetan, un* « banquet de la Sagesse divine » *est un ouvrage compact et de longue haleine, tandis qu'il réserve le terme modeste de « déjeuner » à des travaux de moindre envergure, à l'exposition, par exemple de ces*

questions détachées et sans lien entre elles du Nouveau Testament. L'auteur s'en explique lui-même dans la dédicace de son ouvrage à Clément VII que nous reproduisons (1) :

A Clément VII, Pontife Suprême

Thomas de Vio, salut.

Mon voyage en Hongrie, Clément VII, Pontife Suprême, m'empêchant, après la publication de la « Petite Somme des Péchés », de préparer un banquet de Sagesse divine, j'ai pris soin de donner quelques « déjeuners ». Ici, en effet, sans ordre et sans choix, suivant qu'elles se présentaient, j'ai exposé dans leur sens littéral des sentences du Nouveau Testament. J'y ai mis fin, non que je pense avoir épuisé celles qui méritaient quelque attention; mais, dès que s'est offerte la facilité d'entreprendre les Commentaires des Psaumes au sens littéral, délaissant les « déjeuners », j'ai cru qu'il fallait m'employer à préparer un « banquet ». Vous ne dédaignerez donc pas, bienheureux Père, d'agréer ce minime présent : puisque tous mes travaux vous appartiennent et que la matière en est divine.

Soyez heureux. Portez-vous bien.

(1) Il existe à la Bibliothèque Nationale un exemplaire des *Jentacula*, sous la cote A 7047 (Réserve) :

Jentacula
Novi Testamenti
Cardinalis Sancti Xisti
Reverendissimi domini Thome de Vio
Cajetani Cardinalis Sancti Xisti
preclarissima sexaginta quatuor
notabilium sententiarum Novi
Testamenti literalis expositio,
in duodecim capita distincta,
Que totidem jentacula Novi
Testamenti, ratione operis initio
reddita, inscribuntur.

Parisiis.
Ex officio Claudii Chevallonnii
Sub Sole aureo in via
ad divum Jacobum
1530.

Le volume contient : 1° les *Jentacula*; 2° la *Summula de Peccatis*.

Le volume de Cajetan étant venu en nos mains, nous avons résolu, pour fêter le quatrième centenaire d'un si grand homme, d'en offrir quelques pages aux lecteurs de La Vie Spirituelle. *Il s'agit de la première question du premier « Jentaculum » qui en compte quatre et qui fut terminé au cours du voyage en Hongrie, à Posen, le jour de Saint Damase (11 décembre 1523). L'édition dont nous nous servons est celle de Lyon, 1550.*

La première question traite des paroles de Notre-Seigneur défendant Marie-Madeleine : « *Laissez-la ! Pourquoi lui faites-vous de la peine ? C'est une bonne œuvre qu'elle a accomplie envers moi. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. Ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait ; elle a oint mon corps d'avance pour la sépulture. En vérité, je vous le dis : partout où sera prêché l'Évangile, on dira à la louange de cette femme ce qu'elle a fait.* » (S. Marc, XIV, 3 ; S. Matth., XXVI, 6 ; S. Jean, XII, 1.)

I. — Plaidoyer de Jésus pour Madeleine

1. Un premier étonnement nous saisit : les disciples sont repris parce qu'ils s'indignent de voir un parfum précieux répandu pour oindre les pieds d'un prédicateur miséreux, professant une si grande sainteté.

Leur indignation semble cependant raisonnable. On ne faisait pas, sans doute, un usage courant de telles onctions, réservées, semble-t-il, aux raffinements des grands et des nobles. Il n'y avait là personne dont la distinction justifiât l'usage d'un si riche parfum pour sa tête, encore moins pour ses pieds. Or le Christ, fils d'ar-

tisan et artisan lui-même, était de basse condition selon le monde. Et voilà qu'on oignait ses pieds d'un parfum délicat ! Nous serions aujourd'hui scandalisés si d'aventure nous rencontrions un prédicateur de sainte renommée qui permît pour le soin de sa personne l'usage d'essence si précieuses. Nous trouverions la chose fort inconvenante.

Ajoutez que les disciples avaient reçu l'ordre de rechercher les meilleurs charismes (1). Ne devaient-ils pas détourner Marie-Madeleine de répandre son parfum, en vue d'une œuvre meilleure : le vendre, et secourir les pauvres avec cet argent ?

2. Un second objet d'étonnement : l'excuse que donne le Seigneur : quelle en est la valeur ? « *Elle a accompli une bonne œuvre envers moi. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.* » De ce fait que nous possédions alors et les pauvres et Jésus ; qu'eux, nous les aurons toujours, et Lui, point, je ne vois pas qu'on puisse inférer que Madeleine eût raison : l'onction reste excessive, d'un usage trop raffiné ; elle a empêché un bien supérieur : cette aumône considérable envers les pauvres qui méritent une sollicitude d'autant plus grande qu'ils ne manquent jamais et demeurent toujours.

3. Les trois paroles qu'ajoute Jésus accroissent encore notre surprise. On ne voit pas en quoi elles excusent l'onction de Madeleine. Jésus ajouta, en effet, que Marie devançait sa sépulture ; que le souvenir de cette onction demeurerait perpétuellement à sa louange ; qu'elle avait fait ce qu'elle avait pu. Or, rien de tout cela ne justifie l'onction faite par la pécheresse.

D'abord, au moment de l'onction, la sépulture et les soins quelle exige n'étaient pas dans les vues de Made-

(1) C'est-à-dire la charité.

leine. Or, l'intention fait le mérite d'une œuvre, et Madeleine n'entendait pas prévenir la sépulture de Jésus : elle voulait seulement oindre le Christ en vie.

Même en vue de la sépulture, une onction si raffinée eût été excessive : Nicodème, en effet, ne devait apporter pour l'ensevelissement du Christ qu'un mélange de myrrhe et d'aloës, et non un nard précieux.

Ajoutez que la gloire que devait en retirer Madeleine suivit l'événement, mais n'était pas prévue (1).

Enfin, le troisième argument ne paraît avoir aucun rapport avec la question. Personne ne reprochait à Marie d'avoir recouru pour cette onction aux ressources d'autrui, ou d'y avoir employé un bien nécessaire à sa vie : deux insinuations qu'on écarte en disant qu'elle a fait ce qu'elle a pu pour bien agir.

II. — Les dispositions de Marie-Madeleine

Pour saisir plus clairement les paroles du Seigneur, notons les dispositions d'âme de la femme qui oint Jésus : nous verrons mieux ainsi quelle fut en cette œuvre son intention.

Madeleine croyait, certes, que Jésus était le vrai Messie. Quand sa sœur Marthe disait au divin Maître : « *Je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu* », Marie le croyait mieux encore, elle qui avait choisi la meilleure part. Elle croyait aussi que Jésus peut remettre les péchés, elle qui avait entendu de sa bouche cette parole : « *Tes péchés te sont remis, ta foi t'a sauvée.* » Et de quel amour elle aimait le Sauveur qui a dit d'elle : « *Il lui est beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé* »! D'aussi saintes dispositions envers le Christ, il est facile de conclure que Marie-Madeleine a fait son onction pour remplir

(1) Cette pure conséquence, qui n'est pas en vue, ne peut intervenir pour justifier l'action ou influer sur son mérite.

simultanément de nombreux devoirs : devoirs d'urbanité, de reconnaissance et de religion.

Devoir d'urbanité. — C'était la coutume dans ce pays de pratiquer de telles onctions. Le Seigneur reproche pour ainsi dire à Simon le Pharisien de ne lui avoir pas oint la tête. Puisqu'il avait paru de bon ton de préparer au Christ, prié à ce banquet, des mets plus somptueux, comme on fait pour les grands personnages, Marie jugea de même qu'il convenait — étant donné que l'hôte se devait d'agir ainsi — de consacrer un parfum précieux et délicat à l'onction d'un invité si éminent.

Devoir de reconnaissance. — En souvenir du bienfait reçu — de la rémission de ses péchés au moment de la première onction — Marie-Madeleine estima si grande sa dette envers Jésus que de lui consacrer une onction nouvelle, la plus excellente possible. Une première onction sur les pieds lui avait valu son pardon. Maintenant, c'est une onction sur la tête. Tant de fois, de la bouche du Christ, elle avait reçu la parole de pardon et de vie !... Cette dernière onction fut en quelque sorte une *ablution*, car elle *versa* le vase de parfum et le répandit sur la tête du Sauveur comme en témoigne l'Évangéliste, estimant qu'il ne fallait rien épargner pour rendre grâces d'un tel bienfait.

Devoir de religion. — Au Messie, Fils de Dieu, Madeleine offrait cette onction comme un rafraîchissement pour ce corps qu'il avait assumé : elle la veut à juste titre excellente et précieuse au premier chef.

Voilà des raisons évidentes. Madeleine a bien jugé; elle a fait choix d'une œuvre de dévotion bonne et louable : cette onction délicate et somptueuse est vraiment un pieux service envers Notre-Seigneur. Et c'est fort bien qu'on réprimande les disciples qui s'indignent de son geste et la molestent en s'écriant : « *A quoi bon ce gaspillage?* » Ce n'est pas gaspiller que d'user ainsi d'un parfum sous l'impulsion de telles vertus et pour un motif si opportun de reconnaissance, de piété et de religion.

III. — Les Apôtres

Passons maintenant aux raisons invoquées en faveur des Apôtres.

On avance d'abord « *que cette onction était trop raffinée et trop précieuse — surtout l'onction des pieds — à l'égard d'un pauvre tel que Jésus* ». Parler ainsi, c'est oublier que Jésus est le vrai Messie et qu'on le croyait tel ; qu'il était donc d'une dignité supérieure à celle de tous les hommes. Pour oindre sa personne et ses pieds adorables, nul parfum n'était excessif. Tout ce qu'on peut offrir au plus éminent des hommes est à peine digne de servir au Messie. Sans omettre d'ailleurs la raison spirituelle d'oindre ses pieds, que nous avons déjà dite.

Le même argument répond à ce qu'on ajoute pour expliquer l'attitude scandalisée des disciples. S'il nous était donné de voir le vrai Messie, d'assister à tant de miracles, de nous trouver en présence de Lazare qui attestait, en revenant du séjour des morts, que Jésus est le vrai Messie, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs — (beaucoup de Juifs croyaient au Christ à cause de Lazare) —, loin d'être scandalisés, nous serions justement ravis d'admiration et dans la stupeur que Jésus daignât s'anéantir au point de souffrir nos onctions, l'onction d'une femme, et de condescendre à de si humbles délassements. Mais sans aucun doute, les insensés, là encore, trouveraient avec Judas occasion de scandale !

Que dire de la raison tirée de la recherche d'un plus grand bien ? « *Il eût mieux valu consacrer aux pauvres le prix du parfum.* » La déclaration même de Jésus y répond, comme on verra. Mais tout ce que nous venons de dire y satisfait également : une œuvre si éminente de gratitude, de piété et de religion n'est pas inférieure à l'aumône qu'on eût pu faire aux pauvres. Que dis-je ? Elle fut d'autant meilleure que le Christ l'emporte sur tous les pauvres, la tête sur les membres, le maître sur les serviteurs. Les disciples méritaient donc d'être repris.

Un autre étonnement vient du motif allégué par Jésus : que l'onction ne devait pas être omise même en raison d'une aumône à faire aux pauvres. On répond que les disciples, non contents de prôner l'aumône, avaient blâmé l'onction : « *A quoi bon ce gaspillage?* » s'étaient-ils écriés. Le Seigneur leur oppose une double réfutation. Pour répondre à la question : « *A quoi bon ce gaspillage?* » il déclare d'abord que Marie-Madeleine a fait une bonne œuvre (1). Il ajoute que, même en considérant l'aumône qu'eût permise le prix du parfum, il n'y avait pas lieu d'omettre l'onction, parce qu'ils auraient toujours des pauvres parmi eux. Que cette œuvre fût bonne, la réponse de Jésus le prouve donc de tous points.

Relevons d'abord la préposition « *in* », quand Jésus dit : « *envers moi* ». Rappelons ici qu'autre chose est *croire Dieu* et autre chose *croire en Dieu*. *Croire Dieu* est commun aux bons et aux méchants; *croire en Dieu* n'appartient qu'aux bons, car c'est là un acte de foi « formée » (2). Et pareillement, les bons et les méchants peuvent tous accomplir de bonnes œuvres ; mais accomplir une bonne œuvre *envers* le Christ est réservé aux bons, car ce mot signifie qu'on *tend* par cet acte vers le Christ, ce qui se fait par un progrès de la charité. Quand Jésus déclare donc que Marie-Madeleine vient d'accomplir une bonne œuvre envers lui (*in me*), il montre que cette œuvre est méritoire, accomplie par charité.

On voit aussi la réponse à la difficulté que soulève la comparaison de l'onction avec l'aumône : tout est clair (3). Mais en y regardant de plus près, on découvre des choses plus intimes qui ne s'offraient pas à première vue à l'esprit.

D'abord, une double différence entre l'aumône et le

(1) Ce n'est donc pas un gaspillage.

(2) Un acte de foi achevé, perfectionné par l'amour, lequel donne à la foi non seulement d'adhérer intellectuellement à la vérité divine révélée, mais d'aimer le Dieu de vérité et de tendre *vers* Lui comme vers notre fin.

(3) L'œuvre d'amour envers le Christ vaut mieux encore que l'aumône envers les pauvres.

devoir d'urbanité accompli envers le Sauveur. L'argument qu'il en tire nous montre qu'il ne fallait pas omettre l'onction pour l'aumône.

En effet, il faut distinguer entre le temps qui presse et le temps qui permet de surseoir. Le temps de faire l'aumône n'a rien *alors* d'urgent, il peut être différé (1), il subsiste toujours. Le temps de rendre au Sauveur ce devoir d'urbanité presse au contraire, « *car*, explique-t-il, *vous ne me posséderez pas toujours, vous ne jouirez pas toujours de la présence de mon corps en cette chair passible où je vis présentement avec vous. Non seulement vous ne me posséderez pas toujours, mais désormais vous ne me posséderez que très peu de temps* ». Ceci se passait effectivement six jours avant la Pâque, le samedi avant les Rameaux.

De plus, il est une autre différence, entre une personne déterminée et des pauvres indéterminés. En d'autres termes, ce devoir était dû à une personne déterminée, *à moi*, tandis que l'aumône était due aux pauvres en général et non précisément à tel pauvre. La réponse du Seigneur souligne manifestement cette double différence, quand il dit : « *Les pauvres* — non celui-ci ou celui-là — *vous les aurez toujours avec vous, et il n'y a pas en ce moment de cas de nécessité ; mais moi* (voici la personne déterminée) *vous ne m'aurez pas toujours.* » Comme s'il disait : « C'est le seul moment où vous m'avez vivant avec vous dans une chair passible à laquelle vous pouvez rendre de tels soins. »

Cette double différence fonde et éclaire à la fois la doctrine reçue de tous : qu'on ne doit pas omettre une œuvre de charité corporelle que réclame une personne déterminée, pour des obligations communes, dues au prochain en général. Le divin Maître n'entend pas qu'on néglige, pour distribuer des aumônes, un repas de noces, un devoir de sépulture, une rencontre politique avec un citoyen

(1) Le temps de l'aumône peut être différé, hors le cas d'un besoin extrême qui s'offre à nous. Mais tel n'était pas le cas pour les Apôtres.

ou quelque autre obligation de même ordre. Lui, l'auteur de la grâce, n'est pas venu détruire, mais parachever ce qui, dans la nature, est selon l'ordre de la raison.

On voit donc en pleine lumière le motif précis d'agir de la sorte. Le temps *passait* où cet Hôte si grand et si parfait pouvait recevoir un tel hommage : les pauvres, de ce fait, ne devaient venir qu'après lui; leur cause n'était pas à cette heure si pressante : on pouvait leur faire du bien autrement, en un autre temps, et ailleurs. Voilà marquée par le Seigneur la vraie raison qui rendait cette œuvre bonne, et devait la faire préférer à l'aumône qu'on eût pu tirer pour les pauvres de ce parfum.

Mais allons plus à fond. A cause de la personne désignée par le pronom « *moi* », le motif de l'onction accomplie par Madeleine prenait une valeur inouïe : mieux qu'une œuvre moralement bonne, c'était une œuvre excellente. Qu'on pense *au temps* où le Verbe fait chair daigne vivre ici-bas — homme passible parmi les hommes, sujet aux nécessités humaines, objet aussi d'attentions humaines. Quelle pressante obligation de lui rendre tous les services, tous les soins possibles, sans s'arrêter au prix ou au raffinement, si l'on en juge et par son mérite et par la dette des hommes envers lui ! Il n'y a donc aucune apparence de raison pour mésestimer cette onction; elle devait, pour tous ces motifs, passer avant le soin des pauvres. Ce soin, certes, doit toujours éveiller notre sollicitude, mais sans jamais nous détourner d'un devoir obligatoire, encore moins nous faire supprimer une œuvre incomparablement meilleure.

*
* *

Un troisième sujet d'étonnement venait des trois déclarations du Seigneur touchant la sépulture. Voici ma réponse.

D'après les paroles mêmes du Christ, l'onction de Marie-Madeleine avait un triple rapport avec la sépulture, en tant que *signe*, que *prévenance* et par sa *durée*. Cette

onction *signifiait* d'abord que le Christ serait enseveli. Voici le témoignage du Maître en saint Matthieu (XXVI, 13) : « *En répandant ce parfum sur mon corps, cette femme m'a préparé à l'ensevelissement* »; comme s'il disait : « elle a montré que j'étais prêt pour la sépulture », car à cette époque les corps que l'on devait ensevelir étaient embaumés.

Cette onction *prévenait* également le devoir d'embaumer ce corps en vue de la sépulture, comme en témoigne le Maître en saint Marc (XIV, 8) : « *Elle a d'avance embaumé mon corps pour la sépulture.* » En effet, quoique Marie-Madeleine l'ignorât, le Seigneur savait qu'elle ne pourrait point embaumer son corps mort : Jésus devait ressusciter avant qu'elle ait pu l'oindre. Il déclare donc qu'elle a devancé ce suprême devoir.

Enfin cette onction *dura* pour ainsi dire jusqu'à la sépulture. Le Seigneur dit en saint Jean (XII, 7) : « *Laissez-la garder ce parfum en vue du jour de ma sépulture.* » Cette onction fut la dernière que Marie accomplit : du fait qu'elle ne fut suivie d'aucune autre, elle dura jusqu'au jour de la sépulture. C'est comme si Jésus disait ouvertement : « Laissez-la, parce que cette onction doit compter pour toute ma vie jusqu'au sépulcre; elle ne me rendra plus jamais, vivant ou mort, un tel soin. »

Où tend tout ce discours, où Jésus rapporte à sa sépulture le geste de Marie? Le Maître très clément l'a prononcé pour faire comprendre aux disciples — non pourquoi Madeleine l'embaumait — mais pourquoi Lui, le Seigneur, il agréait cette onction. Madeleine voulait rendre au Christ un devoir de piété humaine, de reconnaissance et de religion; mais le Christ l'agréait parce qu'Il allait être enseveli. Comme s'il disait clairement : « Ne vous imaginez pas que je permets cette onction par plaisir, non, mais parce que je vais être enseveli. Je suis embaumé parce que je dois bientôt mourir. Ce n'est pas l'heure des délices, mais de la mort et de la sépulture. » Sans doute, l'intention de Marie n'était point telle dans son cœur; néanmoins, sous la motion et la direction du

Saint-Esprit, elle travaillait sans le savoir à signifier ces choses, à les prévenir et à les garder. Ces paroles n'ont plus rien d'étonnant si l'on pense que le Seigneur ne les a pas ajoutées pour défendre à nouveau Marie-Madeleine, mais pour expliquer pourquoi il avait permis l'onction.

On peut toutefois rapporter ces paroles à la défense de Madeleine, si on les rattache, comme une explication, à la première déclaration du Maître : « *Moi, vous ne m'aurez pas toujours.* » Jésus semble dire qu'il entend, par ces mots « *pas toujours* », « *un temps très court, parce que je suis sur le point d'être enseveli* ». En ajoutant ces mots, il dévoile sa sépulture prochaine et ce pressentiment plein de sollicitude qui poussait en son âme Marie-Madeleine à faire cette onction. L'enseignement du Maître sur sa mort et sa résurrection était si répandu qu'il était parvenu jusqu'aux Pontifes des Juifs. Ils déclarèrent, en effet, à Pilate : « *Nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, de son vivant : Après trois jours, je ressusciterai.* » Que la mort du Seigneur fût proche, Madeleine, comme les autres femmes, l'avait entendu dire. On en a des preuves. Jésus avait déclaré un peu avant : « *Voici que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré, et le troisième jour il ressuscitera.* » Alors la mère des fils de Zébédée demanda que ses enfants fussent placés à la droite et à la gauche du Seigneur dans le royaume de sa résurrection. Or Marie aimait beaucoup Jésus ; elle pensait que l'heure de sa mort approchait : elle craignait qu'une occasion si favorable de rendre au Christ un tel soin ne se représentât plus; elle jugea bon de s'en acquitter en ce banquet offert en l'honneur de Lazare ressuscité. Ainsi, par la sollicitude craintive qui éperonnait Madeleine, l'onction elle-même eut quelque rapport avec la sépulture du Christ : plus l'heure pressait, à son avis, d'oindre Jésus, plus elle se sentait portée à lui rendre ce devoir.

Peu importe d'ailleurs que des parfums si précieux ne fussent pas en usage pour les sépultures ordinaires, mais la myrrhe et l'aloës. Sans aucun doute on usait, pour

l'ensevelissement des rois, d'essences plus rares. Or la dignité du Messie surpassait et surpasse celle des rois et de tous les grands prêtres, et la matière la plus précieuse ne pouvait l'égaler.

Quant au souvenir impérissable de cette onction, le Seigneur ne le prédit, c'est clair, que pour glorifier l'action de Madeleine. Elle ne cherchait point sans doute ces éloges. Mais quiconque agit avec droiture, peut-on dire, ne rejette pas l'intention d'accomplir des œuvres dignes de louanges. En faveur de l'excellence d'une œuvre, il n'y a pas de meilleur témoignage que l'approbation élogieuse des héros évangéliques. Le Seigneur montra donc que cette onction était non seulement irréprochable et préférable au soin des pauvres, mais encore excellente, digne d'une immortelle louange et que, dans l'Église de Dieu, elle serait à jamais glorifiée.

Que veulent dire les paroles que saint Marc a seul recueillies : « *Ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait* »? Il n'est pas difficile de s'en rendre compte. Elles visent à la fois la secrète pensée de Marie et la dignité même du Sauveur. Les disciples murmuraient en songeant à la grande valeur du parfum. Le Seigneur leur répond : « *Dans l'esprit de cette femme, ce parfum n'avait pas le prix que vous lui attribuez. En eût-elle possédé de plus précieux, qu'elle l'eût également répandu, tant elle fait cas de ma personne! Mais n'en possédant pas de plus précieux, elle a fait tout ce qu'elle a pu.* » Comme s'il déclarait ouvertement : « *Vous pensez qu'il faut blâmer cette femme pour son geste excessif selon vous, et cependant, eu égard à ma vraie dignité, à la foi si droite et à la dévotion de cette femme, il faut plutôt l'excuser de n'avoir pas fait davantage. Tout ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait.* »

Telle est donc la parole du Seigneur. Avec quel à-propos et quelle opportunité Jésus blâme les disciples et loue l'action de Madeleine !

(*Traduction* du R. P. Souillard, O. P.)

La Semaine liturgique de Liége

La Messe, centre de notre vie

L'action liturgique doit réaliser la participation du peuple aux actes du culte. La liturgie est chose de tous : nous sommes, tous ensemble, l'Église, « une seule personne mystique » avec le Christ, et nous avons tous part, à des titres divers, à la parfaite vie qui s'exprime dans le culte chrétien. C'est cette part légitime de chacun qu'il faut donner à tous, dans une vie d'ensemble, hiérarchiquement, saintement ordonnée.

Le mouvement liturgique n'a pas d'autre objet. Il veut susciter, dans la conscience du peuple, une connaissance et un amour de ce culte qui aille à l'action de tous. Il veut éveiller un enthousiasme de la masse, intelligent et sage, pour l'œuvre essentielle du Sauveur, qui est son Sacrifice. Il veut amener l'« assemblée » à comprendre, à aimer, à vivre parfaitement la Messe, centre de rayonnement de toute notre activité religieuse. Si le mouvement liturgique fait cela, s'il redonne au peuple le sentiment de sa loi profonde qui est de s'unir au Seigneur, comme les membres au chef, de se grouper autour de sa table, comme des enfants autour de leur père, et de communier réellement à sa chair et à son sang, à son amour et à sa vie, rien ne pourra résister à ce bienfaisant dynamisme. Mais le mouvement liturgique a-t-il cette efficacité ? Peut-il l'avoir ? Les conditions de la vie moderne se prêtent-elles à une telle action ? Ce que j'ai entendu et vu à la XVII[e] Semaine liturgique belge, qui s'est tenue du 3 au 7 juin à Liége, me permettra de répondre en partie à ces très actuelles questions.

Pour plus de clarté, je ramènerai cette analyse à deux chefs : la doctrine, les études pratiques et plans d'action.

Le *Sacrement admirable*, en cette ville de Liége qui vit naître au XIII^e^ siècle la fête du Corps du Christ, était l'objet central de ces journées d'étude et d'action.

I. — La doctrine

1. — **Eucharistie et Église.** — C'est le P. Sertillanges qui ouvre la série des études doctrinales par ce capital sujet. Tout chrétien sait quel rôle primordial l'Eucharistie a joué dans l'organisation historique de l'Église. C'est autour de la *mensa Domini* que se faisait l'assemblée, et c'est dans cette assemblée sacramentaire et hiérarchisée que se trouvait, déjà, à l'état de vie, toute la constitution ecclésiastique. Vérité essentielle, dont nous vivons encore, et dont il faut saisir tout le rayonnement.

Il existe entre l'Église et l'Eucharistie, centre et source de tous les sacrements, un intime rapport. L'Église est un vivant collectif, et l'Eucharistie est la « nourriture » de cette vie. Mais, à bien le prendre, toute vie se ramène au phénomène de nutrition : sous des modalités diverses, la naissance, le développement, l'organisation et le fonctionnement du vivant s'y ramènent. Toute la vie surnaturelle de l'Église a donc sa base et son épanouissement dans la « nutrition » eucharistique. Il faut donner ce sens plein aux paroles du Seigneur, en saint Jean : « Celui qui mange ma chair a la vie éternelle; si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Le Christ nous donne sa vie dans sa mort et dans sa résurrection ; toute la réalité de ce don est dans l'Eucharistie : là est ce corps livré pour nous ; là, ce sang répandu pour nous ; là, ce corps ressuscité pour nous ; là, ce sang à nouveau réuni à son corps pour nous. Avec l'Eucharistie, nous recevons toute la substance réelle du mystère chrétien.

Tous les autres sacrements *concourent* à l'œuvre eucharis-

tique et agissent en vue ou en dépendance de celle-ci. On voit assez le rapport du Baptême, de la Confirmation, de la Pénitence et de l'Extrême-Onction avec l'Eucharistie. Pour l'Ordre et le Mariage, cette relation est moins apparente. Le mariage fournit la « matière humaine » de l'Église : c'est le sacrement nourricier de la race humaine, et comme tel il rejoint l'Eucharistie, sacrement nourricier de la race divine. L'Ordre, son nom le dit, met « en ordre » cette matière humaine et constitue la hiérarchie ecclésiastique, laquelle est au service du sacerdoce, qui est tout, en définitive, pour l'Eucharistie. La place centrale de l'admirable sacrement apparaît donc à toutes les avenues de la théologie de l'Église.

A un autre point de vue, l'unité du Corps mystique est le fruit propre de l'Eucharistie, et toute la vie est dans l'unité : la charité, effet de l'Eucharistie, est le ciment de cette unité. Ici apparaît le sens social de l'Eucharistie : on ne peut communier au Corps du Christ sans communier, d'une certaine manière, à l'unité de l'Église : son corps réel et son corps mystique sont inséparables. C'est donc par l'Eucharistie que tout le peuple chrétien doit être vivifié, unifié, et mis, dans le monde, dans un juste rapport avec Dieu : il a son centre dans l'Eucharistie, centre de l'Église, centre de l'univers entier, de tous les espaces et de tous les temps, centre de tous les saints en ce monde : c'est d'elle que tout le mouvement liturgique part, c'est par elle qu'il doit aboutir à son terme sublime.

2. — **La hiérarchie des actes eucharistiques**. — Si la liturgie eucharistique a cette prééminence dans l'Église, il importe au premier chef d'en distinguer les actes et d'en hiérarchiser la valeur. On ne doit rien exclure de ce qu'admet l'Église, mais un mouvement se libère et prend sa force en visant avec ordre ses buts. Il faut conduire le peuple au meilleur, le lui faire connaître et le lui faire aimer. Quel est ici ce meilleur ? Dom Capelle, l'inlassable animateur des Semaines liturgiques, s'est donné la délicate mission de nous le dire.

Trois critères nous permettent d'établir cette hiérarchie : le critère de l'*origine*, celui de la *nature*, celui de l'*efficacité*.

Le critère d'origine : les actes eucharistiques qui remontent au Christ Lui-même sont les plus importants, ceux surtout qu'il nous a spécialement commandés « en mémoire » de Lui ; viennent ensuite les actes posés par les ministres, enfin ceux qui jaillissent spontanément de la piété des fidèles. Le critère de la nature part de la richesse de leur contenu interne pour hiérarchiser les actes eucharistiques : la consécration, l'oblation du Corps du Christ, la communion, se situent incomparablement plus haut que toutes les autres opérations où la présence réelle n'est pas substantiellement engagée. Par le critère d'efficacité, nous mettrons au premier plan les actes qui nous appliquent directement les mérites infinis du Sauveur. A tous ces points de vue, le saint sacrifice de la messe apparaît d'une incomparable valeur. Est-ce à dire que le culte de la messe doive diminuer notre estime pour les autres formes de la piété eucharistique : bénédiction du Saint-Sacrement, heure sainte, adoration nocturne, visite ? Il suffit d'éclairer les fidèles sur la valeur relative de ces divers actes, de diriger leurs efforts selon cet ordre, d'intégrer toutes ces formes dans un dynamisme vital centré sur la messe. Alors, ces divers actes, loin de se nuire ou de s'exclure, ne feront que se renforcer. L'épuisement, l'atonie de notre piété, ne naissent que du désordre où nous tenons ces diverses valeurs. Aux prêtres surtout incombe le devoir de donner aux fidèles l'exacte compréhension des actes les plus vitaux, les plus vénérables et les plus divinisants. Garder tout ce qui est bon, mais à sa place. Ainsi s'édifiera en son bel ordre l'architecture entière de notre piété : et tout sera en sûreté, dans la paix. Tout aussi sera en vrai mouvement.

3. — **L'oblation du sacrifice eucharistique.** — La Messe étant devenue le centre de notre étude, il importait de bien mettre en lumière son acte essentiel. Ce soin fut confié à Mgr Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain. La mé-

thode de cette magistrale leçon nous a paru remarquable. On a laissé de côté les controverses sur l'essence du sacrifice, pour tendre à une « compréhension vitale » de la messe. Le donné liturgique, considéré comme lieu théologique et scientifiquement analysé sans *a priori* systématique, s'est avéré d'une richesse doctrinale précise. Mgr Ladeuze a borné son étude au sacrifice proprement dit, où il distingue trois parties : un stade préparatoire, l'oblation sacrificielle, et la consommation du sacrifice par la communion à la victime. L'offertoire est une préparation extérieure de la matière du sacrifice et une préparation intérieure des âmes. L'oblation sacrificielle commence avec la préface. La formule consécratoire en est le point culminant. Cette formule est souverainement respectée : on veut vraiment faire à la messe ce que le Christ a fait à la Cène; sa prière d'action de grâces est devenue notre préface, les paroles de la consécration demeurent absolument identiques sur la bouche du Christ et sur la bouche du prêtre. Un seul aspect nouveau : l'action du Christ devient nôtre : tout le peuple, par le ministère du prêtre, est offrant et ne peut pas être simplement assistant : *Unde et memores... nos servi tui... sed et plebs tua sancta... offerimus.* A cette offrande toute l'Église est associée : l'ange du sacrifice, les âmes saintes du Purgatoire pour lesquelles on prie, les apôtres, les martyrs, les vierges, avec lesquels nous voulons avoir part. La communion qui consomme le sacrifice doit être normalement un acte de toute l'assemblée qui offre avec le prêtre le sacrifice.

L'étude objective du donné liturgique, conclut en substance Mgr Ladeuze, nous conduit plutôt hors du plan des disputes théologiques; il semble pourtant que la rigoureuse interprétation des textes s'harmonise mieux avec l'idée du « sacrifice-oblation ».

4. — **La participation sacramentelle au sacrifice.** — La communion n'est pas seulement une partie essentielle du sacrifice — la consommation de la victime —, elle est une participation sacramentelle au corps et au sang, à la sainteté

et à la vie du Christ. Ce point méritait une étude à part que Mgr Leroux, président du grand séminaire de Liége, présenta aux semainiers. Il insista notamment sur cette idée que la communion au Christ immolé ne peut être qu'une communion immolante, car elle exige le sacrifice de notre orgueil, de notre égoïsme et de notre sentimentalité, et elle prend l'âme dans un attrait, dans un secret mouvement qui a pour terme idéal la conformité au Christ mort et ressuscité. Car la communion mortifie et vivifie, et vivifiant elle réjouit : cet acte immolant — immolant la sensibilité — est aussi un acte « consolant », au sens le plus profond de ce mot, un acte consolidant, et cet effet se rattache au fruit le plus fondamental de l'Eucharistie : la transformation au Christ par l'amour. L'union au Christ dans l'Eucharistie engendre l'amitié véritable avec Lui, et non pas seulement dans un rapport individuel d'âme à âme, mais aussi dans un rapport catholique et universel. Mgr Leroux rejoint ici l'idée du P. Sertillanges, dont il se plaît à louer la profondeur. Communier à l'Eucharistie, c'est aussi communier mystiquement au Christ total, à l'Église tout entière, et ceux qui, dans l'Église, prêtres ou fidèles, veulent travailler à l'expansion du règne de Dieu, doivent puiser dans la communion la joyeuse vigueur de leur apostolat. Ainsi, de toutes parts, la notion fondamentale du Corps mystique se fait jour. C'est la grande idée qui doit nous fortifier tous.

5. — **Le culte de la Sainte Réserve et son développement.** — Après l'étude des actes essentiels du sacrifice eucharistique, on a fait appel à deux historiens pour traiter du culte de la Sainte Réserve. M. l'abbé Dumoutet, directeur du séminaire d'Issy et rédacteur de la *Revue apologétique*, s'est acquis en cette matière une vraie compétence, par ces travaux bien connus : *Le désir de voir l'hostie* et *Le Christ selon la chair dans la vie liturgique du moyen-âge*. Nous ne pouvons noter que succinctement les grandes étapes du culte de la Sainte Réserve. L'adoration du Christ présent dans l'hostie était une conséquence normale de la foi en la pré-

sence réelle. Au IIe siècle nous savons que l'Eucharistie était emportée et conservée à domicile. Au VIe siècle, au Concile de Mâcon, on parle pour la première fois du « sacrarium » où le Saint-Sacrement devait être conservé. Au Xe siècle, la suspension eucharistique se généralise. Parfois la pyxide est posée simplement sur la table d'autel. Au XIVe siècle on crée les armoires eucharistiques séparées de l'autel; au XVIIe siècle, notre tabernacle apparaît.

Comment expliquer le développement de ce culte? Au XIIe siècle la réaction contre l'hérésie de Bérenger y contribua puissamment. L'ostension de la Sainte Réserve suscita la dévotion nouvelle. S'agit-il ici d'un progrès ou d'une cristallisation décadente? Le progrès est évident, à condition, comme l'a noté Dom Capelle, de laisser à chaque chose sa place et de respecter la hiérarchie des valeurs.

6. — **L'esprit liturgique et la fête du Saint-Sacrement.** — Dans le développement du culte eucharistique la fête du *Corpus Christi* exigeait une étude à part, et Mgr Simenon, vicaire général de Liége, nous fit un exposé vivant et fort documenté des origines de cette fête.

La première idée vint de Julienne de Cornillon, qui en eut comme une inspiration du ciel. Cette fête fut établie à Liége, en 1246, par Robert de Torote. Le légat pontifical, le dominicain Hugues de Saint-Cher, l'étendit bientôt à tous les territoires de sa légation, et Urbain IV, en 1264, à toute l'Église.

Tout devait donner à cette fête un éclat incomparable et un rayonnement immense : la beauté du nouvel office que nous devons au génie et à la sainteté de Thomas d'Aquin, l'opportunité et le sens de ce culte non moins que son adorable objet : la présence réelle.

7. — **L'Eucharistie centre de notre vie chrétienne.** — Du très beau discours du P. Doncœur qui clôtura les travaux de la Semaine, une grande idée est à retenir : « L'Eucharistie est la synthèse de l'unité organique de l'Église. » L'Église n'agit pas principalement sur nos mœurs par un

code de justice légale, elle ne se contente pas de prêcher un pur moralisme, elle veut nous conduire au Père par Jésus et en Lui. Cette union à Jésus se fait dans l'Église et par elle, par la grâce qui nous vient des sacrements. Or tous les sacrements culminent en l'Eucharistie, ils sont tous ordonnés à elle, qui est elle-même ordonnée à la Trinité. En cette économie sacramentaire s'intègrent toutes les valeurs : l'observance de la loi — de cette loi nouvelle surtout inscrite dans le cœur — conduit à la pratique de la vertu chrétienne, à l'intime sainteté, fruit de la prière et de la contemplation ; au plus profond de l'âme sainte se consomme l'union mystique avec le Christ; mais cette surabondance de vie intérieure prend sa source dans la grâce sanctifiante, sans cesse accrue par les sacrements, au premier chef par l'Eucharistie.

Nous devenons ainsi les parfaits imitateurs du Christ, observateur de la loi, modèle de toutes les vertus, sans cesse uni à son Père céleste; nous entrons dans son mouvement de vie ; comme Lui, nous passons de ce monde à notre Père. C'est la vraie Pâque, le véritable passage, le viatique du chemin infini. Et nous échappons au réseau de toutes les erreurs : légalisme des Juifs, moralisme païen, sentimentalisme romantique, mysticisme néoplatonicien, individualisme protestant. La mystérieuse Eucharistie, par cette vie qu'elle donne, par cet apport incessant de divine force, par cette inspiration et cette impulsion qu'elle crée, triomphe dans nos cœurs des obscurités de notre esprit. Il n'est pas étonnant qu'il y ait tant de mystère ! La vie humaine est si mystérieuse sur terre ! Qu'en sera-t-il de la vie divine ? Mais on ne peut refuser la vie corporelle parce qu'elle est incompréhensible : elle nous emporte. Ainsi la vie merveilleuse que l'hostie salutaire nous donne.

II. — Études pratiques et plans d'action

L'action liturgique, par son mouvement même, tend à réaliser le culte parfait dans toute l'Église, par toute l'Église,

dans le peuple fidèle et par lui. Les réunions de sections, qui se tiennent dans la soirée, étudient les moyens pratiques pour atteindre un tel objectif. On devine leur importance et leur intérêt. Nous soulignerons les idées ou les initiatives qui nous ont paru les plus neuves ou les plus fécondes. Ici surtout nous ne pouvons tout dire.

1. — **Nos moyens actuels de réalisation pratique.** — Dom Augustin François nous a donné sur un thème si important un rapport lumineux, riche d'une expérience décisive. Le temps malheureusement manqua pour en discuter les idées maîtresses — mais nous y reviendrons : il nous a promis d'exposer à nos lecteurs les grandes lignes de sa méthode et les résultats de son apostolat.

Il est avec Dom Kreps l'apôtre des « journées paroissiales ». Leur but est de faire célébrer « une journée type » de dimanche chrétien, en exploitant les seules ressources de la liturgie dominicale : messe de communion, grand'messe chantée, office du soir, chant des complies. Tout le peuple doit prendre une part active aux actes du culte. Aux réunions préparatoires, on expose simplement et concrètement la doctrine liturgique, prière commune et familiale, offrande commune du sacrifice du Seigneur, but et notion de la communion sacramentelle, le rôle du prêtre, celui des fidèles. Quelques répétitions sous la vigoureuse direction de Dom Kreps, et le peuple chantera d'enthousiasme l'incomparable *missa brevis* ou les psaumes des complies. Précieuses expériences qui ont pleinement réussi dans tous les milieux, surtout dans les faubourgs ouvriers des environs de Liége. Expériences fécondes : la cloison étanche entre la vie profane et la vie cultuelle tombe ; la vie paroissiale retrouve dans la messe son centre religieux vivant et rayonnant.

D'autres réalisations sont à noter. Dans l'Action catholique belge la messe devient un sujet constant d'étude; l'assistance et la *participation active* à la messe s'inscrivent au programme des réunions d'A.C. La messe se fait ainsi le vrai centre des journées d'étude, des congrès cantonaux, régio-

naux ou nationaux ; elle en est le point culminant, et non plus une partie négligeable et presque un point mort.

La « méthode liturgique » offre-t-elle un cadre suffisant pour une étude doctrinale complète du donné révélé ? On peut le contester. Mais elle s'avère étonnamment efficace pour former à la prière et à la vie chrétienne pratique ; elle offre ds bases concrètes pour une instruction populaire suffisante. Les paroisses où la vie liturgique se déploie de la sorte en lumière et beauté retrouvent la douceur de la vie commune dans le Christ, jouissent d'une atmosphère plus pure et plus pacifiée. Le dynamisme étonnant du mouvement jociste belge n'a point d'autre cause profonde. C'est ce que le chanoine Cardyn nous affirma de la façon la plus nette.

2. — **La vie liturgique chez les jeunes.** — La « prière jociste » fut le premier moyen de pénétration liturgique parmi les jeunes ouvriers : elle leur fit comprendre le sens et la valeur de la prière, comment toute la vie, tout le travail peut être prière ; elle brisa le respect humain et fit entrevoir ce qu'était la grande prière de l'Église. L'image de l'offrande — petites hosties entourant la grande hostie — suggéra vivement cette grande idée : que nous devons unir tous nos sacrifices au sacrifice du Christ. A l'heure actuelle, 200.000 images jocistes ont été vendues.

On visa ensuite à faire de la messe le centre de toute la vie jociste. Depuis cinq ans, elle est expliquée dans tous les cercles, le missel répandu : on a partout réalisé la messe vivante, la participation consciente et active aux actes du culte ; on s'est efforcé d'intégrer toute la journée de travail dans l'offrande du sacrifice eucharistique du matin.

La messe n'est pas seulement le point d'appui du jociste, elle est son premier objet d'apostolat. Le calendrier liturgique, qui rapprend à la jeunesse ouvrière à vivre cœur à cœur avec l'Église, est largement répandu : d'abord 9000 exemplaires, puis 15.000, l'an dernier 26.000. Ensuite les campagnes pascales et les campagnes de Noël, les visites à domicile, les communions en groupe, les messes chantées en mas-

ses compactes, la minute de silence respectée dans les ateliers le Vendredi-Saint à l'heure de la mort du Sauveur. La J.O.C. par sa courageuse action liturgique a rendu aux jeunes ouvriers le sens et la fierté, la joie de la vie chrétienne, et ce conquérant optimisme qui ouvre à leur ambition les plus vastes champs de l'apostolat.

La méthode liturgique si efficace dans les milieux jocistes a fait ses preuves. Il faut l'introduire intelligemment dans tous nos collèges et dans nos œuvres de jeunesse.

Comment acquérir au collège le culte profond et premier de la messe ? M. le chanoine Kaisin, directeur du séminaire de Floreffe, répondit à cette question. Il appuya son rapport sur son expérience. Il suffit de replacer la messe au centre de l'instruction et de la vie du collège pour la faire aimer : à condition que l'enseignement soit sérieux, vivant, adapté et méthodique; à condition que la liturgie de la messe soit comprise, vécue, belle et digne du Christ. Or, quand on a soi-même la foi en cette incomparable valeur, il n'est pas difficile d'intéresser puissamment les élèves à la vie liturgique, car « les rites liturgiques, comme l'a dit Pie XI, sont merveilleusement éducatifs », et M. le chanoine Chevalier, vicaire général de Tournai, le prouva lumineusement. Le P. Léonard, S. J., souligna les harmonies de la piété mariale qui fleurit dans les congrégations de nos collèges et de la piété liturgique.

M. l'abbé Moureau aborda la formation liturgique des enfants par la *Croisade eucharistique*. Comment réaliser la formation chrétienne de tous nos baptisés par l'Eucharistie ? On y arrivera par la sainte messe et la communion bien comprises. Il faut, pour faire participer l'enfant à l'office divin, lui expliquer *intuitivement* l'action liturgique, se servir à cette fin de tableaux, de projections lumineuses, réaliser devant lui, en les expliquant en détail, des parties de l'office. Après l'explication on en viendra à la messe dialoguée, puis à la messe chantée. On apprendra enfin à faire passer les enseignements reçus dans la vie pratique : offrir la journée à Dieu par Jésus, en continuant le sacrifice de la messe par le

sacrifice du travail, la joie de la messe par la sainte joie de nos journées bien remplies. Comment éviter l'écueil de la monotonie ? Par l'explication des cycles liturgiques, en variant aussi habilement l'action et les rôles des enfants aux diverses cérémonies.

Le P. Thijs, de Nimègue, appuya de son expérience la thèse de M. l'abbé Moureau. Il est parvenu à bien faire comprendre la messe à des tout-petits de 4 et 5 ans par la méthode Montessori. M. l'abbé Jacobs, de Vivegnis, préconisa, pour l'explication, l'emploi de tableaux aux personnages mobiles, les visites aux églises, aux fonts, à l'autel, à la table de communion. Il importe surtout de faire réaliser aux enfants des cérémonies partielles par mode d'exercice : l'enfant aime voir et toucher, il aime encore plus agir.

Sur la *formation liturgique au catéchisme* on n'a pas dit, semble-t-il, des choses très neuves. Question d'ailleurs immense et délicate. On ne donnera pas en tous cas l'esprit liturgique aux enfants du catéchisme seulement en insistant sur certaines leçons comme la messe, la communion. C'est un point de vue nouveau qu'il faut choisir et toute une méthode catéchistique à mettre sur pied, à partir de la grande idée du Corps mystique et de la vie de l'Église où l'enfant est inséré. Dom François proposa de consacrer à cette formation une dizaine de minutes au commencement de certaines leçons. Ne serait-il pas préférable, en attendant une réforme plus profonde, de créer un petit cycle complet d'instructions liturgiques, parallèlement au cycle catéchistique proprement dit ?

Le meilleur instrument de formation liturgique c'est incontestablement le missel. *L'utilisation rationnelle du missel* est possible au pensionnat, elle est possible aussi parmi les enfants de la paroisse, à condition qu'on forme avec constance les enfants à cet usage et qu'on les dirige. La longue expérience de Dom Lefebvre lui permit d'apporter sur ces points des observations utiles. Encore ici il faut vouloir, il faut savoir tirer parti des inépuisables ressources de la liturgie pour obtenir des offices vivants où l'on ne s'ennuie pas.

3. — **La formation liturgique du peuple**. — Tout le monde reconnaît à l'heure actuelle qu'on ne rendra au culte toute sa puissance qu'en y faisant activement participer le peuple. Le chanoine Croegaert, du grand séminaire de Malines, rappela fort opportunément les titres qu'ont les fidèles à cette participation. Mais notre liturgie actuelle offre, à ce point de vue, quelques difficultés. Elle est *archaïque* : elle s'écarte de nos habitudes profanes, tandis qu'elle épousait parfaitement celle des temps qui l'ont vue naître. Il faut donc l'intégrer dans notre vie moderne, et la chose veut un effort intelligent et, dirions-nous, organique. Il faut une *interprétation vivante* des rites. Le missel à cet effet est un instrument indispensable. Mais le missel est un instrument mort. Il faut le rendre à tous lumineux et vivant. L'apostolat du missel s'avère ici pratiquement primordial. Le P. Cornet, O. F. M., insista dans son rapport avec raison sur ce point. Il faut aussi promouvoir, comme le demande l'Église, les *Confréries du Saint-Sacrement*, qui peuvent devenir les *vrais foyers de culture et d'apostolat liturgiques*. Le rapport de M. l'abbé Piérard, sur ce thème, intéressa fort les curés présents. L'un des premiers buts de la confrérie serait de fournir à la paroisse un personnel profondément chrétien, digne des délicates fonctions que l'Église lui confie. Dom Kreps donna d'ailleurs sur « l'esprit liturgique et le personnel des églises » une causerie très vivante. Il dénonça avec entrain les déficiences actuelles, et proposa, avec bonne humeur, les remèdes opportuns : organiste, sacristain, chantres, membres de la schola, doivent tous collaborer à l'œuvre magnifique. Il leur faut donc une préparation qui leur donne l'intelligence de leur rôle et des grands actes auxquels ils coopèrent; il faut ensuite, entre tous et avec le clergé paroissial, une collaboration étroite et cordiale. Les vœux suivants furent émis : que les auxiliaires du culte se considèrent comme de vrais ouvriers de l'action catholique et qu'on organise pour eux des retraites spéciales.

On le voit : à tous les ouvriers du Christ la belle besogne ne manque pas.

4. — **Réalisations.** — Or une large besogne se fait déjà. Les semaines liturgiques sont aussi des leçons de choses, et ces leçons ne sont pas les moins éloquentes. Un de caractères propres du mouvement liturgique est de déboucher constamment sur la vie par sa doctrine, animatrice de vie intérieure; par les sacrements, créateurs et régénérateurs de cette vie ; par son culte, une des formes les plus belles de notre humaine activité; par les arts liturgiques qu'il inspire et l'architecture qu'il dresse dans nos cités. C'est l'impression vive que nous éprouvions en visitant l'exposition d'art liturgique aménagée dans les locaux modernisés du couvent des Prêcheurs, en écoutant les mélodies grégoriennes si délicatement exécutées par la schola de Maredsous et popularisées par le disque, en suivant avec le P. Braun, l'animateur des ateliers d'art de la même abbaye, l'évolution de l'archictecture religieuse moderne, dont les formes les plus belles s'inspirent des besoins les plus profonds du culte.

Henri Ghéon surtout, par son étonnant *Mystère de la Messe*, a fait la preuve que le jeu pour le peuple fidèle est une chose possible, une chose nécessaire à la complète renaissance de la vie chrétienne, une chose dont le peuple a besoin. Je ne parlerai point ici de l'art de l'auteur et des artistes, qui fut du plus haut effet et s'éleva jusqu'aux formes les plus délicates; ce n'est pas mon but. Mais il faut remarquer que ce *Mystère* s'inspire de la plus pure liturgie, qu'il illustre puissamment la messe, nous en donne une image intuitive poignante, nous jette en pleine atmosphère chrétienne — et qu'il est en même temps un jeu, un délassement authentique, une récréation : au plein sens du mot cela *édifie*, cela refait les forces de l'âme et redonne du courage pour les besognes plus dures de chaque jour. La foule, qui pendant deux heures suivit le spectacle dans un silence absolu et n'explosa qu'à la fin en applaudissements enthousiastes, marqua par son attitude même combien cette moderne adaptation de nos vieux mystères répond aux aspirations les plus saines et les plus actuelles de la masse.

Mais il faut mettre au-dessus de tout les messes chantées

du matin. On ne peut dire ce que furent ces « assemblées » du peuple chrétien dans les basiliques de Liége. Tout s'unissait ici pour réaliser une des plus belles choses qu'on puisse voir : l'incomparable architecture, le chant de la *missa brevis* admirablement scandé, sous la direction de Dom Kreps, par une foule compacte de 1800 à 2000 personnes, la parfaite tenue de l'assistance s'agenouillant, se levant, s'asseyant avec un ensemble parfait, au commandement de Dom François qui, pendant les silences, commentait en termes brefs et clairs l'action du prêtre, l'interminable communion de toute l'assistance qui donnait au Sacrifice du Seigneur tout son sens et toute sa portée, la fusée joyeuse du *Deo gratias* qui traduisait si bien la joie de tous qui ne pouvait plus se contenir, enfin cette force communicative qui faisait de tous dans la foi une seule âme et un seul peuple de Dieu. Dans une intervention des plus piquantes, un semainier étayait son raisonnement sur ce principe : la messe est ennuyeuse, la messe sera toujours une chose ennuyeuse... Quelle erreur ! La messe telle que nous l'avons vécue à la basilique Saint-Martin est prodigieusement belle, étonnamment captivante. Nous n'avons jamais eu comme ce jour-là le sentiment de l'unité du peuple chrétien dans le Christ. Nous avions l'impression de vivre, comme les premiers chrétiens, avec la même intensité de foi et d'amour, les heures les plus émouvantes de la liturgie primitive, quand les disciples s'assemblaient pour « commémorer » « le jour du Seigneur », pour « chanter des hymnes au Christ-Dieu », et avoir part à la *fractio panis*. L'Église s'est formée autour de la *mensa Domini*; elle a trouvé là son principe d'unité et de vie : là réside toujours, mystérieusement vivant, adorablement aimable, son principe de rajeunissement et d'irrésistible expansion. C'est la première chose qu'il nous faut comprendre, si nous voulons réaliser en sa perfection cet « ordre catholique » que la jeune génération attend.

fr. Étienne Lajeunie, O. P.

« L'Action Liturgique » (1)

Le livre de M. l'abbé Bayart porte en sous-titre : « Essai de directoire ». Il vise en effet à établir comme le programme d'une action liturgique, entendant par là un certain nombre de réalisations dans l'ordre du culte chrétien — et nous aurons à revenir sur le bien-fondé de cette assimilation. Dans une première partie, l'auteur s'essaie à déterminer les principes d'une action ainsi comprise : il en étudie successivement le but, les terrains d'action, les moyens de propagande. Puis, passant à la pratique, il énumère un certain nombre de directives se rapportant à la vie paroissiale, à chacun des sacrements, aux lieux et aux temps sacrés, à l'art liturgique (ce ne sont pas les moins bonnes pages du livre), etc..., avec, à l'appui, références au Code de droit canon. On trouvera dans cette seconde partie beaucoup de renseignemnts utiles, sans compter que M. Bayart a eu l'heureuse idée de joindre, en manière d'annexe, à cette documentation une traduction française du *Motu proprio* de Pie X et de la Constitution de Pie XI sur la musique sacrée, ainsi qu'une bibliographie liturgique d'ouvrages français dressée par M. l'abbé Maranget, qui ne comprend pas moins de dix-huit pages et pourra rendre service. On nous excusera de n'insister pas sur les mérites réels du livre que nous venons d'analyser sommairement. Ses quelques déficiences portent avec elles un enseignement que nous ne saurions négliger et qu'il y a tout profit au contraire à essayer de dégager de notre mieux.

Au reste, M. l'abbé Bayart présente modestement son ouvrage, et dès la première page, comme un essai de caractère provisoire. Et le dernier paragraphe met le sceau à cette modestie. « Tout ce que nous avons pu dire — et nous n'en avons pas assez dit, sans doute — pour montrer la nécessité

(1) Paul Bayart, *L'Action liturgique* (Bloud et Gay).

de la vie liturgique, de l'esprit liturgique, de l'action liturgique, ne signifie pas qu'il n'y ait rien d'autre à faire. » Ces quelques notations sont un appel à des indications complémentaires, voire à des critiques : nous n'y manquerons pas.

Non que nous considérions toute l'information condensée dans ces quelque deux cent cinquante pages comme non avenue ou d'une manifeste inutilité. Rien de plus opportun, semble-t-il, que de rappeler à des lecteurs, ecclésiastiques dans l'immense majorité, donc responsables au premier chef du culte chrétien, les règles trop souvent oubliées ou violées de la prière de l'Église. On ne dira jamais assez la nécessité de la décence, de la correction, de l'observation des règles fixées en matière liturgique. La routine, le découragement, quelquefois la tiédeur, l'incompréhension souvent — et cela est grave — sont des adversaires qu'il y a toujours profit à dépister et à combattre avec la plus surnaturelle énergie.

Mais nous ne croyons pas que ce combat puisse être mené à bien, et la pacifique victoire remportée, sans la mise en œuvre d'un dynamisme profond qui anime le peuple chrétien tout entier, et non pas seulement la tribu ecclésiastique : or nous ne voyons pas de quoi pourrait s'alimenter dans le livre qui nous est proposé un tel dynamisme. Qu'on nous entende : nous ne nions pas l'utilité de ce livre dans la bibliothèque pastorale d'un prêtre. Mais, si l'on nous parle d'action liturgique, et si l'on nous offre, — même provisoirement, même à titre d'essai, même avec des exhortations multipliées à la prudence, — un ensemble de recettes puisées dans le rituel, le missel ou simplement le bon sens, comme le programme même de cette action liturgique, nous avouons ne plus comprendre.

L'auteur, cherchant à justifier le titre de son livre, nous explique que le terme « action » présente cet avantage d'être « en honneur à notre époque ». Sans doute : mais il ne faudrait pas se laisser guider par des choix de pure mode. Nous avons peur qu'il y ait là une raison déterminante dans la fixation de la terminologie de M. Bayart : et c'est là sans doute que gît le malentendu. « Ce terme a l'avantage et l'inconvénient, nous dit-il, de faire pendant à celui d' « action catholique ». Or il paraît qu'il y aurait un « préjugé » dans le sens « d'une sorte d'opposition ou de concurrence » entre l'action catholique et l'action liturgique. C'est peut-être vrai dans certains milieux et, si ce l'est, nous partageons la réac-

tion défavorable de M. Bayart. D'autant plus que « l'action liturgique » — pour parler comme notre auteur — nous paraît bien plutôt l'efflorescence obligée d'une action catholique véritable. L'action catholique n'a pas d'autre objet en effet que de « refaire chrétiens nos frères », c'est-à-dire de les réintégrer à titre de membres nouveaux dans le Corps Mystique du Christ en voie de continuelle croissance. Or le Corps Mystique n'est pas soumis seulement à la loi du mouvement immanent qui est la vie même et qui s'exprime conceptuellement dans le dogme de la Communion des Saints. Un mouvement transitif le caractérise, en vertu duquel l'humanité du Christ Jésus, agrandie aux dimensions de l'espace et du temps, continue sans interruption de tendre au Père comme au terme de son oblation, de son sacrifice : ce Corps est constitué à partir d'une idée directrice *sacerdotale*. Et lorsqu'on parle de liturgie, de prière de l'Église, c'est ce mouvement spécifique du Corps Mystique dans son incarnation collective et communautaire qui est en question. Rattacher des membres nouveaux à l'Humanité du Christ, c'est les faire entrer dans ce mouvement, participer à cette prière, vivre de cette liturgie.

Ceci n'est pas spéculation pure : une précieuse confirmation nous en est donnée par la vie même de nos mouvements de jeunesse, les plus avancés à l'heure actuelle dans la réalisation de l'Action catholique. Ce n'est pas par hasard que la spiritualité « jociste », si l'on peut dire, est axée tout entière sur la doctrine du Corps Mystique et de la Communion des Saints et sur le sacrifice de la Messe pensé et vécu dans la lumière de cette doctrine. C'est là, si je ne me trompe, de l'action liturgique, et de la meilleure : il n'est, pour s'en rendre compte, que de relire certaine plaquette de l'abbé Cardyn (1) ou suivre attentivement la très remarquable « Lettre aux Aumôniers », qui est comme le bulletin de liaison des aumôniers jocistes. Les autres mouvements spéciali-

(1) « Ite, Missa est », conférence prononcée à la Semaine Sociale de Lille en 1932. On en trouve le texte à la librairie de la Jeunesse Ouvrière, 7, rue Saint-Vincent, Paris-18e. — Signalons aussi une très belle conférence, non encore éditée, et prononcée tout récemment par M. l'abbé Cardyn à la Semaine Liturgique de Liége sur « la mission de la jeunesse et sa vie liturgique ».

sés de l'A.C.J.F. n'échappent pas à cette contagion, disons à cette croissance normale et spontanée : leurs publications en témoignent, et des observateurs attentifs de leurs Congrès savent qu'il est de moins en moins rare d'y voir certains congressistes profiter d'un temps libre pour se retirer discrètement et réciter à deux ou trois une petite heure. La jeune Route enfin n'a garde de se tenir à l'écart : on y réalise la messe, on la dialogue parfois, l'antique cérémonie de l'offrande y revit souvent, et je sais des routiers qui n'ont pas besoin de la présence de leur aumônier pour se tirer tout seuls du chant des Complies, un soir de campement. Honni soit qui mal y pense, mais c'est ainsi, — et l'action liturgique n'est pas ailleurs que là : elle se fait insensiblement, elle progresse sans trop avoir pris conscience d'elle-même — ce qui n'en est que plus significatif — et, fleur de l'Action catholique, elle participe essentiellement, comme cette dernière, de la nature du « mouvement » M. Bayart ne semble pas aimer beaucoup l'expression « mouvement liturgique »; elle nous semble au contraire convenir à merveille à cette éclosion lente, immatérielle, organique, dans les cadres renouvelés par Pie XI, de la graine jetée par Pie X. Évidemment ce n'est pas en dissertant sur l'illégitimité du port des statues en procession, ou sur les prières liturgiques prévues au rituel pour la visite pastorale des malades, qu'on aidera beaucoup ce mouvement et qu'on l'entretiendra.

Au reste, l'auteur de l'*Action liturgique* ne nierait pas sans doute tout ce que je viens de dire, et peut-être aurais-je pu le dire en partie en juxtaposant des citations de son livre. N'empêche que l'ouvrage suppose une confusion fondamentale : celle du mouvement liturgique et des réalisations cultuelles. Sans doute dans l'ordre de ces dernières le prêtre est le grand responsable : c'est à lui qu'incombe l'organisation des cérémonies religieuses. A la sacristie et au chœur, il est chef : et il n'y a là nul cléricalisme. D'où l'utilité d'une science canonico-liturgique qui ressortit à la pastorale, et dont l'observation aboutirait à la réalisation d'offices religieux toujours convenables et parfois vraiment beaux. Mais telle n'est pas l'action liturgique dont la nécessité presse de notre temps. J'irai plus loin : ceci est pratiquement impossible à réaliser sans l'exigeant appel d'un mouvement liturgique qui intéresse à la fois prêtres et fidèles, exactement comme l'Action catholique intéresse à la fois les uns et les autres. Et le rapproche-

ment n'est pas vain : car l'Action catholique nous apparaît comme le support obligé de ce mouvement et en même temps son premier bénéficiaire. Débarrassé de son titre et de ses premières pages, le livre de M. Bayart présentera sans doute une certaine utilité dans l'ordre des réalisations cultuelles. Quant au manifeste du mouvement liturgique, il reste à faire. Ce ne devra pas être un directoire, un programme au sens où l'entend notre auteur; il y faudrait seulement une doctrine sûre, un peu d'intelligence pratique et beaucoup de sens de l'Église (1).

JULES CHÉRUEL.

(1) Page 182, nous lisons une invite à la réalisation « d'une institution analogue à celle des Semaines Sociales de France... Le temps est-il venu d'agir dans ce sens? Il semble que le Souverain Pontife nous y invite : relisons la constitution *Divini Cultus* et n'hésitons plus ». Nous sommes aussi de cet avis, mais à cette double condition : d'abord que les Semaines liturgiques en question ne soient pas l'affaire exclusive du clergé, autrement dit qu'elles soient l'expression d'un mouvement liturgique et non la préparation concertée de réalisations cultuelles; secondement que cette institution soit l'aboutissement du mouvement en question, et non pas une création décidée du jour au lendemain par quelques aventureux en défaut de réalisme.

La Société de Saint-Louis

On parle souvent des conséquences de la vie et de l'idéal chrétien dans la vie civique : on pense — à juste titre — que le chrétien doit être meilleur citoyen que les autres. Et l'on ne signale pas assez que l'honnêteté et la vertu civiques peuvent être de merveilleux tremplins pour nous élever à la perfection chrétienne, quand on a bien compris que le rôle de la cité est d'être au service de l'homme, racheté par le sang du Christ. Et pourtant, s'il est vrai que la vie morale est la disposition prérequise à la vie théologale, et que la justice légale, vertu du bien commun, jouerait dans une vie purement humaine un rôle assez semblable à celui que joue la charité dans la vie entre chrétiens, il ne faudra pas nous étonner de voir des hommes particulièrement soucieux du service de la cité s'élever à une vie plus parfaite et à une compréhension plus profonde du mystère de l'Église.

Or telle est bien l'histoire de ce groupement qui a pris pour patron un roi et un saint français : *la Société de Saint-Louis*. En un temps où se multiplient les rassemblements politiques, se grouper pour servir la cité semblera à certains chose banale. Mais ce qui fait l'originalité de ce mouvement, c'est son esprit et c'est sa méthode.

Son esprit : la Société de Saint-Louis entend travailler à l'édification d'une cité chrétienne, et dans un esprit chrétien. Sans rêver aucunement d'un retour illusoire au moyen âge, car ses membres savent bien qu'il leur faut travailler désormais à l'édification d'une cité profane, mais véritablement humaine, respectueuse des personnes et de leur liberté, et ordonnatrice de toutes leurs activités vers le bien commun : dans cette cité, le chrétien pourra vivre et s'épanouir sans contrainte. Il en sera aussi un des meilleurs ouvriers, car il perçoit mieux qu'un autre, grâce à la lumière de sa foi, les conditions temporelles de la vie humaine. L'*ordre temporel chrétien*, tel qu'on peut le réaliser en notre XX^e^ siècle, tel est l'ordre auquel travaille la Société de Saint-Louis.

Sa méthode : ce n'est pas celle d'un parti politique, qui préparerait actuellement la prise du pouvoir, et ne collaborerait à l'organisation de la cité qu'une fois réalisée cette possession; non, chaque adhérent s'est déjà mis à la besogne et s'efforce d'être utile aux groupements sociaux auxquels il appartient par ailleurs. Ce n'est pas non plus une pure construction abstraite, car les membres ne se soucient pas

d'écrire de volumineux traités ou de brefs discours-programmes, mais ils agissent. On réfléchit sans doute, car on n'irait pas droit si on ne réfléchissait pas sur la route à suivre ; on parle également, car il est utile de mettre en commun son expérience ; mais puisqu'il s'agit d'un ordre pratique, on réfléchit sur ce que l'on a fait, et l'on parle entre soi de ce que l'on a tenté, de ce qui a réussi et aussi de ce qui a échoué. Et de la sorte les principes d'action naîtront de l'expérience : ainsi, à propos de l'éducation, c'est un père de famille qui parlera de l'éducation de ses huit enfants ; les autres pères donneront leur avis, et de la discussion naîtra une réalisation pratique pour assurer la formation des enfants des différents membres. S'il s'agit du juste salaire, on demandera à chacun de collaborer à l'enquête qui permettra de fixer les conditions de vie, selon les différentes situations. Et les femmes, mères de famille qui savent les difficultés de tenir un foyer, auront, plus que tout autre, leur mot à dire dans ces réunions. Tous collaborent à cette tâche simplement, en toute sincérité et totalement, car pour s'agréger à l'ensemble, chacun s'est engagé à servir, avec tout son foyer, le groupement. La Société de Saint-Louis est la vie chrétienne du foyer qui prend conscience de son rôle dans la cité.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que ce travail ait mieux révélé à ceux qui l'accomplissent la force que nous a donnée le Christ, notre Maître. Car le principe de toute notre activité est l'amour, et aux heures où la tâche est plus pénible, il faut que l'amour soit bien fort pour ne point faillir : on prend davantage conscience alors du secours apporté par la grâce du Christ. Réaliser l'ordre temporel chrétien serait une folie, si l'on n'était pas sûr que notre Sauveur, en versant son sang pour les âmes, l'a, du fait même, donné pour cela. Dans ce travail on recourt sans cesse à la croix.

Aux messes mensuelles, qui réunissent tous les membres de Paris et parfois ceux de la province, et auxquelles les maris viennent communier à côté de leurs femmes, on prie très simplement mais très profondément. « Dès que deux se réunissent en mon nom, je suis au milieu d'eux », a dit notre Sauveur : en se groupant pour réaliser en France l'ordre du Christ, les membres de la Société de Saint-Louis ont mieux pris conscience de la divine présence et de son esprit.

A. Maydieu, O. P.

Pour la lecture spirituelle

Des livres pour les enfants

Évangiles et Histoire Sainte.

1. *Un peu d'Évangile pour nos petits*, par Agnès Goldie (1).
2. *Évangile d'une Grand'Mère*, par la Comtesse de Ségur (2).
3. *Akkinaï au pays de Jésus*, par A. Miramar (3).
4. *Première Histoire Sainte*, par Simplex (4).

1. — Il eût fallu choisir, disions-nous dans le compte-rendu de l'*Évangile des Petits* (Vie Spirituelle, juin 1932). Agnès Goldie nous présente aujourd'hui son choix. Elle a fait, de cette réduction de son premier livre, un ouvrage beaucoup plus portatif, à la portée des petites bourses, et qui par sa couverture se présente de façon plus agréable. Qu'a-t-elle supprimé ? Rien dans la Vie cachée; dans la Vie publique, tout ce qui est enseignement; le Sermon sur la montagne se réduit aux Béatitudes, et la série des Paraboles à l'Enfant Prodigue ; des miracles : je ne regrette guère, puisqu'il s'agit d'enfants, les possédés ; mais le Serviteur du Centurion ? Je devine ce que l'auteur a dû souffrir en maniant ses ciseaux. Mais, où elle a vraiment trop coupé, c'est à la fin.

(1) 1 vol. (20 × 14), 150 p. 5 fr. — Vilte.
(2) *a*) 1 vol. (18 × 13), 256 p. 2 fr. — Hachette.
b) 1 vol. (19 × 12), 335 p. 12 fr. — Société Liturgique, 57, rue de Rennes, Paris-VI[e].
(3) 1 vol. (23 × 14), 162 p. 15 fr. — Lethielleux.
(4) 1 vol. (14 × 9), 88 p. 3 fr. — Droguet et Ardant, Limoges.

Il fallait nous conserver d'autres récits d'apparitions de Jésus ressuscité, quitte à supprimer quelques commentaires.

C'est le seul reproche à ce livre bien fait, facile à lire, qui non seulement apprendra leur Évangile aux enfants — 6 à 9 ans — mais les aidera à le vivre.

2. *Évangile d'une Grand'Mère.* — Hachette se devait de ne pas exclure cet ouvrage de la populaire édition, d'un bon marché incroyable, qu'il fait de l'œuvre de la bonne Comtesse. Pour 2 francs nous avons les 256 pages bien remplies de ce récit qui réjouit notre enfance. Il me rappelle un magnifique volume, aux beaux caractères nets, aux belles images coupant les chapitres. Belles, par la technique de la gravure et de la reproduction. Mais assez conventionnelles, comme toute l'imagerie religieuse de ce temps déjà lointain... Sont-ce les mêmes que je retrouve dans l'édition soignée que nous donne l'Apostolat liturgique ? Pour certains, je le jurerais; d'autres ont une allure assez impressionnante de Gustave Doré ; d'autres sont d'une composition intéressante : telle l'adoration des bergers. Mais le tirage ne vaut pas celui de mon enfance !

Pour le texte, il est connu et apprécié à sa valeur. Le récit coule, aisé, fidèle aux évangélistes; avant que l'attention du lecteur se lasse, les comparses lui ménagent une diversion, et en même temps l'aident à comprendre. Ces interruptions sont le triomphe de Mme de Ségur ; aucun enfant ne parle avec plus de naturel que ceux qu'elle fait parler. Voici par exemple la petite Henriette, qui s'assure d'abord qu'elle ne sera pas grondée pour ce qu'elle va dire (il s'agit des troupeaux de porcs de Gerasa) ; l'assurance donnée : « Eh bien ! grand'mère, je pense que les pauvres Gerasiniens avaient besoin de leurs cochons; et qu'à leur place je n'aurais pas été contente du tout de les avoir perdus; et je pense encore... »

La narratrice, inutile de le dire, n'attendait que ces réflexions pour tirer du fait la morale qu'il comporte; elle le fait comme une bonne grand'mère qu'elle est, qui connaît la vie (1).

(1) Tout ceci ne contredit pas les remarques qu'avait appelées l'ouvrage de Mme Marteau de Langle de Carry. Le « monde périmé » mis en scène dans les autres ouvrages de Mme de Ségur n'a pas à paraître ici.

3. *Akkinaï au Pays de Jésus.* — Voilà un livre qui se voit de loin, avec sa couverture rouge orange sur laquelle se détache un paysage palestinien — lac bleu et flamants roses —; il est plein de croquis documentaires dus aux Pères Lavergne et Roussel eux-mêmes, et, cela se voit du premier coup, il n'est point d'une lecture austère, tout en permettant un profit certain pour l'esprit, et, par ricochet, pour l'âme. Dans ces conditions, il n'est pas besoin d'être un chef-d'œuvre parfait pour réussir. Les plus de 10 ans, jusques et y compris les grandes personnes, y apprendront mille choses intéressantes ou curieuses, pittoresques, colorées, sur les mœurs juives au temps de Jésus, comment on s'habillait, on mangeait, on cultivait, on se recevait, etc. Ici et là, le cadre extérieur d'un miracle ou d'une parabole est reconstitué. On est en l'an 45, les traces des pas du Christ dans la poussière des routes sont à peine effacées; Akkinaï, le juif babylonien en voyage, qui raconte à sa famille et à ses amis ce qu'il voit et apprend, met toutes ces choses au présent : les siècles sont abolis.

4. *Première Histoire Sainte.* — Ceci n'est qu'un memento qui pourra servir à fixer les notions acquises au cours d'exposés oraux développés; le récit sacré est résumé sous forme de demandes et réponses.

Doctrine.

1. *Catéchisme illustré pour les Tout-Petits*, par M. l'abbé E. Charles (1).
2. *Premier Catéchisme pour la Communion précoce*, par Simplex (2).
3. *Petit Catéchisme élémentaire* (3), pour les commençants.
4. *Les Bons Anges*, par le R. P. Lelong, O. P. (4).

(1) 1 vol. (18 × 12), 96 p. broché 3 fr. 50, cartonné 5 fr. — Publiroc, Marseille.

(2) 1 opuscule (14 × 9), 20 p. 0 fr. 75. — Droguet et Ardant, Limoges.

(3) 1 opuscule (15 × 10), 40 p. 1 fr. 50. — Librairie Chanut, Melun.

(4) 1 vol. (20 × 15), 125 p. 10 fr. — Desclée de Brouwer.

1. *Le Catéchisme illustré pour les Tout-Petits* débute, ou à peu près, par la Messe; peu d'images (7), mais grandes et claires, en trois couleurs (signées J.-M. Breton); le texte est conçu pour la prière collective.

Puis vient une préparation pour la confession, sous forme de dialogue entre Jésus et l'enfant, et des prières pour la Communion.

Puis, un « Récit abrégé de tout ce que Dieu a fait pour moi », en d'autres termes un résumé d'histoire sainte, illustré par de vieux clichés bien connus (Schnorr), et, à mon sens, dépassés, sinon quant à la facture, du moins quant à l'inspiration.

Avec la partie doctrinale nous retrouvons Breton (sauf dans le Baptême de Jésus, si conventionnel, et la Résurrection)... et la couleur.

Cette partie doctrinale se réduit à l'essentiel : les 3 principaux mystères, quatre Sacrements, les Commandements de Dieu, les Fins dernières. Chaque chapitre part de l'explication de l'image et aboutit à un petit résumé à apprendre par cœur et à des « Réflexions de l'enfant », le tout simple et disposé d'une façon claire et attrayante.

A signaler tout particulièrement la rédaction abrégée des Commandements de Dieu et de l'Église. Le seul défaut qu'on puisse lui trouver, c'est qu'ayant donné aux petits enfants ce texte compréhensible, qui dit tout ce qu'il faut dire et ne dit que cela, on n'aura pas le courage, plus tard, de leur imposer le texte traditionnel. Que faire ?

2. *Premier Catéchisme, pour la Communion précoce.* — Est-il nécessaire de faire apprendre à un petit enfant ces 12 pages de réponses, courtes et faciles, il est vrai, mais dont il est à craindre qu'il ne retire pas grande lumière ? Rien ne peut remplacer à cet âge la préparation orale; et si celle-ci manque... Pourquoi a-t-on voulu imprimer un nouveau texte ? Peut-être parce que celui du Cardinal Gasparri semble beaucoup trop difficile ? le petit Catéchisme de Rouen trop long ? Cependant ce dernier, avec ses 34 petites pages, n'est pas lourd à un cerveau de 7 ans, parce qu'il le peut parfaitement comprendre.

3. — Il y a un peu plus de matières dans les 30 pages du

Petit Catéchisme élémentaire. Les mots difficiles n'ont pas toujours été évités ; mais il est remarquable qu'on les ait réservés aux questions ; les réponses sont d'un style assez coulant. Quelques négligences; ex. : « C'est Dieu qui décide de notre entrée au Ciel par le jugement particulier. A la fin du monde il y aura un second jugement général », au lieu de : « un second jugement, qui sera général ». Et quelques excellentes trouvailles ; telles la seconde partie de cette réponse à la question : « Comment fait-on pour prier ? — *R.* Pour prier on prononce des paroles de prières, *ou bien on pense à Dieu dans son cœur.* » Le soin est laissé au catéchiste d'expliquer que la prière orale doit s'accompagner, tout de même, d'un mouvement du cœur; mais c'est un signe des temps, de songer à insister sur la valeur de la prière mentale. Le texte traditionnel est moins direct : « La prière est une élévation de notre âme vers Dieu... » Espérons que, d'ici quelques années, ce qui restera de catholiques dans le peuple français ayant été mieux formé s'attachera plus au fond qu'à la forme, sans, bien entendu, négliger celle-ci ; et que notre monde mécanisé rapprendra par eux les valeurs humaines.

4. *Les Bons Anges.* — Quand les enfants reçoivent, fait pour eux avec amour et joie, un livre comme celui-ci, si plein de fraîcheur, de poésie, d'esprit, de plénitude, sous une apparente facilité, il faut qu'ils le prêtent à leurs parents. Mais les parents ne l'auront-ils pas lu d'abord, sans en manquer une ligne, crainte de perdre de ces menues et exquises trouvailles dont je renonce à citer une seule, parce qu'il faudrait choisir ? A travers cette souriante histoire d'enfants qui préparent une procession d'anges, ils retrouveront leur dévotion à ces esprits bienheureux dont la hâte incompréhensive de notre temps nous a trop privés. Pour nos petits, ils sont à niveau déjà : cette lecture les enchantera, et ils la reprendront, je pense, bien des fois. Le genre est difficile parce qu'il y faut un tact infini : captiver l'imagination pour instruire plus sûrement, charmer le cœur pour que la leçon, si l'on peut user ici d'un mot si froid, porte ses fruits dans la conduite ; tout cela ensemble, comme il est nécessaire quand le lecteur est un enfant. Albert Puyplat a composé pour ce petit chef-d'œuvre de ravissants dessins.

Messe — Sacrements — Lecture Spirituelle.

1. *Le premier Missel des petits enfants*, par Pax (1).
2. *Missel liturgique des enfants* (2).
3. *Les prières du Louveteau*, par P. Maréchal (3).
4. *Ginette à la Messe*, par Tristan Mirbel (4).
5. *La Visite de Jésus* (5).
6. *Pour bien se confesser* (6), par un aumônier de Croisade (7).
7. *La Pentecôte de Philippe*, par Tristan Mirbel (8).
8. *Heure de garde des enfants* (9).
9. *Enfants, vous êtes grands !* par Jean Besnard (10).

1. *Le Premier Missel des Enfants.* — Voilà vraiment un livre de Messe pour petits enfants. Ceux de ma génération ont déjà pu apprendre à suivre la Messe dans des livres à images. Chaque fois que je tournais la page, je trouvais une gravure à droite, un texte à gauche. Mais la gravure était confuse et en noir, le texte en petits caractères et d'un style difficile.

Soyons reconnaissants à ces livres-là, qui nous ont rendu

(1) 1 opuscule (14 × 9), 33 p. 1 fr. 50. — Apostolat liturgique.

(2) 1 vol. (17 × 11), 126 p. 5 fr. — Bonne Presse.

(3) 1 opuscule (13 × 9), 95 p. 3 fr. — La Hutte, 66 *bis*, rue Saint-Didier, Paris-XVI[e].

(4) 1 vol. (18 × 12), 72 p. 3 fr. 50. — Apostolat de la Prière.

(5) 1 opuscule (12 × 9), 24 p. 1 fr. 25 ? — Catholic Truth Society, 38, Eccleston Square, London, S.W.1.

(6) *a*) 1 opuscule (15 × 10), 4 p. 0 fr. 25. — Librairie Masson, 3, rue Saint-Martin, Cambrai.

b) 1 opuscule (15 × 10), 8 p. 0 fr. 30, pour les plus grands. — Même adresse.

(7) A cette liste il faut ajouter le très bel album pour les petits qui communient, *Le Pain vivant*, de Mme M. Fargues, dont nous reparlerons. [N.D.L.R.]

(8) 1 vol. (21 × 14), 75 p. — Bonne Presse.

(9) 1 opuscule (13 × 9), 31 p. 1 fr. — Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin).

(10) 1 vol. (19 × 12), 75 p. 3 fr. — Apostolat de la Prière.

service, et laissons-en le stock aux éditeurs qui en vendent encore.

Le *Premier Missel* est parmi ceux qui marquent le plus de progrès. Texte court, dans l'esprit des prières liturgiques, à la portée des enfants, imprimé en très gros caractères ; en haut de chaque page, les images de Cramer, à grande échelle. Impression noir et rouge.

2. — Dans le *Missel Liturgique des enfants*, il n'y a pas non plus autre chose que des images et des prières pour la Messe. 63 images (des photos) sur beau papier couché ; les enfants seront ravis. Beaucoup se répètent; par exemple entre la Préface (pourquoi ce titre : Préface, est-il omis ?) et la Communion; c'était inévitable, puisque les attitudes du prêtre à l'autel se répètent. Et il fallait des prières pour occuper tout ce temps : les prières, elles, ne se répètent pas. L'auteur désire, à juste raison, que l'enfant fasse un choix parmi ses textes, suivant sa dévotion, afin que leur quantité ne lui soit point un fardeau.

3. *Les Prières du Louveteau.* — Une nouvelle édition de ce précieux petit livre. Le format et l'épaisseur sont restés les mêmes; mais comme pour le petit Jésus et le louveteau, croître en âge est aussi pour ce recueil croître en perfection. Le choix des prières (les Maîtres Mots, Après la Communion) est plus « catholique », moins particulier au louveteau, tout en restant à sa portée. Et les prières de la Messe, qui déjà étaient très bien comprises, avec une image à chaque page, le sont mieux encore ; un texte en rouge indique les attitudes du fidèle. Ce petit livret n'est pas à recommander qu'au Louveteau.

En appendice, la manière de servir la Messe selon le rit dominicain.

4. *Ginette à la Messe.* — A l'occasion de la 1re Messe de cousin Henri, Jacques, qui la servira, et la petite Ginette, apprennent de leur grande sœur ce qu'est la Messe, et comment la suivre.

L'idée est bonne d'envelopper ces explications, claires, assez complètes pour des enfants, de l'émotion qui entoure un jeune prêtre depuis les préparatifs de son ordination jusqu'à la bénédiction qu'il donne aux siens.

5. *La Visite de Jésus.* — Deux pages en vers, des images, des réflexions et un acte de contrition tout enfantin : ce n'est pas un « guide » pour la confession; mais c'est très juste de ton. Ainsi on fait dire au tout-petit, non : « C'est moi qui vous ai fait mourir », ce qu'il ne peut comprendre, mais : « Mon bon Jésus, j'embrasse vos pieds percés de clous, pour vous montrer que je vous aime et que j'ai beaucoup de chagrin de vous avoir fait souffrir. »

15 pages sur les 24 qui constituent ce petit livret d'aspect aimable occuperont gentiment l'enfant avant et après sa communion.

6. *Pour bien se confesser.* — Un bon petit outil de travail pour les catéchistes. Nous nous en servirons. Nous placerons près du confessionnal, les jours de confession, une boîte dans laquelle nos enfants viendront prendre un petit livret rouge : il y en aura assez pour tous; avant de partir, ils le remettront en place. La couverture est solide, la provision servira un grand nombre de fois.

Si nos pénitents n'en sont plus à leurs premiers aveux, la boîte mettra à leur disposition des livrets bleus, où les prières et exhortations à la contrition sont plus développées et l'examen de conscience plus complet.

Revenons au livret des tout-petits : pages 2 et 3 de la couverture, la manière de se confesser; sur l'unique feuille blanche, une prière à lire, autrement dit, de quoi se mettre en train; une vingtaine de questions, pas même, pour l'examen de conscience, puis de quoi lire encore en attendant son tour, avec une petite image où l'enfant se reconnaîtra au pied de la croix. Quelques recommandations pour après la confession : le tout très simple, très court, très éducatif, et bien imprimé, sur un bon papier.

7. *La Pentecôte de Philippe.* — Philippe a perdu sa mère, et peu à peu oublie le bon Dieu. Mais un bon curé le ramène aux sentiments religieux en le préparant à la Confirmation qu'il va recevoir.

De bons passages sur les Dons du Saint-Esprit.

Que Philippe ait fait sa 1re Communion à 11 ans, à la mode d'avant Pie X, on sait bien que ce n'est pas chose inouïe sous Pie XI; c'est donc le droit de l'auteur de ne faire faire

qu'à 11 ans sa 1re Communion à Philippe; mais on eût aimé qu'un mot en soulignât l'illégalité.

8. *Heure de garde des enfants.* — Le texte peut donner une idée assez exacte du faux style pour enfants. Mais les images, quoique ici ou là (par ex. : p. 9) l'expression du Christ ne s'accorde guère avec les circonstances, les images sont intéressantes en ce qu'elles font accompagner Jésus, durant sa Passion, par un gentil petit enfant croqué au naturel.

9. *Enfants, vous êtes grands!* — Des méditations pour nos grands; quoique, dans le sens du titre, nos tout-petits aussi sont grands : parce que Dieu habite en eux.

Ils sont créatures de Dieu, enfants de Dieu, élèves, soldats, amis, héritiers de Dieu. Sous ces titres et d'autres encore, l'auteur leur propose brièvement des exemples de leurs aînés — Foch, Jeanne d'Arc, le Curé d'Ars, etc., — ou des passages d'Évangile, et dirige ensuite leurs réflexions. Le ton est sérieux, le style simple, les idées à la portée des 11-12 ans.

Vie des Saints.

1. *Sur la terre comme au ciel*, illustré par Jeanne Hebbelynck (1).
2. *Bernadette, la petite fille de Lourdes* (2).
3. *Imelda, amie de Dieu* (3).
4. *Saint François d'Assise*, par Jeanne Ancelet-Hustache, illustré par Andrée Sikorska (4).
5. *L'Ange de l'École*, par Mme Raïssa Maritain, illustré par Guio Severini (5).

(1) 1 album (21 × 22), 57 p. 10 fr. — Desclée de Brouwer.
(2) 1 album (21 × 27), 14 p. 4 fr. — Maison-Mère des Sœurs de la Charité, Nevers.
(3) 1 brochure (28 × 19), 31 p. 5 fr. — Lethielleux.
(4) 1 vol. (20 × 14), 133 p. 10 fr. — Desclée de Brouwer, Collection « L'Année en Fêtes pour nos enfants ».
(5) 1 vol. (20 × 14), 138 p. 10 fr. — Desclée de Brouwer, même collection.

6. *Le saint Curé d'Ars*, par Agnès Goldie (1).

1. *Sur la terre comme au Ciel.* — Ouvrez l'album à la page 27, et dites-moi si c'est gentil, cette image de sainte Germaine Cousin laissant son troupeau à la garde des anges ? chaque agneau, tout blanc, a le sien, tout rouge, sur l'herbe verte, et Germaine s'en va à la messe vers le petit village d'enluminure. Dans le même album, où les histoires sont imprimées en beaux caractères et commentées à l'usage des petits enfants pieux, il y a encore une image pour Tarcisius, une pour sainte Ursule, une pour sainte Gudule, et une pour saint Antoine.

2. *Bernadette, la petite fille de Lourdes.* — Un album pour les petits enfants; les images sont à grande échelle, violemment coloriées, mais bien comprises (ainsi les gens qui processionnent sont habillés à la mode du Second Empire). Seulement la bonne Sœur Marthe qui raconte l'histoire évite davantage les mots difficiles, je le gagerais, et emploie un style plus direct quand ses petits auditeurs se groupent en chair et en os autour de sa robe de religieuse.

3. — *Imelda* est la patronne des premiers Communiants. Une archiconfrérie groupe ceux-ci sous le nom d'Imeldistes (voir la brochure « Imeldistes » parue aux Éditions du Cerf, Juvisy). Ils ne peuvent pas savoir grand'chose de leur petite patronne, dont la vie toute simple et toute belle se termine à onze ans, comme on sait, par une première Communion miraculeuse. Un autre fait bien étrange peut les intéresser : son entrée au cloître à l'âge de neuf ans.

Tout ceci est raconté dans une grande brochure d'aspect aimable, imprimée en rouge, ornée de dessins assez gauches, qui ont adopté ce parti fantaisiste d'habiller Imelda, avant sa prise d'habit, comme une petite Imeldiste de 1933.

4. — L'histoire de *Saint François d'Assise* est d'une autre classe.

Le petit François et la petite Claire se font raconter l'histoire de leurs saints patrons. L'affabulation est réduite au

(1) 1 brochure (22 × 14), 75 p. 2 fr. 50. — « Les Éditions du Clocher », Toulouse, Collection « Les Belles Histoires ».

minimum, ainsi qu'il convient ; le récit principal se suffit à lui-même, et il n'est pas besoin de réveiller l'intérêt des petits lecteurs par une dramatisation à côté. Comme il arrive dans ces sortes de récits plus ou moins dialogués, les personnages secondaires, — ici François et Claire Mathis, — servent surtout à poser des questions judicieuses. Ainsi : « ... Tu nous as parlé des rêves de saint François, du rêve du Pape..., et maman nous a dit qu'il ne fallait pas croire aux rêves... » Lisez la réponse (p. 43).

Lisez surtout l'exquis épilogue : « Comment les enfants peuvent ressembler à saint François. » « ... Ils sont le sourire du bon Dieu sur la terre, et il faut que les grandes personnes puissent dire : « Loué soit mon Seigneur pour nos « frères et nos sœurs les chers petits enfants... »

Et toute cette fin, qui est une transposition du Cantique du soleil et rappelle sur un autre mode certaines pages de l'Oiseau bleu : les joies offertes aux enfants.

Ce sont de telles lectures qui font prendre la religion au sérieux par les enfants. Ils y trouvent les deux choses qu'ils aiment le plus : la poésie et l'accent du réel. Ils y sentent, d'intuition, qu'on a pensé d'abord ce qu'on leur donne à penser, aimé ce qu'on leur propose d'aimer. Je ne veux pas dire que les auteurs qui écrivent moins bien que Mme Ancelet-Hustache, c'est-à-dire, entre autres choses, qui ne savent pas donner le sentiment du vrai, ne soient pas sincères, ni que ceux qui écrivent bien le soient toujours... Il faudrait que tout, dans la littérature enfantine, unît le talent et la sincérité. Nous n'en sommes pas là !

Illustration de premier ordre.

5. — *L'Ange de l'École* : il faut expliquer Ange, et École ; dès ces premières pages, Raïssa Maritain montre la qualité et le charme de son style et de ses idées. Puis elle aborde son sujet, sans l'envelopper d'aucune autre histoire. Sujet intéressant sans doute que la vie du grand saint Thomas, et dont il serait dommage que nos enfants, entraînés à des lectures plus frivoles, ne sussent pas tirer le bénéfice. Lisons d'abord, pour notre profit ; et nous saurons alors aider à lire nos grands de douze et treize ans.

Illustration expressive et originale.

6. *Le saint Curé d'Ars.* — Les Éditions du Clocher ont

entrepris une œuvre heureuse : donner de « belles histoires » pour 2 fr. 50, et ces histoires sont des vies de Saints. Les auteurs que je vois au catalogue sont connus pour savoir intéresser les enfants ; et il faut avouer qu'ils choisissent bien leurs sujets. Les amis des enfants leur demandent maintenant de traiter ceux-ci avec soin. Agnès Goldie, qui nous raconte le *Curé d'Ars*, néglige parfois d'accorder ensemble ses chapitres. Ainsi page 20, le prédécesseur de M. Vianney est mort depuis plus d'un mois à l'arrivée de celui-ci, et page 25 un vieux déclare : « Il y a *si longtemps* qu'il n'y a plus de prêtre chez nous ! » Mais elle sélectionne avec bonheur, dans cette vie pleine d'histoires, celles qu'il est le plus utile de raconter aux enfants, et expose avec tact, sans trahir la vérité, l'aventure de pseudo-désertion et les méfaits du « Grappin ». Et elle fait très peu de morale.

Jeunes Modèles de notre temps.

1. *Ma Maman du Ciel*, ou la ravissante dévotion envers la Sainte Vierge du Serviteur de Dieu, par l'abbé A. Vignaud (1).
2. *Le Serviteur de Dieu Guy de Fontgalland*, par la Comtesse René de Gallard Béarn (2).
3. *Missel du Serviteur de Dieu Guy de Fontgalland* (3).
4. *Anne de Guigné*, ma petite sœur du ciel (4).
5. *A l'école de Nénette*, par une religieuse de Saint-André (5).
6. *Le Rosaire d'une Enfant*, par une religieuse de Saint-André (6).
7. *Juliette Cambarou*, par A. Bessières, S. J. (7).

(1) 1 vol. (18×12), 168 p. 7 fr. 50. — Vitte.
(2) 1 broch. (16×12), 55 p. — Vitte.
(3) 1 missel (15×10), 271 p.
(4) 1 broch. (18×14), 39 p. 7 fr. — Desclée de Brouwer.
(5) 1 opuscule (13×9), 35 p.
(6) 1 opuscule (13×9), 43 p.
(7) 1 broch. (17×12), 78 p. 5 fr. — Art Catholique.

8. *Xavier Hogard*, par Mme Martinet (1).
9. *Le petit Jacques*, par Émilien Letourneau, O. M. I. (2).
10. *Une fleur eucharistique*, par le R. P. Le Petit, Eudiste (3).

1. *Ma Maman du Ciel* est inspiré du Bienheureux Grignon de Montfort. Mais l'auteur illustre ses méditations d'exemples tirés de la vie de Guy de Fontgalland, ce qui entraîne parfois à solliciter un peu « les textes », si l'on peut dire.

2. *Le Serviteur de Dieu Guy de Fontgalland* porte en sous-titre : *Vie méditée*. C'est dire que nous n'y trouverons que les plus édifiantes des anecdotes qu'on raconte sur le petit Guy. Et des commentaires.

3. Faut-il parler du « *Missel du Serviteur de Dieu Guy de Fontgalland* »? Il vaudrait peut-être mieux pas. Mais les personnes bien intentionnées qui cherchent, sans discernement, à faire plaisir aux petits amis de Guy, se rendent-elles bien compte qu'un Missel doit avoir un autre caractère? Je craindrais la déformation, pour les enfants qui risquent de recevoir un tel cadeau. Je craindrais aussi que le livre s'égarât entre les mains de personnes pour qui il pourrait être un sujet de surprise quelque peu scandalisée.

4. *Anne de Guigné, ma petite sœur du ciel.* — De petites aquarelles en couleur qui plairont aux tout-petits; un texte en regard, assez succinct. Regrettons l'auréole dont on entoure Nénette au confessionnal, auréole que souligne le texte. La personne qui a vu Nénette *transfigurée* n'admettrait pas, je crois, qu'on interprétât ainsi son témoignage.

5 et 6. *A l'école de Nénette* et *Le Rosaire d'une Enfant* sont deux petites brochurettes édifiantes.

Les récits qui suivent ne semblent pas spécialement écrits pour les enfants. Mais plusieurs les liraient avec fruit.

(1) 1 broch. (17 × 12), 74 p. 5 fr. — Art Catholique.
(2) 1 broch. (19 × 13), 152 p. 1 fr. 25. — L'Œuvre de Presse Dominicaine, Montréal.
(3) 1 vol. (20 × 13), 100 p. 5 fr. — Vitte.

7. *Juliette Cambarou.* — Récit court, d'une simplicité émouvante, arraché par la charité à la mère même de la petite prédestinée. Le P. Bessières, qui le présente, l'avait déjà inséré dans « Laissez venir à moi les petits enfants ». Signalons une expression défendue : *Première* Communion Solennelle, page 25 — et les très belles pages de la fin, où des non-croyants s'étonneraient de voir sur quel plan la douleur place des parents chrétiens.

8. — Les louveteaux de la 34e Paris portent à l'épaule gauche de leurs chandails verts : *Meute Xavier Hogard.* Ils rendent ainsi hommage à la sainteté précoce d'un de leurs petits compagnons « rentré à la maison du Père ». Le petit livre de l'Art Catholique groupe une notice et quelques témoignages; l'évocation est émouvante des derniers moments de ce petit louveteau qui fit « de son mieux » jusqu'au bout : sa main affaiblie se lève pour le salut des deux doigts levés. Le Chanoine Cornette voit dans la sainteté de cet enfant un signe de bénédiction pour la petite classe du mouvement scout, dont les grandes classes s'honorent déjà de tant d'âmes consacrées au service direct de Dieu.

9. — On pense, en lisant la vie du *Petit Jacques*, à ces enfants des siècles dits « de foi » par comparaison avec le nôtre — où il y a bien de la foi aussi, il me semble, par exemple au Canada, pays du petit Jacques —, ces enfants qui portaient, tout petits, la coule bénédictine comme saint Thomas d'Aquin ou comme sainte Gertrude, la blanche robe dominicaine comme Imelda, et tant d'autres ! Jacques disait des messes blanches et ce n'était pas un jeu. On l'habilla un jour en évêque, il servait aux offices, bref, toute sa vie le préparait au Sacerdoce, entre son papa et sa maman et un petit frère. Mais à neuf ans il s'envola !

Cette petite vie toute parfumée et sans événements, le P. E. Letourneau nous en donne le récit édifiant, peut-être un peu trop long. La vertu est, comme les fleurs, difficile à décrire.

10. — Voici un autre petit saint d'au-delà des mers : *Louis Olivares.* Supérieurement doué, comme Guy de Fontgalland il montrait peu d'entrain pour l'étude ; mais « j'ai la conscience d'étudier suffisamment, disait-il ; ..... le reste, ce

serait pour la montre ». Celui-là ne mourut qu'à seize ans, après une brève maladie, ayant vécu comme un ange. Mais aussi, comme il fut élevé ! Voici quelques traits, sur le plus délicat des sujets : La maman avait défendu à ses fils d'aller à la cuisine, de traiter avec les servantes, et surtout de jouer avec elles. Quand ses sœurs avaient des amies, il se retirait ; dans l'une de ces occasions, à une question de sa mère il répondit : « Maman, en fait de femmes, je ne veux rien connaître en dehors de ma mère et de nos petites sœurs. » Ceci n'est pas tiré de la vie de saint Louis de Gonzague ou de Stanislas Kotska, mais de celle d'un garçon du XX^e^ siècle ! Plus tard, à l'âge de 14 ans, sa mère, le voyant triste, l'amena à lui confier la cause de son trouble : « Maman, finit-il par dire en sanglotant, je n'ai rien fait de mal et je n'ai pas eu de mauvaise conversation; mais au ciné du collège on a présenté une femme si mal vêtue !... A côté de moi un garçon a dit de vilaines choses et j'ai ri avec les autres ! » Il promit de ne plus jamais aller au cinéma.

On peut penser ce qu'on voudra de cette éducation, et les mères françaises, pour excuser ces « excès », dire : Ça se passe à Bogota. Elles verraient bien d'autres choses dans ce petit livre, qui d'ailleurs les intéresserait, car l'enfant est séduisant : une atmosphère familiale imprégnée de piété, une cérémonie d'intronisation au Sacré-Cœur commémorée tous les ans, trois filles religieuses... Sur 10 enfants, il en reste, après cette offrande, pour fonder d'autres foyers chrétiens. Si tous sont aussi « exagérés » dans leur christianisme que celui-là, s'ils imposent leur exemple à plusieurs autres, croit-on que le monde doive en aller plus mal ?

Des Pièces de Théâtre.

1. *Tarcisius, l'enfant martyr de l'Eucharistie*, par Une Religieuse du « Holy Child » (1).
2. *Saint Martial, l'enfant aux cinq pains d'orge*, par Henri Brochet (2).

(1) 1 broch. (18 × 11), 24 p. 1 fr. — Au centre de Formation Chrétienne des tout-petits, 19, rue de Varennes.

(2) A paru dans le numéro de *Jeux, Tréteaux et personnages* du 15 février 1933, place Saint-Étienne, Auxerre. 2 fr. 50. — Le n° de mars donnait la musique.

3. *Saynètes Évangéliques*, T. R. (1).

1. *Tarcisius.* — Une très jolie saynète à faire jouer par des tout-petits. Toutes les difficultés sont évitées ; tous les rôles faciles, les répliques courtes ; et surtout, ce petit spectacle qu'on peut monter sans grands frais (2) constitue la plus vivante et la plus directe des leçons de catéchisme, à l'adresse des jeunes acteurs eux-mêmes et de leurs parents invités à la fête.

2. *Saint Martial, l'enfant aux cinq pains d'orge.* — Cette pièce fut composée à l'intention d'un Congrès d'Enfants de chœur.

Lors de la première représentation, devant l'évêque de Sens, deux des petits acteurs furent remplacés au dernier moment, sans préparation, et nul ne s'en aperçut. C'est dire combien elle est facile à jouer; ou plutôt à mimer, car les douze enfants qui représentent les douze Apôtres et celui qui joue le petit Martial n'ont presque rien à dire.

Le « meneur de jeu », c'est saint Martial évêque; son Ange lui donne quelques répliques.

Toutefois le rôle de saint Martial est assez lourd; il y faut un bon acteur et qui ne soit pas un enfant. Si son jeu est simple et émouvant et s'il sait bien son rôle, cet acte d'une formule originale peut donner un résultat excellent.

3. *Saynètes évangéliques.* — L'idée est bonne : faire représenter dans la classe, par les élèves, sans apparat, les faits de l'Évangile; la réalisation trop schématique.

Des livres à Images pour nos tout-petits.

1. *Le « Pater », l' « Ave »*, illustrés par Ida Bohatta-Morpugo (3).

(1) 1 vol. (19 × 14), 54 p. 4 fr. — A l'Édition Universelle, Bruxelles.

(2) Si l'on veut cependant réussir un beau numéro au cours d'une séance, on louera costumes et décors au Centre de Formation Chrétienne des Tout-Petits, pour 50 fr.

(3) Petits livres cartonnés (12 × 15), 18-20 p. 10 fr. l'un. — Zonnevende, Courtrai.

2. *Caprice et Devoir, La petite Cigale de saint François, Le Général Mik*, par M. Duroy (1).

1. *Le « Pater », l' « Ave »*. — Nos petits ont déjà des petits livres semblables, du même auteur ; à gauche, une charmante aquarelle; à droite, un petit texte enfantin. Des angelots à profusion, des joujoux, des petits lapins, des fleurs, des fenêtres ouvrant sur de jolis et simples paysages ; et des enfants gentils et naïfs à croquer.

La formule ne change pas, nous ne saurions nous en plaindre : chaque page est un nouveau et frais plaisir.

2. — Ce qui a été dit ici de « cinq albums à bon marché » (*Vie Spirituelle*, octobre 1933, p. 108) et non de 2, comme il a été imprimé par erreur, on peut le redire pour la présentation de ces trois nouveaux livrets.

Dans *Caprice et Devoir*, l'allégorie, car c'en est une, est très bien traduite par l'image. De sorte que l'enfant qui aura lu ce petit livre en pourra être influencé dans sa conduite.

Un *mais* de trop : le petit garçon qui incarne Devoir est « très raisonnable, *mais* bien gentil ». Nous présupposons donc que le lecteur a été élevé de telle sorte qu'il tend à confondre *raison* et *ennui* ? Hélas ! Les poches bourrées de billets de banque par Devoir, qui enrichit ceux qui lui obéissent... hum !

L'ensemble est gentil.

Même inspiration dans *Le Général Mik*, un garçon turbulent que sa mère convainc, avec adresse et douceur, de faire la guerre à ses défauts, puis de s'enrôler dans la croisade.

La petite Cigale de saint François rend une note toute franciscaine : chantons les louanges du Seigneur, ma petite sœur la cigale... et les images charmantes, aux confins du conte de fée : bien entendu, la note « Croisade » rejoint la note franciscaine, à la fin.

Comme premiers livres de lecture, ces albums auraient grand succès, et les petits qui écrivent en *script* n'auraient qu'à copier le texte (en simplifiant la forme des *a* et des *g*, toutefois).

(1) Brochures abondamment illustrées (21 × 14), 16-24 p. 2 fr. 50, 2 fr. 25 et 2 fr. — Apostolat de la Prière, Toulouse.

Quelques livres pour l'amusement.

1. *Rosie, grande sœur*, par Jacqueline Vincent (Desclée de Brouwer). — Pour fillettes, jeunes filles et leurs parents, milieux cultivés. On connaît l'auteur, sa finesse d'analyse. Rosie, en grandissant, tient les promesses d'héroïsme de son enfance. Peut-être les adolescentes s'expriment-elles moins que J. Vincent ne fait s'exprimer celle-ci; mais elles pensent autant, ce que l'on ignore trop autour d'elles. Pour la vie du récit, il fallait employer le discours direct. Une très haute leçon se dégage de cette histoire : la vraie joie est en nous. C'est une belle histoire, pleine de vérité spirituelle et humaine.

2. *Histoires du peuple de chez nous*, par Céline Lhotte (éd. Mariage et Famille). — Pour tous, y compris les jeunes filles de nos patronages. On connaît le caractère de toutes les œuvres de l'auteur : une intense vérité, un don du récit, une émotion qui, à la dernière page, fait jaillir les larmes, ou éveille un sourire attendri. Et puis, une compréhension et un amour du pauvre, communicatifs.

3. *Quatre nouvelles*, par Michel Even (Gab. Enault). — Pour les adolescents. Bien menées et bien écrites, ces nouvelles ont pour sujet commun le débat de la vocation.

4. *Rosette, ou les fenêtres éclairées*, par Aline Sully (de Gigord). — 6-10 ans. — Leçon de ce livre, qui n'est guère un livre, mais dont chaque détail est le décalque d'un ravissant petit morceau de vie vécue : « La vie est bonne à vivre pour les enfants sages. »

5. *Contes radiophoniques*, par le Père Vilarino (Desclée de Brouwer). — Attrayante lecture pour les moins de 10 ans.

6. *Le Luron de la Butte*, par Jeanne Froelich (Apostolat de la Prière). — 8 à 10 ans; récit mouvementé, que la préface affirme authentique, d'un gavroche qui devient apôtre et prêtre.

Marie Fargues.

" L'Évangile en images "

Dans la chronique du mois dernier, signée de Mme Marie Fargues, relative à l'éducation religieuse des petits, il était question de la très prochaine mise au point d'un « *Évangile en images* ». Cet « Évangile » a paru, sans préjudice de certaines retouches et compléments à venir.

Tel quel, avec ses images, au nombre de plus de deux cents, il offre une très riche variété de tableaux. Maints détails de scènes évangéliques y trouvent leur illustration aussi intéressante pour les grands que pour les petits.

Petites, comme il convient à des petits, d'un format un peu moins grand que celui des cartes à jouer, ces miniatures sont d'une exécution parfaite ; le dessin en est soigné, la coloration tendre. La citation scripturaire qui figure au bas de chacune d'elles en exprime l'idée adéquate. Si bien que l'interprétation donnée par le catéchiste s'exerce aisément, en allant de la légende au tableau, lequel est généralement assez complet pour prêter à de multiples commentaires, ce qui n'est pas la moindre ressource de ce genre de gravures éducatives.

Mais le principal intérêt se concentre dans la manière pratique d'en exploiter l'usage.

Les collectionneurs de timbres ont grand plaisir et profit d'érudition à composer leur album. L'enfant chrétien mettra aussi sa joie à rassembler les éléments de sa documentation religieuse pour en construire sa « cathédrale » d'art et de foi.

On lui remet en effet entre les mains un grand album. Il y trouve à chaque page quelques cases symétriquement préparées. Armé de son pinceau à colle, il va pouvoir y enchâsser ses petits joyaux. C'est la manière vivante, agissante, mouvementée, qui saisit tout l'enfant, qui le fait travailler tout entier : imagination, sensibilité, goût esthétique, activité musculaire, esprit de continuité... L'on n'aime que ce que l'on poursuit avec tout son être. Il faut aller à la

vérité avec toute son âme. L'enfant ne sait pas cela, mais il le sent, il l'expérimente, avec toutes les ressources d'un naturel qui, pour s'ignorer, n'en est pas moins riche.

A peine est-il besoin de dire que chaque image reçue est la sanction, soit d'une présence fidèle, soit de leçons bien notées.

Qu'on se représente, groupées autour de leur catéchiste, quelques fillettes assises à une petite table, autour de l'album grand ouvert où elles collent à la bonne place leur image à mesure qu'elle tombe du ciel... Si la table fait défaut, c'est bien simple, on va repérer le bon endroit qui recevra la gravure tant désirée. Ce qui n'empêche pas la catéchiste, entre temps, d'expliquer la même image, mais cette fois reproduite en grand sous les yeux de tous.

Notez que l'album emporté à la maison va y réjouir les parents. Qui sait ? Ce sera peut-être le monde renversé ! les petits se faisant les catéchistes du papa et de la maman. Les explications naïves fournies par ces prédicateurs en herbe ont une portée que les grands parfois ne soupçonnent pas.

Au surplus, les enfants, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, trouveront, dans ces scènes d'Évangile aux perspectives infinies, de ces joies profondes et pures dont la durée est sans limite.

L'idée d'un Évangile rendu accessible par l'image n'est plus à mettre en valeur. C'est un point de pédagogie indiscuté et depuis longtemps de quelque façon vulgarisé. Les imagiers de nos cathédrales, au Moyen-Age; avant eux, ceux des Catacombes antiques ont frayé la voie. Toutes les ressources modernes, si variées et si facilement utilisables, sont à notre service.

Il faut savoir gré à M. l'abbé Bossaert, un ami des enfants, et qui souffre pour eux, d'avoir enrichi nos collections d'un appoint précieux. Nous croyons savoir qu'il prépare aussi de grandes images pour la décoration des salles de catéchisme. Souhaitons que ce soit avec le même succès.

L. Paulot.

Saint Benoît

Saint Benoît ne cesse pas d'avoir des admirateurs et des disciples. Presque en même temps paraissent sa biographie et une nouvelle traduction française de la Règle. Il faut se réjouir de voir le patriarche du monachisme occidental ainsi connu et vénéré.

La vie de saint Benoît est écrite par le Rme P. Dom Cabrol et fait partie de la collection *Les Saints* (1). L'auteur ne dissimule pas les difficultés de sa tâche : nous savons peu de choses sur saint Benoît, en dehors de ce que nous en apprend saint Grégoire le Grand. Cependant, si bien des détails de la vie extérieure du grand fondateur nous échappent, sa vie intime, sa spiritualité, nous sont bien connues grâce à la Règle. Dom Cabrol consacre de longues pages, fort attachantes, à la règle, à l'office divin, à l'ascèse bénédictine. On lira avec joie et profit ces pages écrites avec amour par un bon disciple du Maître.

Il ne manque pas de bonnes éditions et même de traductions françaises de la règle de saint Benoît. Cependant la collection *Pax* doit être remerciée pour la nouvelle traduction, accompagnée du texte latin de la Règle, qu'elle vient de faire paraître (2). Cette traduction est coupée par de brefs résumés qui indiquent l'objet essentiel d'un groupe de chapitres ou d'un chapitre; les passages importants sont distingués des autres par divers artifices typographiques; enfin un riche index alphabétique permet au lecteur de retrouver sans peine le passage dont il a besoin. On ne saurait trop recommander l'utilisation de cette belle et commode traduction.

G. Bardy.

(1) Dom F. Cabrol, *Saint Benoît* (Les Saints); in-16 de 188 pages; Paris, J. Gabalda, 1933; 9 francs.

(2) *La règle de saint Benoît*; texte latin traduit et annoté par des fils du saint Patriarche (Collection *Pax*, 36); in-12 de XLVIII-192 pp.; Paris, Desclée de Brouwer et P. Lethielleux, 1933; 9 francs.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).